

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

**RAPPORT DE STAGE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES**

**PAR HANS BLACKBURN**

*UN CORRIDOR VERT POUR LA RIVIÈRE-DU-MOULIN DE VILLE DE  
SAGUENAY*  
**RAPPORT DE CONSULTATION SUR LE PROJET CORRIVERT PHASE 1 DE  
L'ORGANISME  
LES VERTS BOISÉS DU FJORD (LVBF)**

**FÉVRIER 2016**

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX .....	iv
LISTE DES ANNEXES .....	iv
REMERCIEMENTS .....	v
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCUEIL ET DU PROJET .....	2
1.1 LES VERTS BOISÉS DU FJORD .....	2
1.2 LE PROJET CORRIVERT .....	3
1.3 LA PROBLÉMATIQUE .....	7
CHAPITRE 2 : LE MANDAT, LES OBJECTIFS ET LE DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION....	9
2.1 LE DÉROULEMENT .....	10
CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE .....	14
3.1 LE GROUPE DE DISCUSSION DU PARC DE LA RIVIÈRE-DU-MOULIN (PRDM) .....	16
3.2 LE GROUPE DE DISCUSSION DU CENTRE MULTISPORTS NAZAIRE-GIRARD .....	16
3.3 LES OUTILS DE COLLECTE : LES ENTREVUES ET LES GROUPES DE DISCUSSIONS .....	19
CHAPITRE 4 : LE CADRE D'ANALYSE DE L'INTERVENTION .....	21
4.1 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	21
4.2 L'ÉCOLOGIE .....	23
CHAPITRE 5 : LES RÉSULTATS OBTENUS .....	25
5.1 LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS .....	26
5.2 LES AGRICULTEURS .....	29
5.3 LES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX .....	32
5.4 LES GROUPES DE DISCUSSION .....	38
5.5 ANALYSE SYNTHÈSE ET GLOBALE .....	53
5.6 LES RECOMMANDATIONS .....	61
CONCLUSION .....	64
BIBLIOGRAPHIE .....	67

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1 :</b>	Échéancier .....	10
<b>Tableau 2 :</b>	Calendrier de réalisation des entrevues .....	11
<b>Tableau 3 :</b>	Horaire des groupes de discussion .....	17
<b>Tableau 4 :</b>	Opérationnalisation de l'enquête terrain .....	21
<b>Tableau 5 :</b>	Les trois dimensions du cadre d'analyse .....	23
<b>Tableau 6a :</b>	Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d'incertitudes sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires fonciers consultés .....	27
<b>Tableau 6b :</b>	Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires fonciers consultés .....	29
<b>Tableau 7a :</b>	Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d'incertitudes sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires agricoles consultés .....	31
<b>Tableau 7b :</b>	Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires agricoles consultés .....	32
<b>Tableau 8a :</b>	Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d'incertitudes sur le projet Corrivert phase I, par les administrateurs municipaux consultés .....	34
<b>Tableau 8b :</b>	Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, par les administrateurs municipaux consultés .....	37
<b>Tableau 9 :</b>	Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1, par les représentants des groupes d'usagers consultés, pendant le groupe de discussion tenu au Parc RDM .....	41
<b>Tableau 10 :</b>	Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1 par les représentants des groupes d'usager consultés, pendant le groupe de discussion tenu au Centre Nazaire-Girard .....	47
<b>Tableau 11 :</b>	Synthèse de tous les commentaires recueillis sur les dimensions : économique, écologique et sociale .....	56

## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1 :</b>	Le prospectus de présentation du projet .....	72
<b>Annexe 2 :</b>	Lettres d'invitations et de convocations .....	78
<b>Annexe 3 :</b>	Les schémas d'entrevues .....	80
<b>Annexe 4 :</b>	Liste des invités pour les groupes de discussion .....	92
<b>Annexe 5 :</b>	Cartes et cadastres .....	93
<b>Annexe 6 :</b>	Formulaire d'information et de consentement .....	97
<b>Annexe 7a :</b>	Présentation PowerPoint pour les groupes de discussion .....	100
<b>Annexe 7b :</b>	L'activité d'amorce pour les groupes de discussion .....	112

## REMERCIEMENTS

Pour réaliser cette recherche-action, il m'a fallu traverser un processus relativement long d'apprentissage demandant beaucoup d'efforts et de disponibilités. En fait, cela représentait pour moi l'ultime étape de ma maîtrise et le parcours préliminaire aura demandé du temps, c'est-à-dire celui de fins de soirées et de fins de semaine. Loin de moi l'idée de vouloir me plaindre, car c'était là mon choix, mais soulignons tout de même qu'un tel projet bouscule quelque peu nos routines de vie.

Entre mes cours, mon boulot d'enseignant au Cégep de Jonquière, ma vie conjugale, les rencontres familiales et les loisirs entre amis, il a fallu nécessairement effectuer des ajustements au calendrier de notre vie. Ainsi, ai-je dû sacrifier une précieuse partie de mon temps pour m'investir dans ce projet de recherche. Cet engagement, je l'ai choisi au détriment de certaines de mes responsabilités sociales.

Je tiens donc, tout d'abord, à remercier sincèrement ma chère épouse, madame Ginette Lapointe qui fût, sans conteste, très compréhensive, patiente et d'un support indispensable pour la gestion de toutes les sphères de ma vie privée et professionnelle de chercheur/acteur. Sans son aide, son dévouement et surtout son appui, je n'y serais tout simplement pas arrivé. De plus, me faut-il souligner qu'indirectement, j'adresse des excuses à ma famille pour des absences un peu obligées et à contrecœur, en ce qui a trait à nos fidèles rencontres hebdomadaires. J'aurais, dans cet esprit d'absence incontournable, aussi aimé accorder plus de temps à mes amis, pour nos rendez-vous de pêcheurs ou la tenue de super bonnes bouffes estivales. Ce n'est que partie remise...

Professionnellement, je dois adresser des remerciements particuliers aux équipes de l'UQAC (MEIR) et des Verts Boisés (LVBF) qui m'ont offert généreusement leur expertise et soutenu tout au long de cette aventure. Je pense ici et entre autres à messieurs Gille Tremblay (président LVBF), Jean Désy (secrétaire LVBF), Roger Potvin (coordonnateur LBVF), mesdames Suzanne Tremblay (directrice du programme de la MEIR et aussi tutrice de mon stage) et Rachel Lachapelle (étudiante en géographie et employée à l'aménagement pour LVBF). Beaucoup d'autres personnes méritent mes remerciements, mais je terminerai en soulignant que tous les répondants, hommes et femmes (une trentaine de participants), ainsi que les employés des différents organismes consultés (secrétaires, responsables à l'accueil, coordonnateurs, animateurs, collègues chercheurs, responsables techniques...), doivent recevoir un énorme merci pour leur belle collaboration. Une dernière mention très spéciale est accordée à ma belle-sœur, madame Louise Lapointe, qui a gentiment et professionnellement accepté de m'assister dans la révision de mes textes. Bref, ce fut pour moi une très belle et grande aventure humaine !<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> N.B. Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la Maîtrise en études et interventions régionales (MEIR), nous avons réalisé une recherche-action en collaboration avec l'organisme Les Verts Boisés du Fjord (LVBF) pour la mise en place d'un projet de parc linéaire à Saguenay, tout le long de la Rivière-du-Moulin. Préalablement, nous avons discuté cette opportunité en décembre 2014 et c'est suite à une suggestion judicieuse de madame Suzanne Tremblay, directrice et tutrice pour l'UQAC, que nous avons pris connaissance de la mission de l'organisme avec lequel je travaillerais pour la session d'été 2015.

Dans ce rapport, il sera question de la planification du stage estival et essentiellement, nous présenterons le projet et l'organisme d'accueil, soit les visées générales de LVBF, dans une préoccupation de créer une nouvelle infrastructure (un parc linéaire), dans les arrondissements de Chicoutimi et Laterrière. Nous définirons d'abord la problématique, c'est-à-dire, comment s'est construit la coopération entre ce projet de maîtrise et les objectifs organisationnels de LVBF. Nous expliquerons ensuite les liens avec les différents partenaires, soit, comment nous avons collaboré pour développer de nouveaux savoirs dans une dynamique communicationnelle. Nous clarifierons également le mandat et les objectifs du stage, en ce qui a trait aux limites d'intervention et d'investigation (qui, fait quoi, comment, quand et pourquoi) et mettrons en relief les enjeux particuliers permettant de définir l'objectif de recherche.

Pour notre section portant sur la méthode, nous exposerons le déroulement du stage et présenterons l'aspect méthodologique d'une recherche-action qui exige une double programmation, liée à l'enquête terrain et celle de l'intervention. De plus, nous décrirons le cadre d'analyse de l'intervention en lien avec l'état de la question de recherche et, finalement, nous présenterons les résultats des analyses.

En conclusion nous allons porter une réflexion synthèse sur les avenues à développer, des recommandations et des suggestions sur le développement global du projet afin de créer à Saguenay, une nouvelle offre récréotouristique que l'on pourrait qualifier d'innovation verte.

# CHAPITRE 1

## PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCUEIL ET DU PROJET

### 1.1 Les Verts Boisés du Fjord

Ce projet d'intervention s'est effectué dans le cadre de la Maîtrise (MEIR), volet professionnel. Ainsi, il nous était offert de relever le défi que proposait l'organisme avec lequel nous devons collaborer à l'été 2015 soit, Les Verts Boisés du Fjord (LVBF) ayant pignon sur rue dans l'arrondissement de Chicoutimi à Saguenay. Cette organisation est une fiducie foncière, un organisme à but non lucratif (OBNL), détenteur d'une charte enregistrée en 1996 pour recevoir des dons écologiques de terrains et pouvant remettre, par la suite, des reçus de charité.

Dans son ensemble, elle repose sur une mission écologique qui s'exprime en ces termes : « La protection, la mise en valeur et l'accessibilité des boisés urbains du Saguenay, pour le plus grand nombre de citoyens d'ici et d'ailleurs, à des fins de loisirs, d'éducation et de conservation<sup>2</sup> ».

Sur le site Web des Verts boisés du Fjord, on mentionne qu'il s'agit d'une organisation dont le développement repose sur l'engagement bénévole de ses membres. Une fiducie foncière qui est habilitée à recevoir, aménager et gérer des terrains reconnus par l'État à caractère écosensible, obtenu par achat, donation ou échange. Concrètement les Verts Boisés effectuent des travaux d'aménagement de sentiers et d'éducation environnementale grâce à des subventions et au moyen de l'action bénévole et de parrains de boisés ; l'objectif est d'impliquer les citoyens avec du nettoyage dans des boisés de la ville. On cible aussi plus particulièrement les jeunes, avec des interventions en milieu scolaire pour la préservation et la mise en valeur de boisés urbains.

---

<sup>2</sup> URL : [lbvf.org](http://lbvf.org), Consulté en ligne, le 9 mars 2015.

De plus, la promotion de la foresterie urbaine est un élément central de la mission de LVBF, et ce, depuis sa création. La diffusion de ce message s'effectue par de multiples présentations et représentations auprès des acteurs municipaux de Saguenay. Depuis 2001, LVBF s'est investi dans l'aménagement et l'entretien d'une douzaine de boisés dans les arrondissements de Jonquière, Chicoutimi et La Baie. L'organisme effectue, chaque année, l'entretien ou la mise à niveau de sentiers en partenariat technique et financier avec la municipalité, Emploi Québec et Environnement Canada. Ces aménagements et entretiens de sentiers sont au bénéfice des citoyens, pour des fins de loisir, de détente, de relaxation et pour la santé des résidents<sup>3</sup>.

La problématique globale abordée par l'organisme se retrouve exprimée dans différents documents qui illustrent le degré d'importance et l'intérêt pour un développement vert. Il s'agit essentiellement de mise en valeur portant sur les coûts des infrastructures vertes, l'importance de la séquestration du carbone, une ville de demain plus verte, une véritable foresterie urbaine pour Saguenay et l'importance de l'arbre dans les changements climatiques. Régulièrement, il est mentionné que nous n'avons pas encore développé de vision à long terme, dans cette voie écologique (voir les différents documents produits par LVBF, en bibliographie).

## **1.2 Le projet Corrivert**

Historiquement, pour donner suite à sa participation au « Sommet mondial sur la biodiversité de Montréal en 2010 », l'organisme développe, et ce depuis 2013, un vaste projet d'aménagement et de mise en valeur de corridors verts, à partir des sept principales rivières présentes sur le territoire de Saguenay, soit les zones de patrimoine riverain identifiées au schéma d'aménagement en vigueur à Saguenay, en respectant leurs vocations spécifiques. En fait, on peut dire que le projet Corrivert s'inscrit essentiellement dans le cadre de la création d'un nouveau produit d'appel au plan touristique régional, à savoir, « *le circuit des rivières et de patrimoine riverain* ».

---

<sup>3</sup> Information extraite dans le site de LVBF (2015).

Ce projet, qui repose sur une préoccupation de développement durable, pourrait se résumer en ces termes : protection, mise en valeur et accessibilité des boisés urbains et zones de patrimoine riverain de Saguenay au bénéfice de la population saguenéenne, de l'ensemble de la région et d'ailleurs<sup>4</sup>.

Dans le projet global, une douzaine de secteurs ont été ciblés pour Corrivert. Il s'agit essentiellement de milieux propices ou ayant un potentiel pour le développement, le réaménagement ou simplement la protection des boisés urbains encore existants. L'un de ces secteurs, celui de la phase 1, concerne les rives de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi, de la rivière Saguenay au nord, jusqu'à Laterrière au sud. La mise sur pied de ce projet aurait des impacts sur les plans sociaux, économiques et écologiques. Les commentaires des acteurs touchés sont donc précieux pour mieux en comprendre les incidences sur leur milieu de vie.

Rappelons-nous que le point de départ général du projet Corrivert a été un sommet sur la biodiversité et aussi, un rapport du comité paysage avec un plan d'action<sup>5</sup>. C'est donc à partir des données collectées sur les plans d'urbanisme et un rapport du sommet montréalais mentionné plus tôt que les axes de développement du projet Corrivert se sont principalement définis.

À travers les neuf zones ciblées par les projets de corridors verts, nous avons travaillé plus spécifiquement sur celle de la Rivière-du-Moulin, qui correspondait à des délimitations situées sur une carte, produites par LVBF (voir figure 1). Soulignons que certains corridors sont plus avancés et que le projet a été bien ciblé géographiquement, avec les zones à développer. Ces données (cadastres, photos, évaluations, délimitations foncières, etc.) permettent, entre autres, de prendre exemple sur des projets déjà terminés. Les valeurs principales tournent autour de la préservation de la biodiversité, de la qualité de vie, des

---

<sup>4</sup> Voir annexe 1 : Le prospectus de présentation du projet.

<sup>5</sup> Voir dans Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay (2012), sous la direction de, *La revitalisation des espaces centraux. Enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes*. Le texte de Jean Désy et Gille Tremblay, (2012) « *La ville de demain sera verte ou ne sera point : pour une politique de mise en valeur des milieux naturels et des paysages à Saguenay* », p. 173 à 201.

intentions et d'une mission écologique, citoyenne et communautaire. Globalement, il est question de préservation, de « végétalisation », de naturalisation, de défragmentation entre les lieux d'occupation humaine et les habitats naturels.

Sur une distance d'environ 16,5 km de rivage, la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi est un lieu unique et touche une conurbation impliquant plus de 120 000 habitants. Actuellement, l'infrastructure de plein air du parc de la Rivière du Moulin est celle qui a le plus grand achalandage à Saguenay. Toute la semaine, sept jours sur sept, du sud de la ligne de transport hydroélectrique jusqu'à la rivière Saguenay, il y aurait une opportunité de créer un corridor vert. On y retrouve une agriculture dynamique, 70 % du patrimoine riverain est touché par l'agriculture. La partie résiduelle, l'autre 30 %, est divisée en trois parties : pour des fins récréatives, naturelles et d'urbanité<sup>6</sup>.

Les enquêtes effectuées dans cette recherche portent essentiellement sur la vision des citoyens touchés, tout au long de ce secteur.

Pour avoir un bon portrait visuel et global de ce projet, voici le plan cartographié proposé par LVBF :

---

<sup>6</sup> Informations extraites du projet Corrivert phase 1, de Tremblay et al. 2014.

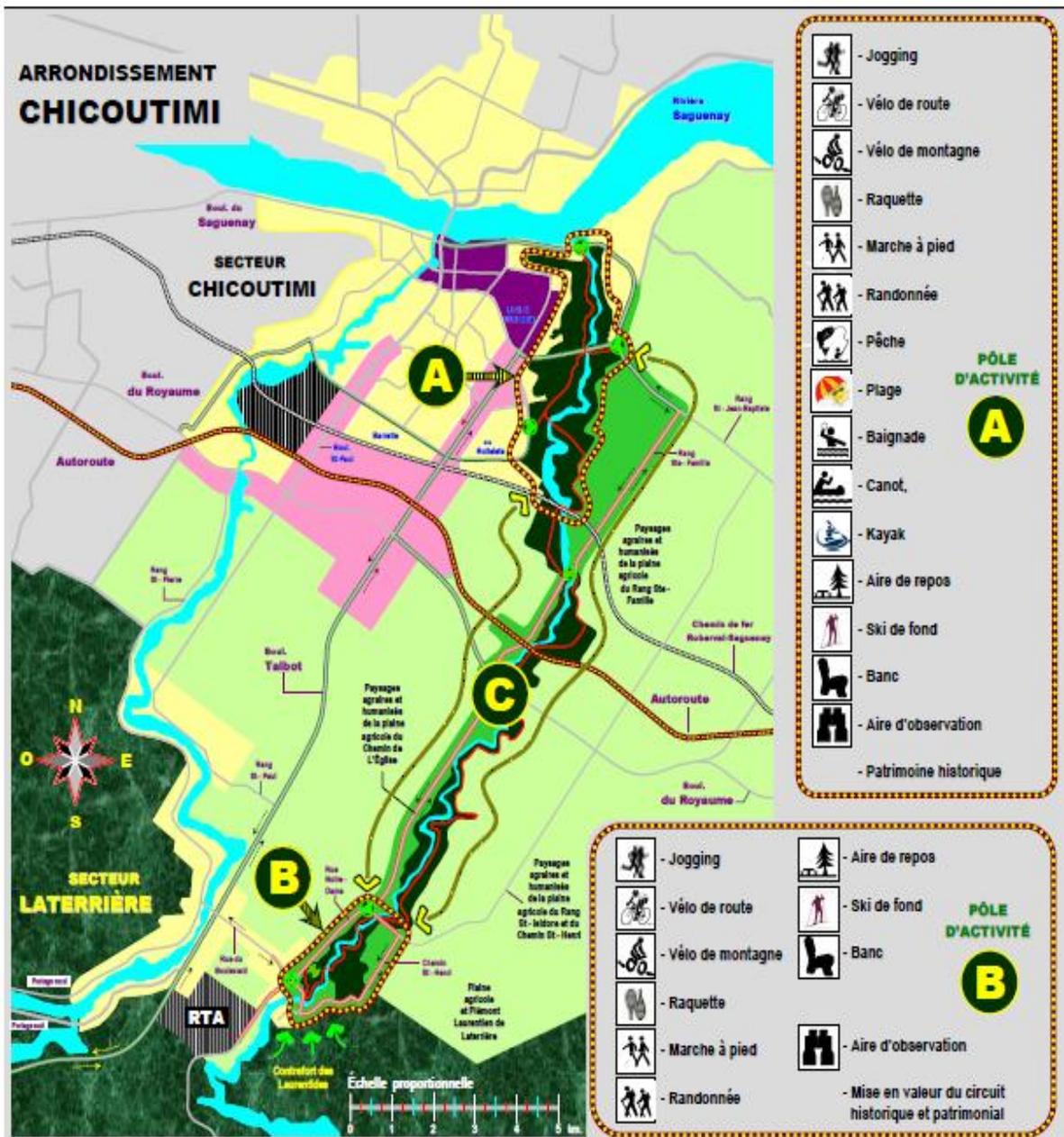


Figure 1. Plan cartographié de la zone d'intervention

Voir le prospectus de présentation du projet « annexe 1 ».

### 1.3 La problématique

La préoccupation pour ce genre de développement s'est exprimée plus fortement à partir d'installation d'habitations récentes, dans la partie sud du parc de la Rivière-du-Moulin (ce qui limite le milieu naturel). On parle de cohabitation entre : nature, urbanité et biodiversité et ayant un grand potentiel pour programmer un développement plus cohérent avec le projet Corrivert.

Une prise de conscience qui comme le précise LVBF semble très importante :

« La tâche s'avère nécessaire, mais nettement insuffisante en regard des menaces de l'expansion urbaine. En conséquence, LVBF réclame depuis une décennie que la ville de Saguenay adopte une **politique de foresterie urbaine** musclée, en mesure de préserver et de mettre en valeur le capital forestier de son territoire et de le rendre accessible. Ce patrimoine vert regorge de possibilités récréatives, éducatives et environnementales, en plus de constituer un attrait touristique et un facteur de localisation d'entreprises désireuses d'offrir à leurs employés un environnement agréable et stimulant<sup>7</sup> ».

Quelques outils ont pu servir ce projet, par exemple : le programme de proximité du MAPAQ, des appuis possibles du côté de promotion Saguenay ou autres administrations municipales, provinciales ou fédérales. Essentiellement, le besoin a été exprimé par Les Verts Boisés du Fjord mais l'objectif peut être partagé par plusieurs organismes environnementaux et communautaires.

Ce projet des Verts Boisés s'inspire d'un fond planétaire, avec la promotion d'un développement respectant la biodiversité, le bien-être des espèces, la nature, mais aussi des citoyens, c'est-à-dire : « Retrouver un équilibre physique et psychique concernant la vie quotidienne en milieu urbain traversé par des problématiques de pollution croissante, d'allergies, de surpoids, d'îlots de chaleur...<sup>8</sup> ».

On y signale également que les corridors de biodiversité sont propices au maintien de la faune et de la flore, pour le déplacement ludique des populations urbaines et rurales. En

---

<sup>7</sup> Ibid. LBVF.org en ligne (2015).

<sup>8</sup> Voir en bibliographie, Projet Corrivert phase 1 (2014).

fait, on parle de cohabitation entre la nature et la vie en ville, mais c'est aussi un projet visant un rayonnement touristique et un réseautage des idées pour se mobiliser contre l'inertie.

Plus spécifiquement, pour LVBF, il s'agit de faire la promotion de corridors verts, car :

« Comme bien d'autres villes européennes, américaines et canadiennes, ville de Saguenay subit les contrecoups d'une urbanisation galopante qui réduirait sans pitié les lambeaux de forêts encore debout sur son territoire urbain, et ce, sans le garde-fou des Schémas d'aménagement et de développement et des Plans d'urbanisme<sup>9</sup> ».

Enfin, l'idée de Corrivert s'inscrit dans une vision à long terme impliquant un suivi notamment pour les travaux à réaliser, l'implication citoyenne de bénévoles ou autres, la pérennité d'une équipe de soutien, etc. En somme, cela démontre l'importance d'une participation citoyenne et de créer des liens avec la municipalité et la société civile, pour la cogestion administrative de cette nouvelle entité.

---

<sup>9</sup> Ibid. LBVF.org en ligne (2015).

## CHAPITRE 2

### LE MANDAT, LES OBJECTIFS ET LE DEROULEMENT DE L'INTERVENTION

Le mandat du stage s'inscrivait dans une continuité avec le projet Corrivert, défini par les Verts boisés. Les aspects ont été fixés ou prévus en regard des objectifs de réalisation, d'un échéancier et d'attentes exprimées par l'organisme LVBF, l'idée essentielle étant de réaliser une consultation auprès des acteurs sociaux concernés (riverains fonciers, agriculteurs, OBNL, représentants municipaux) par le projet Corrivert afin de dégager les perceptions positives ou négatives du projet préparé par LVBF.

En somme, il fallait bien cerner, avec qui LVBF devait composer, et ainsi exercer une certaine veille dans l'action! Quels seraient les contacts, les appuis, les obstacles et les contraintes, car il y a des organismes gouvernementaux, para gouvernementaux et des acteurs privés à cibler. La question de la responsabilisation et de l'imputabilité devait aussi se poser. Par exemple, est-ce que toutes les mesures préventives ont été prises concernant notamment les possibles inondations et la fluctuation des niveaux de la rivière, la sécurisation pendant la fréquentation, la protection des aires de nidification et des plantes rares et aussi voir pour responsabiliser les usagers ? L'importance de la participation des agriculteurs et l'appropriation par la ville, sont également apparues très importantes et incontournables, tout cela, dans une vision organisationnelle, pour mieux assurer la pérennité du projet. D'autre part, il y avait un autre mandat parallèle et éducatif ; celui d'une démarche pédagogique qui permettait au stagiaire étudiant en maîtrise, d'approfondir ses connaissances et d'expérimenter une méthodologie de recherche-action. Soulignons qu'à cet effet, il fallait préciser clairement que la démarche ne visait pas à faire la promotion du projet dans la population, mais bien à dégager le plus objectivement possible un portrait global de la position des acteurs consultés.

Beaucoup de travail et de démarches en amont ont été effectués par les responsables dudit projet. Pensons notamment à la caractérisation géophysique des lieux, au découpage des

objectifs, à la planification de certaines étapes (comme la division des différents secteurs à prioriser, l'évaluation des potentiels et des limitations pouvant survenir, des demandes de subventions, etc.).

Pour Corrivert phase 1 avec LVBF, les investigations ont porté sur une consultation citoyenne sur la vision du projet ; l'objectif, le point central, étant d'arriver à bien cerner les perceptions animant les différents acteurs sociaux gravitant autour du projet et avec lesquelles LVBF auraient à composer, pour la poursuite des étapes subséquentes du projet, dans une visée de concrétisation finale de la phase 1.

## 2.1 Le déroulement

Le stage s'est déroulé du 12 mai au 12 août 2015. Le tableau 1 présente les grandes étapes de réalisations inscrites dans l'échéancier :

**Tableau 1 Les étapes du stage**

**Les étapes réalisées au cours du stage :**

- Revue de la documentation : Rencontres préliminaires avec les responsables de l'organisme et les partenaires. Complété avant le début du stage ;
- Préparation d'une planification méthodologique : Sollicitation téléphonique, canevas d'entrevues, ateliers citoyens (groupe de discussion), etc.  
(semaine 1 (12mai));
- Pré expérimentation : Tests en équipe sur la compréhension et la fiabilité des outils proposés  
(semaine 2 (19 mai));
- Recrutement des participants à l'étude (répondants, citoyens...) : Communiqués, envois postaux, rencontres porte-à-porte...  
(semaine 3 (26 mai));
- Entrevues qualitatives, sollicitation téléphonique et préparation des ateliers citoyens  
(semaines 4, 5 et 6 (2 au 16 juin));
- Entrevues, sollicitation et ateliers citoyens : Analyse au retour des activités d'enquête  
(semaines 8-9-10-11 (23 juin au 7 juillet));
- Planification et réalisation des groupes de discussion  
(semaines 12-16 (14 juillet au 12 août));
- Rédaction du rapport de recherche

L'intervention s'est basée sur un plan préalablement établi avec un échéancier permettant de mieux encadrer la démarche. Les premiers travaux outre l'installation physique aux locaux des Verts Boisés se sont concentrés sur la préparation des schémas d'entrevues<sup>10</sup> adaptés aux objectifs de l'enquête. Pour valider ces outils, nous avons effectué quelques prétests avec des personnes ciblées et possédant une certaine expertise sur l'enjeu, ou encore, sur le plan méthodologique.

Les entrevues qualitatives furent réalisées juste avant la tenue des groupes de discussions. Le tableau 2 présente le calendrier de réalisation des entrevues qualitatives.

**Tableau 2 Calendrier de réalisation des entrevues**

<b>Dates :</b>	<b>Acteurs rencontrés :</b>
Jeudi 11 juin 2015, de 11 h 10 à 12 h 00	Administration municipale (loisirs)
Vendredi 12 juin 2015, de 8 h 40 à 9 h 15	Propriétaire foncier (Laterrière)
Vendredi 12 juin 2015, de 10 h 30 à 11 h 30	Propriétaire foncier (Laterrière)
Vendredi 19 juin 2015, de 11 h 00 à 12 h 20	Agriculteur (production laitière)
Vendredi 19 juin 2015, de 13 h 30 à 15 h 00	Agriculteur (production maraîchère)
Lundi 29 juin 2015, de 14 h 00 à 14 h 50	Administration municipale (urbanistes)

Premièrement, nous constaterons que ce calendrier de rencontres fut bouclé dans le courant du mois de juin. Rencontrer des agriculteurs en pleine période estivale a posé quelques difficultés à notre programmation. Les deux rencontres avec les administrateurs municipaux se sont déroulées dans les bureaux de la municipalité. Les répondants ont répondu avec beaucoup de professionnalisme et de convivialité.

Aussi, entre deux entrevues et jusqu'à la mi-juillet le travail de transcription et d'analyse des verbatim a commencé. Nous avons également finalisé la programmation (logistique,

<sup>10</sup> Voir annexe 3 : Les schémas d'entrevues.

technique, documents, horaires et thématiques...<sup>11</sup>), de la deuxième phase de l'enquête, soit la tenue de deux groupes de discussions.

### Les groupes de discussion

Nous avons préalablement sélectionné une trentaine d'organismes possibles, mais idéalement nous devions en cibler environ 12 à 13, pour rendre les groupes de discussion plus réalisables<sup>12</sup>. Enfin, suite à une consultation téléphonique des acteurs pour ces groupes de discussion, la proposition était que la première rencontre toucherait les groupes, les associations, les organismes, les usagers concernés, pour l'arrondissement de Chicoutimi. La rencontre s'est tenue le 5 août 2015 à 19 h 00, au pavillon du Parc Rivière-du-Moulin (RDM). Par la suite, une autre rencontre a suivi le 12 août à 19 h 00, au Centre Multisports Nazaire-Girard de Laterrière<sup>13</sup>. Les figures 2, 3 et 4 montrent les lieux où se sont déroulés les groupes de discussion.

Figure 2 : Pavillon du parc RDM<sup>14</sup>



Figure 3 : Pavillon du Centre Multisports Nazaire-Girard de Laterrière<sup>15</sup>



<sup>11</sup> Voir annexe 7a

<sup>12</sup> Paul Goeffrion  
*problématique à*

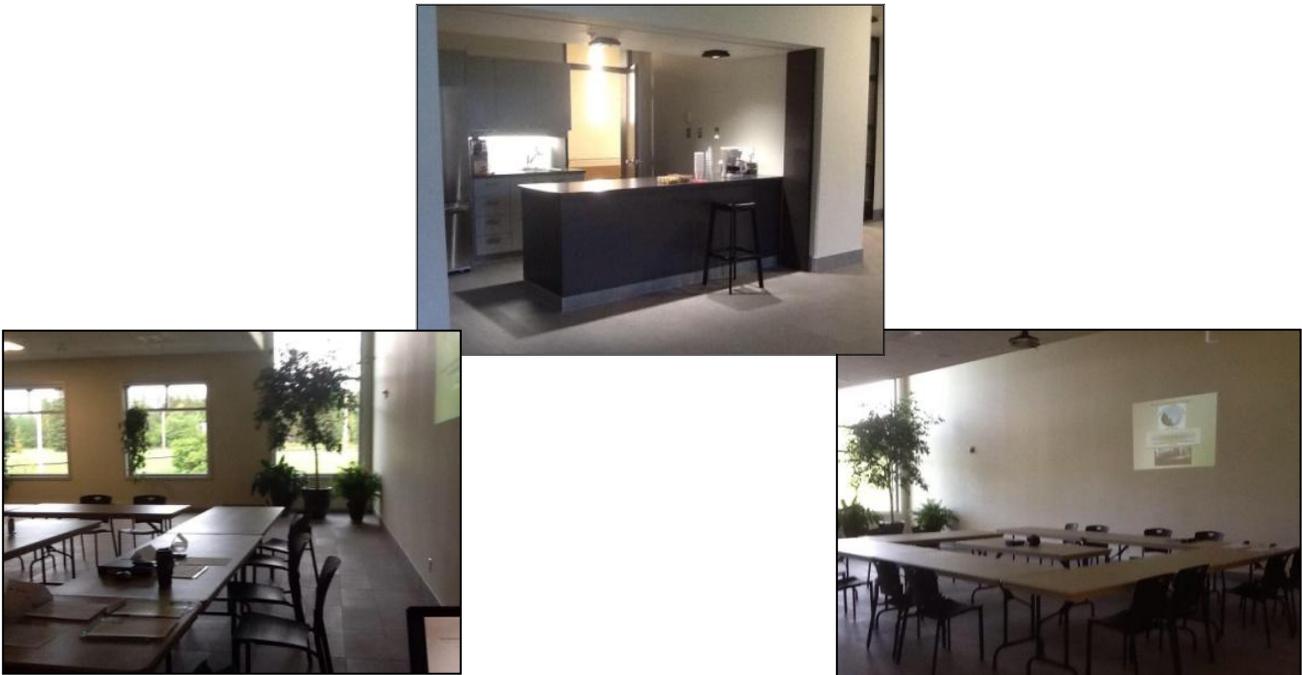
<sup>13</sup> Voir annexe 2

<sup>14</sup> Image source ht

<sup>15</sup> Image source ht

*sociale : de la*

Figure 4 : Quelques images de la salle de rencontre au Centre Nazaire-Girard



Il faut souligner que les dates de ces rencontres ont dû être fixées plus tardivement que prévu, en août plutôt que fin juillet en raison notamment de la période de vacances des participants en juillet.

## CHAPITRE 3

### LA METHODOLOGIE

Sur le plan théorique ce que nous avons particulièrement retenu sur la recherche-action, provient d'un texte de Lucie Dumais<sup>16</sup> qui explique que, la recherche-action apparaît comme une méthodologie qui, pour un chercheur, permet de le mettre en valeur, quant à sa capacité de planification d'intervention et d'appréciation des connaissances des acteurs du milieu. Elle comporte généralement une visée explicative, une production de connaissances et d'application de mesures d'efficacité dans l'action, le tout faisant un lien entre le chercheur et le praticien.

En recherche-action, l'objectif est souvent double (dégager des savoirs et apporter des solutions), mais comme le souligne madame Dumais, on doit garder une méthode systématique de la recherche. On souligne l'importance de la dimension communication, du dialogue duquel émerge un savoir dans une dynamique d'acteurs.

Aussi, dans une recherche-action, selon Hugues Dionne<sup>17</sup> : la démarche peut être qualitative, centré sur la compréhension du discours des acteurs et sur la validation de la pratique. De plus, dans toutes les recherches, le traitement et l'analyse des données découlent de procédures prévues antérieurement. Rappelons aussi que l'on doit toujours être empreint de la même rigueur scientifique et d'une certaine éthique de la responsabilité à l'égard des participants à la collecte des données.

En somme, selon Dionne, il faut être capable d'autocritique, ne pas se réfugier derrière des modèles conceptuels hermétiques. Le chercheur/acteur doit assurer un double parcours simultanément engagé; celui de l'enquête terrain versus celui de la planification de l'action.

---

<sup>16</sup> Lucie Dumais (2011) « *La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université* ». *Sociologie* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index3747.html>, 24 p.

<sup>17</sup> Hugues Dionne (1998), « *Le développement par la recherche-action* », p. 35-37.

Dans cette planification, selon Dionne<sup>18</sup> le chercheur doit réaliser les étapes suivantes :

- Identification de la situation;
- définition d'objectifs de recherche et d'action;
- planification méthodologique de la recherche et de l'action;
- analyse et évaluation des résultats.

Synthétiquement, toujours selon Dionne :

« La recherche-action est principalement une modalité d'intervention collective inspirée de techniques de prises de décision qui associe acteurs et chercheurs, dans des démarches communes d'action, en vue d'améliorer une situation précise évaluée à partir de connaissance systématique de la situation initiale et est apprécié à partir d'une formulation partagée d'objectifs de changement<sup>19</sup> ».

Avec des techniques d'intervention, la recherche-action se dévoile dans un projet sociopolitique. Il y a une question de domination sociale et de contrôle du savoir et c'est dans l'action que se produit un savoir particulier, à partir de démarches empiriques rigoureuses. Aussi, toujours selon Dionne, il faut connaître les contextes environnementaux, bien saisir les éléments de la problématique, connaître les acteurs impliqués et les enjeux de la modification. Enfin, l'association chercheur/acteurs est au cœur de cette activité scientifique engagée et demande une qualité du lien humain, pour identifier des zones d'intérêt commun.

Comme mentionné dans le chapitre précédent les techniques de collecte des données utilisées ont été celles des entrevues qualitatives et des groupes de discussion. Dans les pages suivantes, nous allons décrire plus en détail l'horaire des deux groupes de discussion.

---

<sup>18</sup> *Op. cit.*, DIONNE (1998) p. 44.

<sup>19</sup> *Ibid.*, DIONNE (1998) p. 56.

### **3.1 Le groupe de discussion du Parc de la Rivière-du-Moulin (PRDM)**

À la veille de la première rencontre, en soirée nous avons convenu des derniers préparatifs. Techniquement, tout était parfaitement fonctionnel et pour l'animation, nous devions suivre notre présentation préparée<sup>20</sup> sur PowerPoint, avec l'horaire approximatif suivant :

**Tableau 3 Horaire des groupes de discussion**

- 5 minutes pour un tour de table de présentation et une activité d'amorce ;
- 5 minutes pour la mise en situation ;
- 20 minutes pour la présentation de monsieur Gille Tremblay (prés. LVBF) ;
- 5 à 10 minutes, questions d'éclaircissement ;
- 20 minutes par dimensions, temps consacré à l'animation du groupe de discussion, avec les questions préparées sur les trois volets : économique, écologique et social (durée totale de 2 heures) ;
- Un petit mot de la fin et remerciement ont suivi cette rencontre qui fût conviviale et bien animée.

Comme mentionné précédemment, le premier groupe de discussion a eu lieu le 5 août 2015, de 19h à 21h avec 14 participants, représentant 13 organismes municipaux ou par municipaux<sup>21</sup>.

### **3.2 Le groupe de discussion du Centre Multisports Nazaire-Girard**

Le deuxième groupe de discussion a eu lieu le mercredi suivant, le 12 août, entre 19h et 21h. Nous avons suivi à peu près le même plan pour la deuxième rencontre à Laterrière, avec 13 invités, représentant les organismes de cet arrondissement<sup>22</sup>. Le secteur de Laterrière (secteur B), rappelons-le, se situe au cœur de l'ancien village Laterrois, avant la fusion municipale. Soulignons que cette rencontre était la dernière activité qui terminait la cueillette d'informations sur le terrain.

---

<sup>20</sup> Voir annexe 7a : Présentation PowerPoint pour les groupes de discussion.

<sup>21</sup> Voir Annexe 4 : Liste des invités pour les groupes de discussion.

<sup>22</sup> Voir Annexe 4 : Liste des invités pour les groupes de discussion.

À partir d'une méthodologie relativement souple, pour assurer une participation citoyenne optimale et suffisamment rigoureuse pour cerner exhaustivement les tenants et aboutissants de l'enjeu, des consultations ont été réalisées. Considérant l'effervescence des activités estivales (les vacances, les visites, les séjours au chalet, etc.), il a fallu reporter la tenue des groupes de discussion au début du mois d'août. Les premières semaines de juillet ont permis d'établir les listes avec toutes les coordonnées, adresses, numéros de téléphone et courriels des organismes ou associations touchés, dans l'arrondissement Chicoutimi et celui de Laterrière<sup>23</sup>.

D'autre part, il y avait la question éthique de cette enquête terrain, soit la conception d'un formulaire de consentement qui a été reproduit en deux copies (une pour les répondants et une pour nos dossiers). Nous avons aussi effectué un travail de reproduction des zones touchées, à partir des cadastres<sup>24</sup>, fournies par LVBF, afin de mieux illustrer les terrains; l'idée étant de savoir où passaient exactement les sentiers sur le territoire, puisqu'avec la carte macro figurant dans le prospectus distribué, on ne répondait pas précisément aux questions soulevées par les répondants.

Plusieurs options s'offraient à nous sur le plan méthodologique quant à la planification d'une intervention et d'une enquête terrain. L'idée centrale était de sonder les points de vue sur une telle proposition de changement dans le paysage de Saguenay, et ce, plus spécifiquement tout le long de la Rivière-du-Moulin. Nous avons utilisé, à différents moments, des outils d'investigation complémentaires. Par exemple : une lettre d'information<sup>25</sup>, des rencontres de certaines personnes pour informations, des recherches informatiques (coordonnées et informations sur les acteurs), des contacts (mini sondages) téléphoniques, des entrevues (6 en tout) et 2 groupes de discussion.

Toutes les étapes de cette recherche ont impliqué un questionnement sur l'imputabilité, le partenariat, les mécanismes de régulation et de concertation... Dans ce stage, une attention

---

<sup>23</sup> Voir annexe 4 : Listes des invités pour les groupes de discussion.

<sup>24</sup> Voir annexe 5 : Cadastres et cartes.

<sup>25</sup> Voir annexe 2 : Lettre d'invitations et de convocations.

particulière fût portée sur ces aspects, en demeurant sensible et ouvert à ce qui pourrait être pertinent et utile, pour bien faire connaître et comprendre le projet à l'ensemble des acteurs impliqués.

Plusieurs documents et outils pertinents ont été créés pour expliquer le projet Corrivert (présentation « PowerPoint », cartes, mémoire, textes, prospectus); ce matériel<sup>26</sup> a été mis à profit pour organiser les groupes de discussion. Le travail consistait essentiellement à structurer, programmer et planifier ces événements sur les plans : logistique, promotionnel, thématique, technique, etc.

À cet effet, soulignons que méthodiquement, nous avons effectué un suivi très régulier avec les responsables du projet au Verts boisés et les acteurs consultés et, chacun a bien voulu donner de son temps, ce qui a permis de bien encadrer la démarche. Toutefois, puisque nous étions en pleine saison estivale, il a fallu effectuer quelques ajustements pour rejoindre le plus de gens possible.

Les entrevues et groupes de discussion ont été relativement efficaces dans une visée exploratoire où l'on a eu peu de moyens et de temps pour dresser le portrait d'une vision citoyenne.

Rappelons que l'objectif de cette enquête était d'explorer les points de vue et les pistes de réflexion, dans le domaine du développement récréotouristique et/ou agrotouristique, en ce qui a trait à l'acceptation d'un projet de parc linéaire au cœur de Chicoutimi. Soulignons, en synthèse, que cette recherche-action avait une visée exploratoire et tournait essentiellement autour des dimensions sociale, écologique, politique et économique concernant la représentation collective du développement d'un parc linéaire au cœur de l'arrondissement de Chicoutimi. Les données recueillies et les analyses qui en découlent sont de nature qualitative et portent sur les positions des acteurs concernés. Les positions de ces acteurs montrent des contradictions et des convergences, sur les différentes visions des

---

<sup>26</sup> Voir la liste des documents utilisés en bibliographie.

acteurs en présence. Les données recueillies serviront notamment à orienter les étapes futures du projet, c'est-à-dire le plan d'affaires et la mise en œuvre du projet.

### **3.3 Les outils de collecte : les entrevues et les groupes de discussions<sup>27</sup>**

L'entrevue et le groupe de discussion sont deux outils différents, mais ils ont comme point de convergence la nécessité de fabriquer un schéma d'entrevue. Dans le cas de cette recherche-action, les protocoles d'entrevue utilisés se combinaient pour permettre l'analyse comparée. Dans ce canevas d'entrevue, l'idée était tournée vers la vision des acteurs en ce qui regarde les dimensions sociale, économique et écologique.

Au point de départ, nous avons rédigé un texte de présentation accompagnant le canevas d'entrevue. Celui-ci comprenait sommairement l'identification des responsables de la recherche, une explication simplifiée du sujet ou du but de la recherche et les règles élémentaires d'éthique comme, l'assurance du respect de l'anonymat des répondants et des remerciements. La création du canevas d'entrevue posait le défi de bien ordonner les questions et s'assurer que les répondants comprendraient correctement ce qui leur était demandé.

Chaque question a donc soigneusement été élaborée en fonction des objectifs et d'un respect éthique des participants. Les questions reflétaient les dimensions et les indicateurs et étaient regroupées selon trois thèmes: l'écologie, l'économie et le social, avec, idéalement, des phrases de transition entre ces dimensions.

Le tableau 4 présente les dimensions qui ont servi pour la préparation des canevas d'entrevue et l'analyse des données. Ces dimensions sont inspirées du développement durable comme nous le verrons dans la partie suivante sur le cadre d'analyse.

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, Maurice Angers (2000).

**Tableau 4 Opérationnalisation de l'enquête terrain**

Concepts	Dimensions du D.D.	Indicateurs
<b>Développement récréotouristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économique</li> <li>• Écologique</li> <li>• Sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de développement, production, emplois, retombées...</li> <li>• Protection, mise en valeur, sensibilisation...</li> <li>• Préoccupations, normes, lois, réglementations, programmes...</li> </ul>
<b>Perceptions du projet Corrivert</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économique</li> <li>• Écologique</li> <li>• Sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements, subventions, administration, utilisation...</li> <li>• Sensibilisation, expertises, protection, préservation, entretien...</li> <li>• Acteurs sociaux, groupes, organisations, concertation, choix collectifs...</li> </ul>

## CHAPITRE 4

### LE CADRE D'ANALYSE DE L'INTERVENTION

Il s'agit ici de présenter l'angle conceptuel devant servir à l'analyse des données. Dans la documentation<sup>28</sup>, nous pouvons constater que la dimension écologique est polysémique et repose sur des cadres de références idéologiques, parfois très divergents. Les valeurs qui dictent les choix d'un projet de développement, comme celui proposé par les Verts Boisés, demandent une certaine clarification sur le sens que l'on veut lui donner. Le cadre d'analyse de cette recherche reposait sur des dimensions interdisciplinaires et écosociologiques et, à cet effet, de nombreux ouvrages consultés ont servi de base de référence.

#### 4.1 Le développement durable

Dans une vision écosociologique, selon Philippe Harman<sup>29</sup>, la question du développement durable se présente comme une perspective croisée en matière de gouvernance, c'est-à-dire qu'elle implique une gestion externe et interne, car il y a une divergence tactique entre le public et le privé. Les dimensions sont multiples et se présentent à plusieurs échelles, soient qu'elles impliquent une pluralité d'acteurs, qui sont en interaction autour du concept dominant de développement durable. Ces quelques mots recourent : l'économie, l'environnement, le social et impliquent une participation dans la gouvernance du vivant qui soit la plus équitable possible.

Pour le projet Corrivert, nous avons surtout développé autour du concept de développement durable (D.D.) qui demeure, malgré quelques équivoques sémantiques, toujours aussi dominant dans les enjeux de développement. Dans cet esprit, nous avons utilisé une grille

---

<sup>28</sup> Voir les travaux de Rémi Barbier, Philippe Boudes, Jean-Paul Bozonnet, Jacqueline Candau, Michelle Dobré, Nathalie Lewis et RUDOLF, Florence Rudolf (2012) sous la direction de, « *Manuel de sociologie de l'environnement* », Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, 506 pages.

<sup>29</sup> Extrait de Barbier et Al. (2012) Philippe Harman, « *Développement durable et gouvernance urbaine, perspective croisée* » p. 259.

d'analyse recoupant les trois sphères évoquées par le D.D. : économique, écologique et sociale et, puisque tous les projets québécois de développement sont maintenant assujettis à la loi sur le D.D., nous soumettrons notre analyse de résultats aux critères définis par cette loi, c'est-à-dire:

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement<sup>30</sup> ».

Une vision à long terme du développement, incluant les dimensions écologique, sociale et économique. Une société qui se développe économiquement, mais où il y a une plus grande attention portée aux influences interactives entre l'humain et la nature.

En fait, le développement durable, tel que défini, ne se limite pas aux questions d'environnements naturel ou physique; il englobe la société et l'économie qui interagissent avec le milieu naturel pour définir les conditions du développement. Les trois dimensions principales qui serviront à cette analyse sont présentées dans le tableau 5 qui suit.

**Tableau 5 Les trois dimensions du cadre d'analyse**

- Écologique : relatif au milieu où l'on vit avec la biodiversité, l'environnement, la faune, la flore, la pollution, le climat, l'eau, les milieux humides...
- Sociale : les comportements des collectivités et des populations dans leurs milieux de vie, leurs activités, leurs identités, les relations entre les groupes, la gouvernance, les habitudes de vie et les valeurs culturelles : qualité de vie, relation inter génération, consommation, production...
- Économique : l'efficacité économique, les retombées, le rendement, les ressources humaines et matérielles, le potentiel de développement, l'utilisation des ressources, la valorisation et la dévalorisation des territoires...

<sup>30</sup> Loi sur le développement durable, URL <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/resume-loi.pdf> consultée en novembre 2015.

Pour ces dimensions, nous nous sommes inspirés, avec quelques ajustements liés aux particularités du projet, des principes élaborés par le ministère québécois du développement durable<sup>31</sup>.

Mais avant de poursuivre plus avant, il nous faut effectuer quelques clarifications concernant le concept de développement durable et la dimension écologique.

## **4.2 L'écologie**

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'écologie s'est penchée sur les aménagements urbains et forestiers, et des questions comme le reboisement et le développement d'une économie verte, ont incarné alors parfaitement une vision scientifique, englobant les sciences humaines et les sciences de la nature. Cette façon de concevoir la science apporte un visage nouveau, une science plus ouverte, car elle ne se cantonne pas exclusivement dans les laboratoires, mais maintient un lien continu avec le monde par les implications nombreuses sur les scènes politiques et auprès des nombreuses associations qui travaillent en lien avec l'écologie et le développement durable.

Sur le territoire québécois, dans toutes les régions, cela implique de repenser les modèles de gestion et de développement du territoire et de revoir notamment les plans d'aménagements urbains, comme proposé dans le projet Corrivert, inspiré par le sommet sur la biodiversité de Montréal de 2010.

---

<sup>31</sup> Loi sur le développement durable URL <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/resume-loi.pdf> consulté en novembre 2015 « Dans sa Loi, le gouvernement du Québec a inscrit 16 principes de développement durable. Afin de mieux intégrer la recherche du développement durable dans leurs sphères d'intervention, les ministères et organismes prennent en compte l'ensemble de ces principes, dans le cadre de leurs différentes actions. Ces principes sont : « Santé et qualité de vie », « équité et solidarité sociale », « protection de l'environnement », « efficacité économique », « participation et engagement », « accès au savoir », « subsidiarité », « partenariat et coopération intergouvernementale », « prévention », « précaution », « protection du patrimoine culturel », « préservation de la biodiversité », « respect de la capacité de support des écosystèmes », « production et consommation responsable », « pollueur payeur » et « internalisation des coûts » (voir p. 4 de la loi du D.D. Qc).

En réalité, nous remarquerons qu'il y a une tendance qui vise la revitalisation des milieux de vie, un mouvement qui tend à modifier le paysage. Ces objectifs sont inspirés par des acquis de la Révolution tranquille, notamment : des services à la population, du développement régional et de plus en plus aujourd'hui de la question de la place de l'environnement dans l'économie. Ce sont des mobilisations pour protéger les acquis et pour la préservation des ressources naturelles dans les différents territoires et celles des identités (collectives et individuelles).

L'occupation du territoire, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, avec des idées centrales comme : le développement durable, les emplois valorisants, le maintien et l'amélioration des services et la réhabilitation des identités, constituent un ensemble d'enjeux qui s'entrecroisent dans un ensemble « écosystémique » complexe.

Comment réguler le tout afin de dégager des compromis et des consensus? Ce projet de stage et l'analyse des résultats qui en découle s'inscrivent essentiellement dans le paradigme du développement durable et des enjeux sociaux économiques de régions, comme celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## CHAPITRE 5

### LES RESULTATS OBTENUS

Dans une perspective de développement durable, nous pourrions dire que la proposition d'une nouvelle infrastructure (l'aménagement d'un parc linéaire le long de la Rivière du Moulin), dans une municipalité de taille moyenne comme Ville Saguenay, devra se baser sur trois grands critères : économique, écologique et social. Ces derniers sont relativement utilisés, connus, partagés et compris, par l'ensemble des protagonistes que nous avons consultés. Les résultats présentés sont le fruit des enquêtes terrain et vous comprendrez que l'exhaustivité est pratiquement impossible à atteindre, avec un cadre d'analyse aussi vaste. Nous exprimerons quelques considérations selon lesquelles nous ne pouvions pas, par exemple, consulter la centaine de propriétaires riverains, dans le cadre d'une recherche somme toute très limitée en termes de ressources humaines, de ressources financières et finalement, sur le plan de la durée (15 semaines). Néanmoins, l'exercice consultatif fût porteur de sens et apporta beaucoup d'éléments pertinents quant aux aspects favorables, d'incertitudes ou défavorables, avec lesquels l'organisme LVBF devra composer dans les étapes subséquentes de la concrétisation du projet de corridor vert le long de la Rivière-du-Moulin.

Premièrement, un verbatim complet des entrevues et des deux groupes de discussion a été effectué, représentant un document d'environ soixante pages. Ce dernier a fait l'objet d'une mise en forme synthèse. Le deuxième traitement effectué fut pour dégager le sens du discours des acteurs et les éléments principaux que nous vous présenterons ici sous la forme de tableaux et d'analyse écosociologique.

Nous vous proposerons d'abord une condensation des commentaires recueillis par catégories, soient : les propriétaires fonciers, les propriétaires de terres agricoles, les administrateurs municipaux et finalement, les organisations municipales ou

para municipales consulté. Par la suite, nous effectuerons une analyse synthèse pouvant dégager des informations constituant un portrait de l'ensemble des consultations effectuées.

### 5.1 Les propriétaires fonciers

Ces personnes sont des citoyens qui résident sur les rives de la Rivière-du-Moulin. Leurs propriétés seraient éventuellement touchées par le passage du parc linéaire projeté. En tout, ils représenteraient environ 10 % des bandes de terrains à acquérir.

Nous avons interrogé deux propriétaires fonciers, le tableau 6a présente les éléments dégagés marquant une incertitude ou des opinions en défaveur, du projet, et ce, à travers les trois dimensions d'analyse déjà présentées.

**Tableau 6a Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d'incertitudes sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires fonciers consultés**

<b>Vision générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le coût élevé, 7 millions \$ ;</li> <li>• la situation budgétaire de la municipalité est précaire ;</li> <li>• avant, il y a des priorités à établir sur d'autres choses ;</li> <li>• la non-équité entre taxes payées et services reçus.</li> </ul>
<b>Dimension économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les gens à vélo ne dépensent que très peu ;</li> <li>• l'accès, à l'arrière des propriétés par des sentiers, est un danger pour les vols ;</li> <li>• le risque d'empiètement sur les terrains privés ;</li> <li>• la crainte de détérioration par des motorisés.</li> </ul>

**Tableau 6a Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d’incertitudes sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires fonciers consultés**

<p><b>Dimension écologique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a beaucoup d’amphibiens et de moustiques, le milieu humide est peu accueillant ;</li> <li>• la nuisance des rats laveurs ;</li> <li>• avoir des accès pour les incendies et les accidents ;</li> <li>• faire un entretien fréquent pour les arbres morts... ;</li> <li>• une responsabilité écologique de tout un chacun ; pour l’environnement, pensons aux changements climatiques ;</li> <li>• la possibilité d’inondations (voir le déluge de 1996) ;</li> <li>• on doit respecter ce qu’on dit de faire pour l’entretien et ce qui a été fait par les résidents privés.</li> </ul>
<p><b>Dimension sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les citoyens doivent savoir, car tous paient ;</li> <li>• on ne peut pas céder gratuitement, sans une certaine entente de protection, par exemple, les droits des terrains présents et futurs ;</li> <li>• on est trop pris déjà pour s’impliquer dans ce projet.</li> </ul>
<p><b>Conclusion</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incertitude sur le moment pour réaliser ce projet, et ce, en raison des budgets municipaux (l’endettement).</li> </ul>

Pour les éléments exprimant une certaine crainte des propriétaires fonciers, on remarquera la dimension de la propriété privée concernant : les coûts élevés, les taxes, les budgets à prioriser, les risques de vols, la crainte d’empiètement par des motorisés. De plus, on exprime que les zones touchées sont parfois peu attrayantes et que les propriétaires ont effectué bénévolement certains aménagements (reboisements, ménages...). Aussi, serait-il important de respecter ces efforts et de les mettre en valeur.

La faune et la flore sont sensibles à leurs yeux, mais elles peuvent aussi être nuisibles. Par exemple, on a soulevé la question des espèces jugées envahissantes, les rats laveurs et les moustiques, mais il y a parallèlement un sentiment de protection et de gestion exprimée, comme les frayères à poissons observées dans le secteur, qui sont à protéger de même que la gestion des barrages de castors, de rats musqués, des arbres morts, etc.

En somme, dans une dimension environnementale globale, on souligne un besoin de vigilance pour la pollution, les accidents, les incendies et on développe également un questionnement sur les changements climatiques, avec ses conséquences parfois dramatiques (voir le déluge de 1996).

Ces propriétaires ne seraient pas prêts à s'impliquer dans la gestion de ce genre d'infrastructure, et ce, en raison d'autres implications bénévoles déjà très prenantes. Enfin, ils n'accepteraient pas nécessairement de céder gratuitement et sans certaines garanties, les terrains convoités. Par exemple, il faudrait avoir l'assurance que si le projet ne se concrétisait pas, les propriétaires auraient une priorité pour acquérir à nouveau leurs terrains, aux mêmes prix vendus.

Voici maintenant, dans le tableau 6b suivant, les éléments en faveur du projet.

**Tableau 6b Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires fonciers consultés**

<b>Vision générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet bien, mais de grande envergure.</li> </ul>
<b>Dimension économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela aiderait pour les gîtes et l'hébergement local ;</li> <li>• profitable pour des réparateurs de vélos ;</li> <li>• le développement de restauration dans le secteur ;</li> <li>• des emplois pour garder nos jeunes en région ;</li> <li>• le vélo en famille permet des rencontres intergénérationnelles.</li> </ul>
<b>Dimension écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La surveillance pour la pollution ;</li> <li>• cela aiderait au nettoyage du secteur.</li> </ul>
<b>Dimension sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une corporation citoyenne ;</li> <li>• une consultation sur notre milieu de vie ;</li> <li>• une augmentation de l'achalandage touristique ;</li> <li>• le partage et l'implication dans le développement entre la ville et ses citoyens.</li> </ul>
<b>Conclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est bien d'investir dans ce projet plutôt que dans un quai d'escale qu'on ne peut pas toujours fréquenter...</li> </ul>

En synthèse, nous remarquerons que les propriétaires consultés ont des aspirations précises, quant au développement de leur secteur. Avoir des infrastructures favorisant un plus grand achalandage pourrait être bénéfique pour le développement de leur milieu de vie. Nous devons préciser que les répondants sont situés dans la zone B, celle de Laterrière et qu'ils pourraient avantageusement tirer certains bénéfices économiques de ce projet (hébergement, achalandage touristique, restauration, rencontres intergénérationnelles et emplois pour les jeunes).

Par ailleurs, ils ont exprimé des réflexions à l'effet que la maintenance régulière aiderait à la dépollution de certaines zones laissées à l'abandon. Cette maintenance et l'entretien devraient se faire par une corporation locale, puisque la municipalité ne peut s'occuper de tout. On l'entrevoit dans une entente de partenariat où la municipalité garderait un certain droit de regard.

Les informateurs consultés concluent que l'idée d'investir dans des infrastructures où toute la population pourrait en bénéficier est préférable à celles dont seulement une portion de gens pourrait en profiter, alors que tout le monde doit payer la facture. Ainsi, la consultation à cet égard devrait être la plus vaste possible, car tous investissent dans des projets collectifs de ce genre.

## **5.2 Les agriculteurs**

Ces personnes sont des citoyens résidant sur les rives de la Rivière du Moulin. Leur propriété agricole serait éventuellement touchée par le passage du parc linéaire projeté. En tout, ils représentent environ 70 % des bandes de terrains à acquérir.

Nous avons interrogé des propriétaires de terres agricoles ; un faisant la production laitière et un autre dans la production maraîchère. Le tableau 7a présente les éléments marquant une incertitude ou en défaveur, portant sur le projet à travers les trois dimensions d'analyse.

**Tableau 7a Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d’incertitudes sur le projet Corrivert phase 1, selon les agriculteurs consultés**

<b>Vision générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On ne peut pas passer sur nos terres ;</li> <li>• les débordements sont fréquents, par exemple des motoneiges ;</li> <li>• l’empiètement pour cueillir des fruits, légumes et autres...</li> </ul>
<b>Dimension économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le travail à la ferme n’est pas adapté à une production laitière (on a besoin de peu de main-d’œuvre) ;</li> <li>• ne figure pas dans nos plans de développement, pour les cultures maraîchères ;</li> <li>• les chutes de la rivière sont dangereuses pour le nautique (kayak ou autres...) ;</li> <li>• la destruction d’un projet de vie (avoir un chalet sur la rive) ;</li> <li>• le sentiment d’être violé dans notre intimité ;</li> <li>• l’exemple du passé, avec le parc RDM et le non-respect de privilèges d’accès promis, après qu’on ait accordé des servitudes.</li> </ul>
<b>Dimension écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pollution et les poubelles ;</li> <li>• la responsabilisation des gens... ;</li> <li>• besoin de beaucoup de surveillance, 24h/24h et cela est complexe sur 16 km ;</li> <li>• les ours attirés par les poubelles sont une nuisance pour les troupeaux ;</li> <li>• plus on offre des activités, plus on perturbe le milieu naturel ;</li> <li>• l’entretien doit être fréquent pour les bris liés aux crues ;</li> <li>• ne pas passer sur nos récoltes ; empiètements, débordements... ;</li> <li>• une dénivellation dangereuse pour la fréquentation humaine ;</li> <li>• les ruisseaux sont à protéger ;</li> <li>• il serait impossible de protéger des arbres fruitiers, même avec des clôtures de six pieds ;</li> <li>• les mégots et les incendies sont des risques très importants ;</li> <li>• les champs ne vont pas avec des passants ;</li> <li>• il faut protéger notre faune aviaire (héron, grand-duc, balbuzard).</li> </ul>
<b>Dimension sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des stagiaires, dans des parcs, pour la surveillance, c’est souvent nettement insuffisant. Il faut plus que ça, une permanence ;</li> <li>• important de consulter et qu’on ait notre place légitime et ce, de façon proportionnelle, en fonction des lots de terre possédés et touchés et de l’usage qu’on en fait (c’est notre gagne-pain) ;</li> <li>• contre le ski de fond, car les sentiers sont alors trop larges et permettent le passage de véhicules motorisés ;</li> <li>• on a suffisamment de services de ce genre ailleurs et la Rivière-du-Moulin manque d’envergure pour intéresser les touristes ;</li> <li>• très en désaccord avec tous passages sur les terres agraires.</li> </ul>
<b>Conclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnement sur le pourquoi on n’a pas été consulté, nous les agriculteurs, avant de faire ce genre de projet.</li> </ul>

Des objections majeures se sont exprimées au niveau du milieu agricole. Dans l'ensemble, les répondants et même ceux sollicités antérieurement ont démontré une réticence évidente envers le projet. On craint beaucoup l'empiètement, le manque de consultation ou encore des consultations biaisées, ne reflétant pas leurs droits particuliers, car ils exploitent et vivent de ces terres.

On est donc peu enclin à donner des avis constructifs ; on préfèrerait que les développements de ce genre d'infrastructures se fassent ailleurs, car, en définitive, il y a beaucoup de zones plus intéressantes que le long de la petite Rivière-du-Moulin.

Sur le plan écologique, les passants sont perçus comme une nuisance pour le milieu agricole en ce qui concerne ; la protection de la faune aviaire, les comportements répréhensibles des usagers (comme des déchets disséminés attirant des ours et causant des dommages aux troupeaux bovins), ainsi que l'auto cueillette non responsable. Enfin, le passage de motorisés, déjà très fréquents même sans parc, cause de forts dommages aux semences.

Finalement, sur le plan social, on aurait bien aimé être consulté avant d'élaborer un tel projet. Voici maintenant le tableau 7b, qui présente les éléments favorables au projet :

**Tableau 7b Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires agricoles consultés**

<b>Vision générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet est bien, seulement s'il ne passe pas sur nos terres.</li> </ul>
<b>Dimension économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun commentaire favorable exprimé par nos répondants.</li> </ul>
<b>Dimension écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de protéger l'eau de la rivière ;</li> <li>• entretien seulement quand il y a des dommages, comme les inondations de 1996 et des arbres morts ;</li> </ul>
<b>Dimension sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout le monde devrait être consulté, puisque tous paient ;</li> <li>• important que les agriculteurs soient impliqués ;</li> <li>• ce sont de bonnes choses pour la qualité de vie des gens.</li> </ul>

**Tableau 7b Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, selon les propriétaires agricoles consultés**

<b>Conclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun commentaire favorable exprimé par nos répondants.</li> </ul>
-------------------	---

Le message semble sans équivoque, les producteurs agricoles ne souhaitant pas vraiment de développement agrotouristique sur leurs terres. Toutefois, selon certaines réactions et certains commentaires, on ne voudrait pas nécessairement empêcher complètement ce genre d’initiative, mais il faudrait sans doute beaucoup plus de consultations et probablement envisager d’autres tracés, si l’on prévoyait traverser les terres.

On s’inquiète également du poids démocratique des décideurs, ce n’est pas le même enjeu lorsque le terroir est ton gagne-pain.

En définitive, les intentions générales de développer des activités saines sont de bonnes choses pour la vie. Par contre, il y aurait une grande part d’éducation populaire à prévoir, avec aussi, des mécanismes de surveillance efficaces et permanents.

### **5.3 Les administrateurs municipaux**

Ces personnes sont des employés, des cadres municipaux, qui ont à gérer différents aspects en lien relativement direct avec le développement des rives de la Rivière-du-Moulin. Leur expertise et leur collaboration seraient éventuellement sollicitées, pour le développement du parc linéaire projeté.

Nous avons interrogé deux administrateurs municipaux, dont voici les éléments dégagés marquant une incertitude ou en défaveur, portant sur le projet à travers les trois dimensions d’analyse. Le tableau 8a présente les éléments en défaveur ou d’incertitudes.

**Tableau 8a Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d’incertitudes sur le projet Corrivert phase I, par les administrateurs municipaux consultés**

<b>Vision générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun commentaire défavorable exprimé par nos répondants.</li> </ul>
------------------------	---

**Tableau 8a Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d’incertitudes sur le projet Corrivert phase I, par les administrateurs municipaux consultés**

<p><b>Dimension économique</b></p> <p><b>Dimension économique (suite)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire attention, car le libre marché est difficile à gérer (gîtes, hébergements, restauration...);</li> <li>• aussi, ne pas saturer l’offre d’activités de plein air;</li> <li>• les portions de paysages à exploiter, sur la rivière, devront être vraiment particulières;</li> <li>• ne pas dédoubler les services;</li> <li>• dommageable pour les terres agricoles, si tout est mal contrôlé;</li> <li>• l’intimité des riverains propriétaires peut être perturbée avec des passants cyclistes, piétons et nautiques...;</li> <li>• craintes pour les motorisés et le vandalisme;</li> <li>• visions divergentes du développement dans la population (il y a toujours des gens contre, et ce, avec tous changements sociaux);</li> <li>• le travail à la ferme est peu connu en région.</li> </ul>
<p><b>Dimension écologique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes ministérielles et municipales à respecter pour tous les travaux environnementaux;</li> <li>• une certaine atteinte à la faune et la flore indéniable, mais contrôlable;</li> <li>• craintes d’empiètements sur des milieux fragiles et sensibles;</li> <li>• capacité de la nature à supporter l’envahissement humain;</li> <li>• difficultés géophysiques : escarpements, ravins, ruisseaux...;</li> <li>• ne développer qu’un côté des rives pour garder un espace à la faune et la flore;</li> <li>• être prudent et vigilant sur la façon de le faire, afin de respecter le milieu naturel;</li> <li>• avoir des sorties d’urgence accessibles pour des motorisés, en cas de possibles accidents (noyades, incendies, blessures...);</li> <li>• signalisations et barrières à penser;</li> <li>• entretien régulier à prévoir; c’est essentiel et doit être régulier;</li> <li>• exigences pour les vélos; on doit balayer une fois par semaine, ce qui signifie faire des choix de connexion ou non, avec les réseaux actuels (voir la Véloroute);</li> <li>• une corporation doit voir à la gestion de tout ça, car la Ville s’occupe des voies publiques;</li> <li>• attention à la multiplication ou la duplication des services.</li> </ul>
<p><b>Dimension</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien à établir avec la Ville. Pour la gestion, cela devrait être une corporation comme la CPRDM<sup>32</sup> et celle du centre Multisport Nazaire-Girard. La Ville peut toutefois accorder des mandats à long terme, un partenariat à établir avec plusieurs organismes;</li> <li>• sur le choix des activités, avoir une restriction du ski de fond à la zone</li> </ul>

<sup>32</sup> CPRDM Corporation du parc de La Rivière-du-Moulin.

**Tableau 8a Les commentaires exprimés sur des aspects défavorables ou d’incertitudes sur le projet Corrivert phase I, par les administrateurs municipaux consultés**

<p><b>sociale</b></p> <p><b>Dimension sociale (suite)</b></p>	<p>actuelle du parc RDM, car les besoins en entretien (gel, dégel, damage...) et les largeurs exigées (25 pieds), sont incompatibles avec le pédestre estival ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour les activités proposées, il faut voir à s’adapter avec les besoins exprimés et s’ajuster ;</li> <li>• la baignade est à proscrire puisque le niveau de la rivière fluctue et qu’il est impossible de baliser une zone sécurisée ;</li> <li>• une consultation à prévoir pour rejoindre tous les acteurs concernés serait l’idéal ;</li> <li>• parfois mieux vaut restreindre les consultations, cela dépend, il arrive que ça fonctionne bien sans consultation (ex. : la Rivière aux Sables), mais idéalement, joindre le plus de gens concernés possibles aiderait pour que l’acceptabilité soit au rendez-vous ;</li> <li>• les élus doivent embarquer et y croire, sinon les chances de concrétisations sont minces ;</li> <li>• il y aura toujours des gens contre, mais il faut aller de l’avant ;</li> <li>• recommandation de négocier les acquisitions par l’organisme LVBF et ce, individuellement, afin d’éviter les surenchères des terrains (spéculation de groupe) ;</li> <li>• pour la ville, les cas d’expropriations sont souvent très difficiles et complexes.</li> </ul>
<p><b>Conclusion</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On pourrait s’attendre, selon l’expérience de Jonquière, sur : 100 % de terrains à acquérir, 50 % acceptent de céder, 30 % vendent et 20 % doivent être expropriés ;</li> <li>• ne pas oublier de retirer le volet baignade et d’inclure les ornithologues et OBV<sup>33</sup> dans vos consultations ;</li> <li>• attention au respect de la biodiversité.</li> </ul>

Les premiers commentaires d’incertitude ont porté sur la vulnérabilité économique de petits marchés. On devrait faire attention à la saturation de l’offre (ex. : les gîtes) et au dédoublement d’activités récréotouristiques. De plus, un peu comme nous l’avons observé dans les entrevues précédentes, les craintes de dommages aux terres agricoles, de violation de l’intimité et de bris liés aux vandalismes et dommages causés par les motorisés, sont très présents à l’esprit des répondants. Aussi, est-il important de se concentrer sur la façon de bien faire ce type de développement.

<sup>33</sup> OBV Organisme Bassin Versant.

Sur la dimension écologique, ils ont remarqué qu'il est difficile d'envisager ce genre de projet sans causer quelques désagréments à la biodiversité, la faune et la flore. Des mesures seraient nécessaires pour respecter notamment, les normes ministérielles et municipales, en matière de développement dans un milieu naturel fragile.

Il serait aussi à considérer des caractéristiques géophysiques (escarpements, ravins, ruisseaux...), parfois difficiles à protéger et à aménager adéquatement. La sécurisation du milieu serait aussi une variable importante à considérer (installation de barrières, de sorties d'urgence, de signalisations, etc.). Sur la dimension écologique, ils ont souligné que l'entretien est le nerf de la guerre et peut parfois être exigeant, par exemple, si on souhaite se connecter avec la Véloroute, il faut passer le balai hebdomadairement.

Dans le choix des activités, la baignade serait à proscrire, en raison des fluctuations trop fréquentes du niveau de la rivière qui empêchent l'établissement de balises de sécurité. Il faudrait aussi tenir compte du fait que le ski de fond demande des sentiers très larges (25 pieds) et n'est pas tout à fait compatible avec des sentiers pédestres estivaux (voir les problématiques de gel, de dégel, de damage des pistes).

Enfin, ils ont soulevé que la gestion de ce type de parc ne devrait pas être assumée par la municipalité, mais par une corporation spéciale, comme celle du PRDM. Des mandats à long terme pourraient être déterminés. D'un commun accord, il faudrait un volet élargi pour permettre idéalement à toute la population limitrophe de s'exprimer et donner leur point de vue. En ce sens, on parle d'une concertation limitée aux acteurs touchés, avec certains pouvoirs de gestion et recommandations, mais sous l'égide de la municipalité.

Du côté des éléments en faveur du projet, voici ce que les répondants ont mentionné dans le tableau 8b.

**Tableau 8b Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, par les administrateurs municipaux consultés**

---

**Tableau 8b Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, par les administrateurs municipaux consultés**

<p><b>Vision générale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plus-value pour l'arrondissement de Chicoutimi ;</li> <li>• une continuité avec le parc RDM ;</li> <li>• des aménagements recherchés et populaires ;</li> <li>• un succès assuré, comme avec la Rivière aux Sables de Jonquière ;</li> <li>• une connexion avec Laterrière pour le sport, le loisir, le plein air... ;</li> <li>• briser la situation d'enclavement de Laterrière, car connecter avec le boulevard Talbot est impossible et les rangs sont intéressants pour ça ;</li> <li>• un développement normal pour Saguenay vers une vision réseau entre les cinq rivières et les différents parcs municipaux.</li> </ul>
<p><b>Dimension économique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en valeur des paysages typiques, dont celui agricole ;</li> <li>• récréotouristique et agrotouristique ; il y a des unions intéressantes à faire ;</li> <li>• réseautage avec le lac Kénogami, la Véloroute, le Saguenay et qui bonifie l'offre pour les touristes et les visiteurs ;</li> <li>• amélioration du milieu de vie des citoyens ;</li> <li>• la prolongation des séjours a des impacts sur la restauration, l'hôtellerie, l'hébergement... ;</li> <li>• le touristique est rentable et payant ;</li> <li>• se déplacer sur le territoire et découvrir ces différentes facettes ;</li> <li>• l'Europe est inspirante pour l'agrotourisme et ce concept est intéressant, pour établir des liens internationaux ;</li> <li>• il y aurait une augmentation de la valeur des propriétés riveraines ;</li> <li>• il y aurait plus de vie et d'activités.</li> </ul>
<p><b>Dimension écologique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'achalandage diminue le vandalisme ;</li> <li>• aide à l'entretien du cycle naturel de vieillissement d'une forêt, cela peut être bien pour la nature et le milieu ;</li> <li>• il est possible de faire ce développement en minimisant nos impacts ;</li> <li>• LVBF a une bonne réputation dans ce domaine.</li> </ul>

**Tableau 8b Les commentaires exprimés plutôt favorables sur le projet Corrivert phase 1, par les administrateurs municipaux consultés**

<p><b>Dimension Sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons des exemples de partenariats entre la ville et les ressources : la CPRDM, les ambassadeurs à vélo, LVBF, OBV, le comité Rivage, le GNA<sup>34</sup>, le club des ornithologues... ;</li> <li>• positif de développer une corporation ouverte pour l’administration qui se développera au fur et à mesure en fonction des besoins ;</li> <li>• un mandat administratif accordé à long terme à une corporation, avec des volets de rencontres élargies pour pouvoir consulter tous les gens concernés ;</li> <li>• les commentaires des touristes sont très élogieux envers les infrastructures du parc RDM, alors en faire plus serait positif ;</li> <li>• le côté nautique (kayak, canot...) est intéressant et à développer davantage ;</li> <li>• pour une meilleure acceptabilité, les citoyens et les élus doivent embarquer et y croire ;</li> <li>• la consultation pourrait toutefois se limiter aux gens touchés ;</li> <li>• les gens aiment ce genre d’infrastructure (comme pour le cas de la Rivière-aux-Sables).</li> </ul>
<p><b>Conclusion</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des compétences des Verts Boisés pour les acquisitions foncières ;</li> <li>• un projet ambitieux de 7 millions \$, mais on a déjà un pas de fait pour le volet A (arr. de Chicoutimi) ;</li> <li>• les coûts d’évaluation sont raisonnables ;</li> <li>• bon projet, mais il y aura beaucoup d’ajustements à prévoir.</li> </ul>

Les répondants de l’administration municipale de Saguenay sont relativement en faveur du développement de ce genre d’infrastructure verte. Cela fait partie d’un plan de développement normal des parcs, nous disait-on, pour éventuellement arriver à un grand réseau d’ensemble reliant toutes les unités disséminées à travers la municipalité, c’est-à-dire en liant les sept principaux cours d’eau du secteur. Un lien cyclo piétonnier serait souhaitable avec une plus grande exploitation des paysages particuliers dont notamment ceux agricoles et aquatiques (le nautisme en rivière).

Cette connectivité serait idéale pour désenclaver Laterrière et joindre notamment le Centre Multisports de l’endroit ; des activités récréotouristiques que les touristes apprécient grandement pendant leur séjour ici et qui serait profitables de développer davantage

<sup>34</sup> Groupe Nature Animée.

puisque rentable économiquement ; une plus-value dans nos offres et une amélioration du milieu de vie des résidents, rehaussant la valeur de leur propriété.

Sur une dimension écologique, on remarquera que l'achalandage diminue le vandalisme et les comportements répréhensibles de certains usagers. De plus, on souligne que l'entretien d'une forêt est aussi bénéfique pour elle, dans son cycle de vieillissement. Il est très possible de faire ce type de développement, en diminuant les impacts sur l'environnement et LVBF possède une bonne réputation sur cet aspect.

Sur la dimension sociale, la municipalité a développé plusieurs mécanismes de partenariat avec des ressources communautaires, OBNL, de loisirs, de sports ou d'écologie : la CPRDM, les ambassadeurs à vélo, LVBF, OBV, le comité Rivage, le GNA, le club des ornithologues... Ces collaborations sont à privilégier pour les différentes consultations projetées et aussi, pour la future gestion d'une corporation ouverte, qui pourrait se bonifier et s'ajuster au fur et à mesure que le projet Corrivert se développerait.

En somme, sur l'aspect social, on parle surtout d'une concertation restreinte aux acteurs touchés directement et, on nous souligne que dans la population en général, les gens aiment beaucoup ce genre d'infrastructure.

Finalement, ce projet n'est encore qu'à ses débuts, il y a encore beaucoup d'étapes à franchir et, relativement au financement et sa vision globale, tout semble raisonnable et possible, si les gens et les élus embarquent et y croient.

#### **5.4 Les groupes de discussion**

Puisque ces rencontres sont le reflet d'interactions pluri acteurs, les visions exprimées se sont construites dans un déroulement progressif, c'est-à-dire qu'elles ont suivi un processus qui s'ajustait en fonction du fil des opinions exprimées. De plus, la dimension des secteurs (les arrondissements) et leurs représentations historiques et sociales, exprimées dans des contextes spécifiques divergents, ont joué un rôle prépondérant dans les propos ; ex. :

« pour ici, Laterrière et ceux de Chicoutimi... ». Ces propos correspondent assez bien avec le découpage administratif des arrondissements.

Les rencontres ont été conduites par une animation relativement souple. Ainsi, nous remarquerons que le classement des informations fût un peu plus ardu et, par ailleurs, moins précis. La dimension interactive, les sentiments exprimés, les subjectivités émotives, le non-verbal et le climat d'ensemble sont autant de facteurs à prendre en considération dans notre analyse. Aux fins de ce rapport de stage, nous avons effectué une condensation, relatant les principales idées exprimées, et ce afin de mieux les mettre en corrélation avec les résultats des entrevues et la grille d'analyse.

En tout, nous avons 28 répondants à l'enquête de groupes de discussion et nous tenons à souligner qu'il y a eu, par un heureux hasard, parité entre les hommes et les femmes dans les deux rencontres ; des répondants ciblés en quatre grandes catégories : les propriétaires fonciers, les agriculteurs, les administrateurs municipaux pour les entrevues et les organismes usagers pour les groupes de discussions.

## **Le groupe de discussion du parc de la Rivière-du-Moulin (PRDM)**

Situé dans l'arrondissement de Chicoutimi, le parc RDM se trouve au milieu du volet A, projeté par Corrivert phase 1. Ce Parc serait donc au cœur du développement projeté, ce qui fait que l'appui de la Corporation qui doit le gérer s'avère fort utile et très important. On retrouve, dans la Corporation du Parc de la Rivière-du-Moulin (CPDRM), une quinzaine d'organismes (17 pour être plus précis), qui travaillent en partenariat avec l'administration municipale. Elle vise à arrimer les différents intérêts gravitant autour de l'infrastructure du parc qui offre des activités de loisirs (principalement le ski de fond l'hiver et l'éducation au milieu naturel en été), mais aussi, d'autres loisirs divers : sportifs, communautaires, socioculturels. Ce lieu, pour le moins stratégique, a accueilli la rencontre du 5 août, dont voici les principaux commentaires recueillis :

Les commentaires du groupe de discussion du parc RDM sont présentés dans le tableau 9 suivant :

**Tableau 9 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1, par les représentants des groupes d'usagers consultés, pendant le groupe de discussion tenu au parc RDM**

<b>Vision générale sur la perception du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un beau projet avec de bons objectifs ;</li><li>• peut devenir un produit d'appel ;</li><li>• pertinence de faire bouger les gens, un besoin pour une population vieillissante ;</li><li>• des lieux sains et sécuritaires pour bouger ;</li><li>• une exploitation de nos beaux paysages ;</li><li>• le développement doit être en accord avec la nature et la communauté ;</li><li>• comparaison avec le Horse de Kénogami sur Cépál, c'est magnifiquement développé pour 4,5 millions \$, pourquoi pas ici (RDM);</li><li>• important de porter attention au partage cyclopiétonnier, car au PRDM, c'est parfois très dangereux ;</li><li>• on pourrait séparer les pistes, comme à Lévis (Québec) ;</li><li>• pour les randonneurs du Saguenay, c'est important de voir le projet globalement ;</li><li>• très intéressant de penser à des connectivités, et ce, même avec la rive</li></ul>
--	--

**Tableau 9 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1, par les représentants des groupes d’usagers consultés, pendant le groupe de discussion tenu au parc RDM**

<p><b>Vision générale sur la perception du projet (suite)</b></p>	<p>nord et tous les autres arrondissements. Avoir un lien avec les sentiers internationaux<sup>35</sup>, car des millions de touristes recherchent cela en Europe et aux É.-U., mais on n’a pas ce qu’il faut ici pour les recevoir ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• il faut voir le tout en grand, avec une offre locale globale incluant tous les parcs comme le parc Marin du Saguenay ;</li> <li>• une marque de commerce, devenir un modèle pour le Québec ;</li> <li>• prendre en considération les projets parallèles, comme celui d’instaurer un circuit cyclable dans une vision de ville globale. Ce projet pourrait se mailler avec Corrivert ;</li> <li>• prévoir des échanges d’expertises ;</li> <li>• dans le cas de l’arrondissement de Chicoutimi, on ne semble pas prêt à développer en ce sens. Il faudrait que les élus et les acteurs s’unissent, comme pour la Rivière aux Sables à Jonquière ou pour le vieux port de Chicoutimi ;</li> <li>• on rappelle ici que le vieux port date de 1992 et que le contexte n’est probablement plus le même ;</li> <li>• en ce moment, la vision politique change ;</li> <li>• il y a une question de priorités politiques de projets et il faut choisir les personnes qui porteront adéquatement celui-ci ;</li> <li>• il faut l’appui politiquement sinon, on n’avancera pas ;</li> <li>• on souligne que c’est dommage de constater l’absence de certains échevins dans notre consultation, mais au moins, on en a un ;</li> <li>• la séparation des sentiers n’est peut-être pas nécessaire, car c’est très coûteux. On mentionne l’exemple d’Amsterdam, où on utilise des clochettes sur les vélos pour aviser les piétons. Une éducation populaire qui fonctionne très bien ;</li> <li>• on ne parle pas simplement d’amener les gens du centre-ville au centre d’achats, il y a la question de la cueillette responsable, de la baignade, une responsabilisation des gens, pour s’approprier ce parc convenablement ;</li> <li>• attention aux impacts sur le milieu naturel, la faune et la flore ; il faut faire des analyses plus poussées sur les incidences ;</li> <li>• prendre en considération les études faites par le groupe écologique NUTSHIMIT sur la végétation dans le parc RDM ;</li> <li>• si, dans la zone C, on agresse le milieu sur une rive et l’agriculture agresse sur l’autre, on n’a alors très peu de place pour la faune et la flore ;</li> <li>• dans le cas du parc RDM, la faune et la flore sont protégées d’un bout</li> </ul>
---	---

<sup>35</sup> Voir, sur ce, le mémoire déposé par les Randonneurs du Saguenay lors du sommet économique régional de juin 2015.

**Tableau 9 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1, par les représentants des groupes d'usagers consultés, pendant le groupe de discussion tenu au parc RDM**

	à l'autre des sentiers et un sentier n'est pas directement sur la rive.
<b>Dimension économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficile d'évaluer en termes d'emplois directs et indirects créés ;</li> <li>• sur l'aspect santé, les retombées sont indéniables, car plus les gens bougent, moins on fréquente les hôpitaux ;</li> <li>• sur l'aspect récréotouristique, le tronçon phase 1 n'est peut-être pas suffisant, mais il bonifierait l'offre de l'ensemble saguenéen ;</li> <li>• avoir une vision pluridimensionnelle de ce type de développement avec des sphères: éducative, écologique, sportive, culturelle, artistique, historique... ;</li> <li>• l'importance de bien comprendre ce que la population veut ;</li> <li>• avoir en tête de garder des espaces pour ce qu'on aime y faire ; par exemple, de la mycologie, l'ornithologie, l'entomologie... ;</li> <li>• le GNA agit, sur cet aspect, de faire connaître, aimer et protéger la nature à la population, et ce, depuis 1993. Cette sensibilisation effectuée auprès des jeunes de partout en région se transmet avantageusement aux parents et aux grands-parents ;</li> <li>• on souligne que ce genre d'infrastructure est très recherché;</li> <li>• le cyclo tourisme est très populaire et rentable, malgré les rumeurs disant que les cyclistes dépensent peu ;</li> <li>• Saguenay offre, comme marque de commerce, la nature et ses grands espaces, alors, liés à la nature et à l'agriculture, est un plus.</li> <li>• avant une vision industrielle du développement dominait, maintenant, on voit plutôt l'aspect nature, le milieu rural, le terroir, une vie en ville où le citoyen, l'agriculteur et le milieu du savoir peuvent se côtoyer. C'est un aspect très positif.</li> </ul>
<b>Dimension économique (suite)</b>	
<b>Dimension écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On a un bijou à Saguenay avec le parc RDM et, la CPRDM doit le protéger et voir à son bon développement ;</li> <li>• au début du parc urbain, il y avait beaucoup de vandalisme, ex. des feux de forêt faisant l'objet d'enquêtes. Il y a aussi des comportements répréhensibles et un net besoin d'éducation populaire, mais depuis quelques années, cela est moindre, avec l'achalandage et le travail de surveillance (patrouille 24h/24) ;</li> <li>• tout est protégé par des lois ministérielles et municipales ;</li> <li>• on ne peut pas passer dans un marécage et aménager n'importe comment ;</li> </ul>

**Tableau 9 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1, par les représentants des groupes d’usagers consultés, pendant le groupe de discussion tenu au parc RDM**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pointe-Taillon est un exemple, on a utilisé des aménageurs spécialisés pour la tourbière, les belvédères, les sentiers, les plantes rares ;</li> <li>• problématique de traverse au niveau des boulevards de l’Université et Saguenay ;</li> <li>• la planification est importante : respect de l’environnement, bande riveraine et installation stables, distance de cinq mètres à faire respecter aux riverains et de dix mètres pour les agriculteurs, la baignade, la vue sur la rivière, les avis scientifiques, les besoins des usagers, bref, il est difficile de satisfaire tout le monde ;</li> <li>• la Ville devra décider et on devra s’y conformer ;</li> <li>• le vandalisme et les bris ont beaucoup diminué avec l’achalandage et la surveillance. C’est là le fruit d’un long travail effectué au parc ;</li> <li>• il faut aussi développer un sentiment de confiance envers ces infrastructures, pour la population ;</li> <li>• une agriculture plus responsable devrait se situer à cent mètres des rives, il y a aussi le terrain de golf et Rio Tinto Alcan, la responsabilité environnementale pour la rivière doit se partager équitablement ;</li> <li>• on souligne que la rivière était nettement plus polluée dans les années 70 ; il y a eu des améliorations notables ;</li> <li>• il serait intéressant de développer le concept d’éco quartier dans des secteurs avec des infrastructures, des fondations et des architectures écologiques.</li> <li>• Une plus grande attention serait portée à l’eau et la nature.</li> </ul>
<p><b>Dimension sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse proposée de ce qui a été dit, la phase A ayant fait l’objet d’une résolution déposée par la ville, avec le programme PIC 150. Politiquement les élections s’en viennent et il y aura des priorisations à faire, car un projet a aussi été déposé pour Jonquière. Alors, on doit savoir où ira le poids politique pour chaque projet ;</li> <li>• nous ne sommes pas à l’abri des stratégies politiques, mais pour le moment, on se concentre sur l’aspect consultation citoyenne ;</li> <li>• le projet est merveilleux avec des unions possibles : agriculture, nature, citoyens... Il faut aussi voir la possibilité des volets artistiques, historiques, culturels ;</li> <li>• il faudrait des consultations plus larges pour inclure ces possibilités et considérer aussi que, tout est complexe ; les chiens, la sécurité en vélo, etc. ;</li> <li>• les ornithologues ont de l’intérêt pour s’impliquer, puisqu’ils travaillent sur le développement d’un circuit d’observation qui n’empiéterait pas sur les terrains privés ;</li> <li>• on doit demeurer à l’affût pour les opportunités de financement, car, comme le dirait monsieur Edgar Morin : « souvent l’inattendu arrive »,</li> </ul>

**Tableau 9 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1, par les représentants des groupes d’usagers consultés, pendant le groupe de discussion tenu au parc RDM**

	ce qui fût le cas ici avec le programme PIC 150. Donc, surveiller, pour les deux, trois prochaines années et garder un œil sur les opportunités qui s’offrent.
--	--

Il résulte de ce vaste projet, que l’on ne pourra pas compter uniquement sur des bénévoles, il faudra des expertises et des conseillers. Le parc Rivière-du-Moulin est un joyau à protéger et il faut voir à son intégrité. À cet effet, éviter des erreurs commises dans le passé et ailleurs, par exemple avec la rivière Saint-Charles de Québec qui doit maintenant à nouveau, être complètement naturalisée. Une opportunité unique est donnée avec le programme PIC 150 pour réaliser une partie des objectifs.

Les intentions globales du projet sont très nobles et louables, sur l’idée de développer les secteurs récréotouristique et agrotouristique. On pourrait même en faire une marque de commerce pour Saguenay qui serait un peu comparable avec ce qui s’est fait à Jonquière (Cépal). De plus, on pourrait développer une vision internationale puisque ce genre d’activités est très populaire en Europe et aux États-Unis. Il y a des alliances que l’on pourrait faire, mais on n’a pas encore ce qu’il faut pour accueillir ce type de touristes. On doit aussi penser à arrimer les projets parallèles, des liens à faire pour que toute la population puisse embarquer. Il y a une question de priorité des choix, par exemple : est-ce qu’on devrait séparer des pistes entre les piétons et les cyclistes, à quels endroits devrait-on passer, quels secteurs développer et doit-on miser sur la sensibilisation, comme, par exemple, des clochettes utilisées sur les vélos pour aviser les piétons, dans les sentiers d’Amsterdam !

En somme, garder à l’esprit que ce projet ne vise pas qu’une simple circulation des résidents du centre-ville vers les centres d’achats. Il y a une question de responsabilités au niveau d’une cueillette responsable, de la baignade, des impacts sur la faune et la flore . À cet effet, nous croyons qu’il faudrait des analyses plus poussées et ne pas agresser les deux rives à la fois (voir les études de NUTSHIMIT, d’OBV et de Rivage). Les participants au

groupe de discussion soulignent également que la protection de la rivière est une responsabilité partagée entre les agriculteurs, Rio-Tinto, le club de golf et les usagers.

Sur la question des retombées économiques, elles sont plutôt difficiles à chiffrer, en termes d'emplois, mais il est indéniable que pour le tourisme et la santé des gens, il y aurait des retombées positives. Il faut penser à développer de façon pluridimensionnelle, avec aussi des volets éducationnels, comme le propose le Groupe Nature Animée (GNA), mais aussi, en y ajoutant des aspects historiques, artistiques, culturels et sportifs.

Il est à noter que le cyclotourisme est quelque chose de très populaire et de rentable. La tendance est très marquée, c'est un virage dans les visions de développement, c'est-à-dire qu'originellement on pensait forestier le long d'une rivière et maintenant, tout se transforme vers une vision plus moderne et écologique, mariant la nature, l'agriculture, le citoyen et l'éducation populaire. Bref, il est important de bien répondre aux besoins des gens en fonction de leurs diversités, par exemple : les sportifs, les naturalistes, les écologistes, les touristes...

Enfin, sur la dimension sociale, la rencontre se terminera essentiellement sur l'idée que le développement du projet fait l'objet de stratégies politiques, en période électorale. Il faut connaître les appuis et les personnes porteuses, pour espérer parvenir à sa réalisation. De plus, dans la phase A, on soulignera, comme le dirait monsieur Edgar Morin, que parfois « l'inattendu arrive<sup>36</sup> », ce qui fût précisément le cas avec le programme PIC 150, qui a donné un coup de pouce à l'avancement du projet.

Finalement, il faudra exercer une veille sur les opportunités qui s'offrent, tout en continuant d'ouvrir et d'étendre les consultations, car le projet englobe beaucoup de dimensions, et ce, pour mieux favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble de la population et des élus saguenéens.

---

<sup>36</sup> Voir annexe 7b : L'activité d'amorce pour les groupes de discussion.

Le tableau 10 présente les commentaires du deuxième groupe de discussion tenue au Centre Nazaire Girard situé au centre de l'arrondissement de Laterrière.

**Tableau 10 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1 par les représentants des groupes d'utilisateur consultés, pendant le groupe de discussion tenu au Centre Nazaire-Girard**

<p><b>Vision générale sur la perception du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le principe de connectivité avec Laterrière est intéressant, mais sceptique sur la connectivité réelle avec ce qui se fait ici ;</li> <li>• projet intéressant, mais cela ira plus vite avec Chicoutimi, dans le volet A ;</li> <li>• on a peu de développement à Laterrière depuis la fusion ;</li> <li>• par exemple, à La Baie avec la fermeture d'usine, on a tout eu après ;</li> <li>• mais on a réussi le centre Multisport un bel accomplissement ;</li> <li>• cela a été très long ;</li> <li>• est-ce une inquiétude sur les capacités budgétaires ou sur les choix de priorités, que l'on exprime ici ; un peu des deux ;</li> <li>• le financement dépend beaucoup des personnes mises en place. Certains diraient qu'il faut d'abord s'occuper des routes endommagées avant de planter des arbres, tel que proposé par le projet ;</li> <li>• si on avait un 10 millions \$ à placer, je crois que ce serait un bon investissement ;</li> <li>• une connectivité avec la rivière, ce que la nature offre déjà naturellement ;</li> <li>• on doit se poser la question : est-ce que Laterrière veut se connecter avec Chicoutimi ?</li> <li>• le projet est super, pris dans son ensemble global, découpé, il a peu de sens ;</li> <li>• cela pourrait prendre dix à quinze ans et on ne sera plus au rendez-vous ;</li> <li>• le volet B est au cœur de Laterrière alors, on devrait absolument être partie prenante. Il faut que ce soit nous qui définissions ce qu'on veut par des consultations et le rendre acceptable et viable pour nous ;</li> </ul>
<p><b>Vision générale sur la perception du projet (suite)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le volet A fût approprié par la CPRDM et devrait se concrétiser en décembre 2017 ;</li> <li>• tout est en place pour le volet A, mais pas pour ici ; alors il ne resterait qu'à voir pour une bande cyclable pour le volet C et le gros serait à faire ici, au volet B ;</li> <li>• parfois avec la ville on ne sait pas toujours... ;</li> <li>• le projet ne devrait pas être piloté par la ville ; il y a des organismes porteurs comme LVBF et la CPRDM ;</li> <li>• on peut rêver à ce développement cyclopiétonnier pour une marque de</li> </ul>



**Tableau 10 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1 par les représentants des groupes d'utilisateur consultés, pendant le groupe de discussion tenu au Centre Nazaire-Girard**

<p><b>Dimension écologique (suite)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• il y a beaucoup d'activités qui se grefferaient au cyclisme et faire du vélo c'est bien, mais faire du vélo éducatif, c'est encore mieux ;</li> <li>• on a fait des études avec des étudiants (UQAC et OBV) sur l'aquafaune et les milieux riverains ;</li> <li>• il faut donc des sentiers sécuritaires, mais développer avec des spécialistes environnementaux ;</li> <li>• précisons que LBVF est relativement sensible aux questions écologiques ;</li> <li>• éducation des usagers à penser, car ici, par exemple, pour les chiens et les comportements des gens dans les parcs, on a du chemin à faire ;</li> <li>• aux États-Unis et en Europe, tout est mieux contrôlé avec des millions de visiteurs ;</li> <li>• en région, par exemple au Mont Valin où au parc RDM, on remarquera qu'il y a du chemin à faire sur l'éducation populaire ;</li> <li>• pour les chiens, on devrait toujours les tenir en laisse, mais les règlements ne sont pas respectés et appliqués ;</li> <li>• plus il y a d'achalandage, moins on a de vandalisme, mais on doit voir à la sensibilisation ; affiches et programmes scolaires... ;</li> <li>• responsabiliser les gens sur leur comportement en ces lieux pour : les ordures, les poubelles, les ours, les toilettes... ;</li> <li>• pour les toilettes, on pourrait en installer des sèches, comme au Lac Pouce ;</li> <li>• respecter l'environnement, mais aussi ce qui se faisait avant le projet, par exemple, s'il y a des motocross qui passent, prévoir un autre tracé pour éviter les incidents ;</li> <li>• l'idée des sacs pour les chiens, installés au parc RDM, est un bon exemple à suivre ;</li> <li>• comment assurer la maintenance, car l'entretien c'est fondamental ;</li> <li>• pour le parc RDM c'est la CPRDM qui y voit, la Véloroute a également un comité. Il y a des ententes avec LVBF pour certains sentiers ;</li> <li>• la réalité de l'entretien des sentiers à Saguenay, c'est que seulement le tiers sont entretenus, le reste est à l'abandon ;</li> <li>• on ne peut plus demander le volet entretien dans des projets de reboisement, ce n'est plus recevable. La mise en valeur oui, mais pas l'entretien ;</li> <li>• on peut, en tant que randonneur sensibilisé, ramasser soi-même ce qui traîne ;</li> <li>• oui, il y a des gens comme ça à Laterrière. Exemple : une personne est passée au Lac Pouce et a ramassé un arbre mort tombé en travers avec</li> </ul>
--	---



**Tableau 10 Les commentaires exprimés sur le projet Corrivert phase 1 par les représentants des groupes d'utilisateur consultés, pendant le groupe de discussion tenu au Centre Nazaire-Girard**

	<p>voir les sentiers du parc Témiscouata qui sont de dix à quinze mètres du rivage) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• on a peu entendu parler de problème sur ce, avec la Véloroute, enfin c'est une question de sensibilisation et d'éducation ;</li> <li>• pour rassurer sur cette question, on souligne que la bande ne passerait guère plus près que dix mètres, il y a des lois là-dessus, mais parfois, il y a des dérogations minimales, alors on ne sera pas au bord de l'eau souvent ;</li> <li>• pour la jeunesse, on souligne qu'il serait intéressant d'avoir le WiFi tout le long.</li> </ul>
--	---

On précisera d'abord qu'il s'agit d'un plan macro, qu'on ne peut parler d'acceptabilité sans les plans détaillés. Il faut aussi tenir compte de la vision citoyenne, contrairement à des projets comme la Place du citoyen. Il faut mettre votre couleur avec des études plus élaborées et un travail qu'on ferait ensemble (précision apportée par les responsables de LVBF). Sur ce, le Horse de Kénogami souligne son appui, car, en ce moment, il y a un lien avec le lac Kénogami, de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix jusqu'à la rivière Shipshaw, en passant par le centre de Chicoutimi ; il ne reste plus qu'à se connecter avec Laterrière.

L'idée centrale est de mettre en valeur les beaux paysages et tout cela, en se servant des infrastructures en place. Par exemple, il faudrait éviter les erreurs d'économies d'asphaltes du passé, qui ont fait des accotements des rangs, à plusieurs endroits, des passages très dangereux (les accotements asphaltés sont inexistantes). Ce projet devrait aider à mieux développer et on pourrait, par exemple, déposer des demandes pour des bandes cyclables asphaltées. Toutefois, il reste une inquiétude à savoir si la réalisation ne se ferait que dans dix ans, alors, les gens ne seraient plus au rendez-vous. À ce titre, il ne faut pas se fier seulement qu'à la ville, car en situation de difficulté financière, il vaudrait mieux miser sur des programmes provinciaux, comme pour les pistes cyclables et, au niveau du sport et du loisir, pour les saines habitudes de vie à la mode et, comme pour la CPRDM et l'appui du programme PIC-150 du fédéral.

Toutefois, on demeure toujours un peu sceptique sur la recherche de connectivité réelle avec Chicoutimi. Dans le concret, on peut s'attendre à ce que le développement du projet soit plus rapide dans l'arrondissement Chicoutimi que dans celui de Laterrière. En fait, à Laterrière, depuis la fusion, on se sent un peu laissé pour compte. On a donc des inquiétudes sur des priorités de financement, surtout avec la situation déficitaire de la ville. Si on avait un bon budget de 10 millions \$, ce serait sûrement un bon investissement, car on pense à établir un lien entre le public avec la rivière, ce que la nature propose et offre déjà partiellement. Maintenant, est-ce que Laterrière veut se connecter avec Chicoutimi? Voilà la question.

Ce projet doit certainement être vu dans son ensemble, car découpé, il n'a pas beaucoup de sens. La zone A ayant été récupérée par la CPRDM, la zone C est en fait encore indéterminée, alors que pour la zone B, cette dernière pourrait être récupérée par la corporation Multisports de Laterrière.

Mais on s'interroge sur la façon de réaliser ce projet avec la ville, il serait plus pertinent de miser sur les organismes et de mettre le tout dans un ensemble, pouvant même aller jusqu'à une connexion avec Tadoussac et la Côte-Nord, par des pistes cyclables de plusieurs kilomètres, car seulement de Laterrière à la rivière Saguenay, c'est trop court pour être d'intérêt.

On peut voir le tout comme une région qui veut faire une marque de commerce pour le domaine cyclopiétonnier et le lien avec le Saguenay doit être établi. Par exemple, il serait intéressant d'avoir la possibilité de laisser sa voiture à Laterrière, faire un circuit à vélo jusqu'à Dolbeau-Mistassini, revenir par Kénogami et Chicoutimi, jusqu'ici (Laterrière).

On a un peu de craintes sur l'aspect de concurrence pour le Lac Pouce, mais on devrait le voir comme un ensemble, connecté avec tout le reste. On a de superbes paysages ici et il faudrait les mettre en valeur, joindre plusieurs dimensions, se connecter avec la corporation du parc de la Rivière du Moulin, pour bien établir et clarifier les besoins, sans se marcher

sur les pieds. Il y a beaucoup de consultations à faire. Il faut consulter aussi les travaux d'OBV et de Rivage, produits en 2012-2014, afin de s'assurer de la protection des zones vulnérables. Par exemple, on ne doit pas couper des arbres dignes de mention, comme un beau frêne blanc, pour simplement passer un sentier. Il faut aussi voir aux volets recherche et éducatif, car, le vélo c'est bien, mais le vélo éducatif c'est encore mieux. En bref, développer de façon sécuritaire tout en le faisant aussi avec des experts en environnement.

Il y a certainement aussi la question de l'éducation des usagers puisqu'en Europe et aux États-Unis, on compte des millions de visiteurs et il n'y a pas de problèmes de chiens ou de cohabitation et de circulation. Ici, dans nos parcs, comme celui de Rivière-du-Moulin et des monts Valin, ce n'est pas fameux. Il faut penser sans arrêt à responsabiliser les gens. Par exemple, on pourrait installer des toilettes sèches, mais il faut aussi respecter l'environnement et également, ce qui se faisait déjà avant le projet comme ; s'il y a des motocross, prendre un autre tracé pour éviter les incidents.

Sur l'entretien, on soulignera qu'à Saguenay, seulement le tiers des sentiers sont entretenus, le reste semble à l'abandon. Parfois, il y a des initiatives libres et bénévoles, par exemple, l'enlèvement d'arbres tombés dans des sentiers du Lac Pouce. Le Horse de Kénogami et les ambassadeurs à vélo font un bon travail sur cette question et collaborent avec la municipalité, ce qui se déroule très bien et, on pourrait étendre ce concept. On parle aussi de l'idée de pancartes et de sacs à chiens, comme au PRDM, ce serait de bonnes choses à intégrer.

La gestion globale pourrait se faire un peu comme pour la Corporation du parc de la Rivière du Moulin, avec une vision plus élargie et devrait inclure, par exemple, le secteur B qui est au cœur de Laterrière. Les gens du coin doivent s'impliquer et ne pas voir le tout comme un simple prolongement du PRDM. Il faut que Laterrière s'approprie le projet et qu'on sache ce qui se passe et comment le tout s'anime et s'animera, dans la réalité, pensez ici à des alliances entre la CPRDM et celle du Centre Multisports, avec une corporation élargie qui devrait aussi inclure les agriculteurs et les propriétaires fonciers. Les activités qui traversent

le secteur doivent être réfléchies de façon sécuritaire, par exemple, le boulevard Talbot et ses accotements qui sont dangereux. Des bandes d'accotements le long des rangs semblent être une bonne idée.

La circulation des quads et des motoneiges, actuellement libre et sans contrôle, brise les terres agricoles. L'exemple du Lac Pouce peut nous inspirer, c'est-à-dire que pour les motorisés, on laisse quelques souches réparties sur les sentiers, cela empêche ces engins d'y circuler. Mais alors, que faire pour les vélos de montagne ? C'est à réfléchir...

On se questionne aussi sur la rivière et les noyades et il est mentionné que, par exemple, au parc Témiscouata, on circule à dix ou quinze mètres de la rivière. Ici, avec la réglementation, on ne pourrait guère s'approcher à plus de dix mètres. Il y a des lois là-dessus, mais parfois certaines dérogations sont accordées, sur de courtes distances. On ne serait donc presque jamais très près de la rivière.

En conclusion, il faut voir le tout dans un esprit de développement durable, avec un lien entre la nature et les humains. L'exemple du parc Papawatish, développé sans suffisamment de consultations avec Alcan, devrait être évité. Il est intéressant de partager dans les domaines de recherches, d'éducation et de la sensibilisation. À cet effet, le comité Rivage pourrait travailler à une certaine reconnexion avec Rio Tinto Alcan.

## **5.5 Analyse synthèse et globale**

Finalement le tableau 11 présente une synthèse des commentaires de l'ensemble des acteurs rencontrés dans la consultation, avec les entrevues et les groupes de discussion. Il vise à mieux mettre en perspective et en corrélation les principales idées marquantes exprimées en fonction des types d'acteurs.

**Tableau 11 Synthèse de tous les commentaires recueillis sur les dimensions : économique, écologique et sociale**

Dimensions	Propriétaires fonciers	Agriculteurs	Administrateurs municipaux	Organismes usagers Chicoutimi	Organismes usagers Laterrière
<b>ÉCONOMIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La notion de propriété privée est importante ;</li> <li>-Les taxes vs les services reçus ;</li> <li>-Les budgets incertains de la municipalité ;</li> <li>-Les motorisées pouvant faire des dommages ;</li> <li>-Bon pour les gîtes et la restauration ;</li> <li>-Travail des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Très réfractaire au passage sur les terres ;</li> <li>-Absence de consultation ;</li> <li>-Travail à la ferme non pertinent ;</li> <li>-Zone de peu d'intérêt pour les touristes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Attention au marché libre ;</li> <li>-Protéger l'offre: gîtes, restauration ;</li> <li>-Ne pas dédoubler les activités récréotouristiques ;</li> <li>-Développement normal des parcs et il est souhaitable ;</li> <li>-Touristes et citoyens aiment ces infrastructures ;</li> <li>-Le touristique est rentable et payant ;</li> <li>-Prolongement des séjours ;</li> <li>-Développement de nos parcs ;</li> <li>-Propriétés valorisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le parc RDM est un joyau ;</li> <li>-Protéger son intégrité ;</li> <li>-Consulter Numishit et OBV ;</li> <li>-Sensibilisation au milieu naturel, mais aussi à l'histoire, la culture... ;</li> <li>-Retombées certaines pour la santé et l'aspect touristique ;</li> <li>-Répondre aux besoins de la population ;</li> <li>-Transformation de la vision du développement forestier de la rivière, vers une transition écologique ;</li> <li>-Saisir les opportunités comme le PIC 150 ;</li> <li>-Cyclotourisme populaire et en demande.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le centre Multisports fait la fierté des gens de Laterrière ;</li> <li>-Le travail en silo, le besoin d'être consulté ;</li> <li>-Le temps de réalisations et la priorité du financement ;</li> <li>-Les activités et les arrimages avec ce qu'il y a déjà ;</li> <li>-Scepticisme sur les priorités municipales ;</li> <li>-Est-ce que Laterrière veut se connecter avec Chicoutimi ?</li> <li>-Le projet doit être vu globalement ;</li> <li>-Priorisation vs une vision rêvée et globale ;</li> <li>-Mieux vaut miser sur les organismes et du financement autre que municipal ;</li> <li>-Voir les possibilités pour accueillir des millions de touristes qui pratiquent ces loisirs ;</li> <li>-Positionnement régional, avoir un modèle au Québec ;</li> <li>-De Laterrière à Dolbeau-Mistassini, un beau grand circuit ;</li> <li>-Les craintes du Lac Pouce, mais on peut voir à l'intégration de l'offre.</li> </ul>

**Tableau 11 Synthèse de tous les commentaires recueillis sur les dimensions : économique, écologique et sociale**

Dimensions	Propriétaires fonciers	Agriculteurs	Administrateurs municipaux	Organismes usagers Chicoutimi	Organismes usagers Laterrière
<b>ÉCOLOGIQUE</b>	<p>-Nuisance de certaines espèces : rats-laveurs, ours, moustiques... ;</p> <p>-Voir à l'entretien et au respect de certains aspects : frayère, pollution, barrage de castors ;</p> <p>- Crainte du déluge, changements climatiques ;</p> <p>-Respect des travaux d'aménagement privés faits.</p>	<p>-Passant est une nuisance ;</p> <p>-Poubelle attirant les ours, cueillette irresponsable ;</p> <p>-Empiètement, car déjà sans parc, dommages causés par des motorisés ;</p> <p>- Projet de vie amputé (chalet), incompatible avec des passants ;</p> <p>-Protection de l'eau importante ;</p> <p>-Dommages à la faune et la flore.</p>	<p>-Dommages aux terres agricoles ;</p> <p>-Biodiversité : Faune et flore fragile ;</p> <p>-Bien faire et la conformité aux réglementations environnementales ;</p> <p>-Il existe des moyens de minimiser les impacts ;</p> <p>-Confiance en LVBF ;</p> <p>-Un entretien est bon pour une forêt vieillissante ;</p> <p>-Caractéristiques géophysiques difficiles et la capacité de supporter, par le milieu naturel.</p>	<p>-Intégrité du parc ;</p> <p>-Respect de la faune et la flore ;</p> <p>-Achalandage diminue le vandalisme ;</p> <p>-Difficile de concilier environnement, touristes, usagers, baigneurs, cyclistes, agriculture... ;</p> <p>-Importance de la planification pour assurer la protection de l'environnement ;</p> <p>-Respecter ce que les gens aiment faire : mycologie, ornithologie, entomologie, jogging, vélo, ski, raquette...</p>	<p>-Consulter OBV, Rivage et les écologistes, c'est important ;</p> <p>-Responsabilisation des usagers ; chiens en laisse, comportements, ordures, toilettes... ;</p> <p>-Ambassadeurs à vélo qui peuvent aider et faire le travail, comme maintenant le Horse de Kénogami et ses bénévoles ;</p> <p>-Des gens qui font librement de l'entretien ;</p> <p>-Toilettes sèches, comme au Lac Pouce ;</p> <p>-Travaux de recherches déjà faits et à consulter OBV, Rivage ;</p> <p>-Pancartes, par exemple : chiens et éducation. Comme au PRDM, une bonne idée à étendre.</p>

**Tableau 11 Synthèse de tous les commentaires recueillis sur les dimensions : économique, écologique et sociale**

Dimensions	Propriétaires fonciers	Agriculteurs	Administrateurs municipaux	Organismes usagers Chicoutimi	Organismes usagers Laterrière
<b>SOCIALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une corporation pour la gestion de l'entité ;</li> <li>-Consulter tout le monde ;</li> <li>-Implication difficile, car les gens sont très pris ;</li> <li>-Avantage pour voir nos petits enfants à vélo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Inquiet sur le poids démocratique de leurs opinions ;</li> <li>-C'est leurs gagne-pains ;</li> <li>-Viol de leur intimité ;</li> <li>-Bonne chose pour la vie, mais pas sur nos terres ;</li> <li>-Besoin de beaucoup de sécurité et de surveillance ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ne doit pas être administré par la ville ;</li> <li>-Gestion : Corporation avec mandat clair, sous supervision de la ville ;</li> <li>-Limiter le ski de fond au PRDM ;</li> <li>-Pas de baignade en raison des fluctuations de niveaux ;</li> <li>-Développement en réseau entre les parcs et rivières, une marque de commerce envisageable ;</li> <li>-Consultation pour les gens concernés devrait suffire ;</li> <li>-Partenariat avec OSBL à développer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dimension politique, choisir les bons acteurs, porteurs du projet ;</li> <li>-Acceptabilité doit être soutenue par les élus ;</li> <li>-Éducation populaire ; ex. : clochettes pour signaler la présence de vélos pour les piétons ;</li> <li>-Voir grand, un sentier international, un circuit aventure... ;</li> <li>-C'est une partie de l'offre globale ;</li> <li>-Être en veille pour saisir les opportunités ;</li> <li>-Consultation pour tous les gens concernés ;</li> <li>-Différentes vues entre Laterrière et Chicoutimi, à concilier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gestion un peu comme CPRDM, mais élargie, incluant : Centre Multisports, agriculteurs et riverains propriétaires ;</li> <li>-Entretien important ; il y a des bénévoles, mais peu de financement là-dessus, alors que c'est fondamental ;</li> <li>-Il faut que Laterrière s'approprie le projet pour le mettre à la couleur du secteur ;</li> <li>-Travailler en collaboration et non en silo ;</li> <li>-Le temps de réalisation et le découpage du projet ;</li> <li>-Alliance, partenariat à développer ;</li> <li>-Sceptique sur la capacité municipale et de l'échevin. Voir les financements ailleurs, programme loisirs, sport, santé... ;</li> <li>-Les motorisés brisent actuellement, sans contrôle ;</li> <li>-On passerait au moins à dix mètres de la rive ;</li> <li>-Ne pas répéter le travail en silo du Parc Papawatish, Alcan et Place du citoyen.</li> </ul>
<b>CONCLUSION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mieux vaut investir dans des infrastructures accessibles à tous ;</li> <li>-Pourrait céder, mais pas gratuitement et sans condition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-On ne passerait pas sur les terres ;</li> <li>-On voudrait être consulté, car il faudrait négocier beaucoup d'aspects.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Bon début, mais encore du boulot ;</li> <li>-On pourrait collaborer, mais selon des mandats liés à leurs fonctions ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Stratégie politique à penser ;</li> <li>-Vision globale, ville globale, union de projets convergents ;</li> <li>-Quartiers écologiques ;</li> <li>-Veille sur nos élus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Finalement, invitation des gens de Laterrière à embarquer ;</li> <li>-On aimerait aller les visiter à vélo prochainement et non dans dix ans.</li> </ul>

À partir du tableau 11, nous pouvons faire une analyse globale sur les trois dimensions à l'étude. Nous vous proposons un croisement entre toutes ces réflexions émises, pour en dégager des éléments convergents et ceux divergents et aussi dresser un portrait d'ensemble.

### **La dimension économique**

Les valeurs en présence varient en fonction de visions individualiste et collective. Prévoir un développement sur des terrains privés signifie un bouleversement sur des cadastres établis. Depuis plusieurs années, les riverains de la Rivière-du-Moulin fréquentent quotidiennement leur milieu de vie et, que ce soit pour la simple quiétude ou un gagne-pain, on a à cœur de ne pas voir envahir leur « chez-soi ». Nous comprendrons la vision des promoteurs du projet à l'effet que ce soit de bonnes et belles activités pour la population et qu'il est possible d'envisager le tout sous un angle de développement bénéfique pour l'ensemble des citoyens. Par contre, selon les avis recueillis, il semblerait peu envisageable que l'on ait les autorisations nécessaires pour traverser toutes les terres agricoles.

Par ailleurs, une vision relativement différente habite les administrateurs municipaux et les responsables d'organismes. On perçoit essentiellement le projet comme une opportunité intéressante qui améliorerait l'offre touristique régionale, en proposant une infrastructure nouvelle et novatrice le long des rivières. On peut aussi plus facilement sortir de la vision individualiste vers une vision plus collective ; la qualité de vie, un développement vert, des touristes qui consomment de nouveaux services dans une optique écologique. On nous met toutefois en garde contre le danger d'une saturation du petit marché (gîtes, restaurants...) et le dédoublement d'activités (voir par exemple, ce qui se fait, juste à côté du projet, car on a le même genre d'activités au Lac Pouce). En fait, on est enclin à appuyer le projet, mais il faudra beaucoup d'ajustements considérant les particularités sectorielles des arrondissements et les besoins de chacun.

Les gens sont fiers de leurs infrastructures d'arrondissement (PRDM et Centre Nazaire Girard) et, on remarquera que le travail du passé porte des fruits, avec des achalandages de

plus en plus importants qui, du même coup, réduisent le vandalisme et les comportements répréhensibles de certains usagers. On voit la possibilité d'accueillir de nouveaux touristes et visiteurs, même sur la scène internationale, puisque cela attire des millions de personnes en Europe et aux États-Unis. Un beau grand circuit et une marque de commerce qui rejoindraient tous les secteurs de Dolbeau-Mistassini à Tadoussac, en passant, bien sûr, par Laterrière. Un rêve partagé, mais non sans obstacle.

### **La dimension écologique**

La Rivière-du-Moulin, qui a connu plusieurs types de voisinage avec la population limitrophe, a été parfois très malmenée. Son assainissement plutôt récent dans l'histoire, mais toujours fragile, lui permettrait peut-être une réconciliation avec le grand public. Les tendances à la naturalisation des berges doivent composer avec le passage des humains et on souhaite, bien entendu, conserver le plus possible l'intégrité de la faune et de la flore.

Aussi, il peut être réalisable d'envisager un développement respectueux, mais la prudence est de mise et on devra notamment concilier adéquatement les nombreuses vocations projetées ; l'agriculture majoritairement, mais aussi, l'éducation et la recherche écologique, les sports et le plein air, la baignade, le tourisme... . Difficile d'entrevoir la satisfaction de tous, mais le secret réside possiblement dans une bonne planification avec notamment les expertises locales : CPRDM, LVBF, GNA, OBV, comité Rivage, UQAC, ornithologues, mycologues, entomologistes, Euréko, centre Nazaire-Girard, NUTSHIMIT, le Lac Pouce, Éco-Kartier, le Horse de Kénogami, les Randonneurs du Saguenay.

Beaucoup d'organismes ont à cœur un développement tourné vers une transition écologique et tous les intervenants, même les plus réticents, s'entendent pour dire que la prudence et la vigilance sont de mise pour tout développement le long de la Rivière du Moulin. Ils conservent en mémoire les épisodes du déluge de 1996 (attribués aux changements climatiques) et tous les efforts qui ont été consentis pour nettoyer, réaménager et protéger les bandes riveraines.

Enfin, sur la dimension écologique, on devrait aussi prendre en compte des difficultés géophysiques d'aménagement, l'hostilité de certaines zones ; escarpements, ravins, chutes, milieux humides et l'envahissement de certaines espèces jugées parfois nuisibles : les ours, les rats laveurs, les moustiques, sans oublier certaines plantes introduites, comme la sanguinaire... Il faut beaucoup d'expertises pour répertorier les plantes et les espèces touchées : les zones de nidification, les plantes rares, les milieux sensibles et vulnérables qui devront être contournés. Il semble que l'on ait des données disponibles sur ces aspects et il faudrait les mettre à profit, dans le développement futur du projet.

### **La dimension sociale**

Les interactions entre différents acteurs, dans la construction et l'aménagement du territoire, sont des variables incontournables à considérer. Pendant les enquêtes sur le terrain, nous avons pu découvrir que les valeurs et centres d'intérêt des acteurs touchés sont variables, en fonction de critères comme : l'appartenance à un secteur et un arrondissement, de l'usage effectué sur le territoire, de la représentation que l'on a des paysages, des valeurs économiques et de la rentabilité, de la mise en valeur d'une offre touristique, de la préservation de la propriété privée, de l'intégrité d'un îlot forestier naturel en plein milieu urbain... .

Ainsi, est-il très difficile de concilier toutes les visions dans un développement collectif. Il y a des visions individualistes et collectives qui n'ont pas les mêmes références idéologiques. On remarquera notamment un découpage entre les arrondissements, pour certains très nets (ex. : ici ou chez nous) et pour d'autres, une vision plus globale et élargie (lien à l'international).

### **Visions synthèses par catégories d'acteurs**

Rappelons en rafale et globalement que, pour les citoyens résidents, il y a des intérêts économiques, à savoir que cela peut aider à développer leur secteur pour les emplois offerts aux jeunes, la restauration et aussi favoriser une surveillance et un meilleur entretien le long des rives. Par contre, on demeure tout de même sceptique sur les priorités des budgets et

également sur certains risques d'empiétement et de vandalisme. Du côté des agriculteurs, ils ne sont pas contre l'idée des activités de plein air et de loisirs pour les gens, mais ils expriment clairement qu'ils ne veulent pas voir passer le sentier sur les terres agricoles. Ces deux types d'acteurs ont une vision plus individualiste, en fonction de leurs intérêts personnels et de la propriété privée.

Si nous nous tournons maintenant vers l'administration municipale, nous avons observé une vision plus globale et collective, un service offert à la population avec une amélioration de l'offre récréotouristique, un développement normal des parcs pour la municipalité et qui sont déjà très appréciés comme au PRDM et, la Rivière aux Sables de l'arrondissement Jonquière. On voit aussi d'un bon œil la possibilité de développer le volet nautique et agrotouristique. Une mise en valeur des différents paysages urbains.

Finalement, pour ce qui est des groupes et associations d'usagers, bien entendu, il y a certaines divergences en fonction des activités pratiquées et des usages : le sport, l'étude de la nature, la cueillette, les randonnées en famille..., mais il y a toujours une volonté très forte de protéger l'intégrité et la beauté de la nature ainsi que les espaces fauniques, le long de la Rivière du Moulin.

Entre ces divergences des protagonistes, il y a un point de convergence relié aux décisions politiques. L'appui des élus est indéniablement souhaité et, en définitive, ils devraient s'impliquer pour appuyer ces actions citoyennes. En fait, on remarquera que les décisions se prennent sur la scène politique, mais que les projets sont portés et réalisés par les organismes et les citoyens qui, ensemble, produisent et développent des projets d'infrastructures pour améliorer leur milieu de vie. Une prise en main locale semble ainsi plutôt incontournable ; « s'approprier le projet pour le développer à notre couleur », comme le diraient les gens de Laterrière, mais il reste toujours une certaine méfiance quant aux volontés politiques et la capacité des gestionnaires.

Comment concilier ces divergences de vues ! Probablement en instituant des mécanismes de concertation, comme ceux observés dans la recherche ; la CPRDM et la Corporation de bénévoles du Centre Nazaire-Girard. Ce sont là des noyaux de base auxquels pourraient se greffer les multiples aspirations que les usagers et propriétaires ont exprimées. Resterait à voir pour la zone agricole, peut-être que l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) pourrait devenir une interlocutrice importante !

Il y a des compromis à effectuer sur les territoires à développer, par exemple, on ne pourrait pas passer sur les terres agricoles, il faut respecter la faune, considérer les stratégies politiques, prioriser un plan de financement et d'actions, choisir les activités à développer et les ajuster aux réalités et besoins des populations et des divers usagers...

C'est donc, à ce stade-ci, un projet en développement et ouvert et il y a encore plusieurs consultations et négociations à envisager, et ce, pour bien les acclimater aux besoins et contraintes de tous ceux consultés.

Enfin, on remarquera que personne n'est contre le fait d'améliorer les milieux de vie, de promouvoir de saines habitudes et de protéger la nature. Il s'agit d'éléments très rassembleurs. Par ailleurs, c'est dans la pratique que tout se complique, on a beaucoup de scepticisme exprimé sur le comportement de la population régionale dans les parcs. Il est important de garder en tête l'aspect sécurité, la maintenance, la surveillance, pour faire de ces lieux des infrastructures auxquelles on fera confiance, pour se balader en toute quiétude, de la rivière Saguenay à Laterrière, mais aussi, pouvoir rêver du jour où toute la région deviendrait un modèle québécois dans ce domaine.

## **5.6 Les recommandations**

Maintenant, pour la suite des choses, nous formulerons quelques recommandations. En fait, rien n'est statique dans le domaine du développement. Le projet demeure très ouvert, ce qui signifie que les constats pourraient éventuellement être remis en cause, comme à la suite de consultations plus élargies et exhaustives. Aussi, nous recommandons fortement à

l'organisme de tenir des consultations publiques en invitant tous les acteurs à la même séance. Également, on devrait garder à l'esprit les différents types de préoccupations (agricultrices, touristiques, usagères) et la question de représentation du poids démocratique des acteurs, concernant notamment le nombre d'hectares possédés et l'usage fait des terres. La question serait ici de déterminer si, par exemple, un citoyen résident a les mêmes privilèges et droits de regard ou de parole, qu'un usager, versus un agriculteur...

Ces consultations ne seraient certainement pas très simples à orchestrer, mais si on souhaite réellement obtenir une adhésion non négligeable et l'appui des décideurs, cette démarche nous semble incontournable.

Par contre, avant tout, il faudrait mieux cerner la vision des agriculteurs, qui sont plutôt réticents ; apporter quelques modifications aux tracés. Sur le plan écologique, nous pouvons souligner que les travaux de consultation sont incomplets et à ce jour, il y a encore à prendre en considération plusieurs données antérieures déjà recueillies par des organismes spécialisés ; on pense ici à OBV et au groupe NUTSHIMIT, entre autres.

Sur le plan économique, il faut vérifier et porter une attention à l'aspect concurrence de services (ex. : le Lac Pouce) et proposer des mécanismes de surveillance ou de suivis, pour protéger la saturation de petits marchés (ex. : les gîtes, restaurants...). De plus, il y a les questions du financement et de la gestion qui ne sont pas négligeables. Sur ce, nous recommandons de créer un comité élargi avec les différentes corporations, celles du parc RDM et du centre Nazaire-Girard, comme point de départ. Pour l'aspect économique, on devra rester en veille pour saisir les opportunités, l'exemple d'un projet cyclable subventionné par le provincial, ou encore, le PIC 150, qui peuvent amener de nouveaux souffles au projet. Il faudrait donc effectuer un suivi et une veille avec un nouveau comité élargi.

Sur la scène politique, il y a un peu de travail de sensibilisation à faire auprès des élus, pour leur faire prendre conscience qu'ils doivent s'impliquer et embarquer davantage dans le

processus. Finalement, nous conviendrons qu'il existe beaucoup de questions en suspens, il n'y a pas vraiment de certitude, car on avance vers des horizons inconnus. Toutefois, cette recherche aura au moins permis d'explorer des pistes à suivre, des chemins à emprunter, tout en fournissant de nouveaux outils pour permettre à LVBF d'avancer, dans les étapes subséquentes du projet (plan d'affaire, études, consultations complémentaires, réalisations...).

## CONCLUSION

Au terme de ce projet, nous effectuerons un petit retour réflexif sur toute la démarche. De la problématique à la présentation des résultats obtenus, nous avons suivi un parcours qui s'imposait, afin de bien orchestrer et effectuer notre double planification d'actions ; celle de la consultation dans le milieu. Certains allers-retours, entre recherches fondamentale et appliquée, ont été nécessaires pour mieux délimiter l'état de la question, soit mieux comprendre les dimensions économique, sociale et écologique de l'arrivée d'un parc linéaire, le long de la Rivière-du-Moulin. Soulignons que les groupes de citoyens consultés ne constituaient pas un échantillonnage probabiliste. Considérant le caractère exploratoire de cette recherche-action, nous avons plutôt comme objectif de dégager une vue d'ensemble, avant d'effectuer une consultation publique plus large qui serait, soit dit en passant, souhaitable afin d'obtenir des représentations plus fidèles des individus et de la collectivité, sur l'infrastructure proposée par le projet Corrivert phase 1. Ce projet de parc traverserait le cœur de l'arrondissement Chicoutimi et celui de Laterrière, un vaste territoire et, toucherait une centaine de résidents. Ainsi, notre investigation comportait, bien entendu, de grandes limites, par exemple, l'impossibilité d'être tout à fait exhaustif et la difficile question de l'objectivité en recherche engagée.

Par ailleurs, nous avons pu dégager quelques constats d'intérêt, à la suite des observations effectuées, soit des tendances qui ont donné de bonnes indications pour la poursuite des étapes subséquentes du projet et/ou pour l'éventuelle tenue de consultations publiques plus exhaustives.

Sur le plan de l'objectivité, il a fallu prendre quelques précautions, car il n'était pas toujours facile d'être à la fois engagé et de partager les aspirations des promoteurs du projet, mais aussi, avec des acteurs sociaux consultés. Cela a demandé d'établir certains liens de confiance pour pouvoir échanger et communiquer sur des représentations de la réalité contextuelle de milieux de vie. Globalement, le projet Corrivert propose une modification

du territoire, un changement social, bouleversant un ordre préalablement établi. À ce titre, on pourrait le qualifier comme étant une *pratique sociale novatrice* (Veillette, S. 2010).

C'est dans cet esprit que nous avons rencontré des agriculteurs, des citoyens propriétaires, des administrateurs municipaux et des organismes usagers qui ont bien voulu répondre à nos questions, concernant leur vision particulière.

Les conclusions de ces échanges nous ont apporté des éclairages intéressants, notamment sur la pertinence du projet dans le contexte d'un développement local tourné vers une transition écologique, tout en proposant de nouvelles alternatives à une population recherchant de plus en plus de lieux pour pratiquer des activités ludiques et des loisirs de plein air et en famille, comme l'observation de la nature, la pratique de sports... L'ensemble de la collectivité semble apprécier ce genre d'infrastructures, mais il y a tout de même des visions différentes qui ressortent, quant à la façon d'appliquer ce développement et aussi, sur la question de la planification, c'est-à-dire la manière de concevoir l'aménagement du paysage et du territoire. Il nous faut préciser que les résultats de cette recherche ne dégagent pas un consensus sur le projet, il est donc possible que cette consultation amène à réorienter certains objectifs organisationnels, par exemple : le report d'échéanciers ou le besoin de plus de concertations. Pour ma part, dans un souci d'objectivité de recherche, ma tâche ne consistait qu'à donner un portrait, par la consultation de certains acteurs, de la recevabilité d'une telle infrastructure. Mon écoute ou mon interprétation du discours des acteurs se voulaient les plus impartiales possible. Cette attention, portée aux discours des acteurs locaux, est relativement importante puisque souvent, les individus se sentent impuissants face au devenir de leur municipalité. Au terme des analyses, il en ressort des questions sur le développement du territoire ainsi que sur les besoins identifiés collectivement par les acteurs en terme de milieu de vie.

Que peuvent faire les acteurs sociaux dans cet enjeu de développement? On se tournera souvent vers des pratiques sociales novatrices pour favoriser un développement plus harmonieux entre le social, l'économie et l'écologie. Le renforcement de la concertation

territoriale devrait être envisagé. En l'utilisant comme levier, cela peut assurer une meilleure intégration de tous les acteurs. La capacité de mobiliser les ressources humaines et communautaires pour assurer un développement durable est déterminante pour des projets collectifs comme celui de Corrivert. Le territoire régional constitue un environnement naturel, mais il est aussi une construction sociale avec les dimensions : sociale, économique et politique qui interagissent dans une vision « écosystémique ».

À ce titre, il faudrait éviter l'oubli de certains secteurs laissés pour compte, comme celui de Laterrière, qui peinent parfois à se développer. L'innovation sociale, c'est-à-dire le faire autrement dont on parle régulièrement, doit être considérée comme le résultat d'une concertation qui peut amener, du même coup, plus de consultations, de partenariats et de coopérations. Les projets collectifs, orientés dans un « vivre ensemble », demandent une construction collective liée essentiellement à ce que l'on trouve acceptable et viable pour tous (avoir sa couleur et sa place légitime). Dans cet esprit, le développement durable propose une conception qui englobe une meilleure qualité de vie maintenant, en impliquant une prévoyance pour demain.

Enfin, il ne faut pas oublier de valoriser les connaissances scientifiques produites par les organismes mentionnés précédemment, de les actualiser, d'informer et de sensibiliser le plus possible la population en vue d'instaurer une réflexion féconde à tous les niveaux. Il s'agit essentiellement d'élaborer un mécanisme de concertation qui soit à la portée de tous les acteurs. L'objectif final étant de construire une pratique réflexive collective plus forte, légitimée, cohérente, qui permettrait d'harmoniser les diverses visions ou, du moins, de les coordonner avec efficacité dans un souci de réalisation du projet Corrivert.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANGERS, Maurice (2000) « *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* », 3<sup>e</sup> édition : Les éditions CEC, Anjou, 226 p.
- AESCHIMAN, Éric, (2014) « *A quoi tenons-nous vraiment, les modernes* », Nouvel observateur, en ligne le 16/05/2014
- BARBAUT, Robert (2013), « *Écologie et société* », Encyclopédie universaliste [en ligne] mai 2015.
- BARBIER, Rémi, BOUDES, Philippe, BOZONNET, Jean-Paul, CANDAU, Jacqueline, DOBRÉ, Michelle, LEWIS, Nathalie et RUDOLF, Florence (2012) sous la direction de, « *Manuel de sociologie de l'environnement* » Presses de l'Université Laval : Québec, Canada. 506 p.
- BOOKCHIN, M., 1993, « *Une société à refaire : vers une écologie de la liberté* », édit. Écosociété, Montréal, 300 p.
- BRUNDTLAND, (1988) COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, « *Notre avenir à tous* », (rapport en ligne), Repéré à : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf)
- CALLON, Michel, (2001) « *Agir dans un monde incertain* » Éditions du seuil : Paris, 357 p.
- CHRÉTIEN-PINEAULT, Marie-Lise, (2012), « *Le développement du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi réfléchi et rêvé par ses citoyens* », Rapport de stage, UQAC, Maîtrise en études et interventions régionales, Saguenay, 92 p.
- CORRIVEAU, Jeanne (2015), « *Plus de 42 millions pour une promenade reliant le fleuve au mont Royal* », *Le Devoir*, Montréal. Repéré à : <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/432849/promenade...>
- CHIASSON, Luc (2014). « *Rapport sur les travaux de la table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole 2012-2013* », Conseil régional de l'environnement et du développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean. Saguenay, 25 p.
- DÉSY, Jean et TREMBLAY, Gille, (2012) « *La ville de demain sera verte ou ne sera point : pour une politique de mise en valeur des milieux naturels et des paysages à Saguenay* ». Dans TREMBLAY, Pierre-André et TREMBLAY, Suzanne, (dir.) *La revitalisation des espaces centraux. Enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes*, Chicoutimi : GRIR/UQAC. P. 173 à 201.

- DIONNE, Hugues, (1998), « *Le développement par la recherche-action* », L'Harmattan, Montréal, p. 31-66.
- DOLBEC, André, PRUD'HOMME, Luc, (2009), « *La recherche-action* ». Dans Gauthier B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Les Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 531- 569
- DUFOUR, Jules (2003) « *Déséquilibre et péril planétaire* » Dans DÉSY, Jean, DUFOUR Jules, DUPLIAN, Myriam, PLAMONDON, Denis et TREMBLAY, Suzanne (dir.) *Le GRIR 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional*, GRIR|UQAC : Chicoutimi, p. 37 à 69.
- DUMAIS, Lucie (2011), « *La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université* ». *Sociologie* [En ligne], Repéré à : <http://sociologies.revues.org/index3747.html>, 24 p.
- DUMAIS, Yolande, (dir.) (2014), « *Caractérisation détaillée des unités écologiques du parc RDM* », Groupe NUTSHIMIT. Saguenay.
- FLEURY, Élisabeth, (2015), « *L'ordre des agronomes inquiets* », *Le Quotidien*, samedi 14 février 2015, Saguenay Qc, p. 18.
- GAGNON, Christiane, (1994). « *La recomposition des territoires. Développement local viable: récit et pratiques d'acteurs sociaux dans une région québécoise* » L'Harmattan, Éditeur, 1994, Paris, 272 p.
- GAGNON, Christiane et Juan-Luis KLEIN, (1989) « *Le social apprivoisé* », Hull : édition Asticou, Québec, 146 p.
- GAGNON, Christiane, (2011). « *Justice et injustice environnementale* », Presse universitaire de Paris Ouest (en ligne, mai 2014).
- GAGNON, Christiane, (1991) Portail « *Démarches territoriales de développement durable* », Repéré à : [www.a211.qc.ca](http://www.a211.qc.ca)
- GAUTHIER, Bernard (dir.), (2009), « *Recherche sociale : de la problématique à la cueillette des données*», 4<sup>e</sup> édition Presse de l'Université du Québec, Ste-Foy, 607 p.
- GENDRON, Corinne, 2006, « *Le développement durable comme compromis. La modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation* », PUQ, Sainte-Foy.
- GENDRON, Corinne, 2005, « *Le Québec à l'ère du développement durable* », *Options politiques*, juillet-août, Sainte-Foy, p. 20-25.

- GOEFFRION, Paul, (2009), Le groupe de discussion, Dans Gauthier B. (dir.), « *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* », Les Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 391 à 413.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « *Loi sur le Développement durable* », Repéré à : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/resume-loi.pdf> consulté en mai 2015.
- LES VERTS BOISÉS DU FJORD, site web de l'organisme, (2015), Repéré à : <http://lvbf.org>
- MAPAQ, « *Programme proximité* », (2014), Repéré à : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/proximite>
- MONGEAU, Serge et al. (2007), « *Objecteurs de croissance, pour sortir de l'impasse: la décroissance* ». Les éditions Écosociété, Montréal, 139 p.
- REZSOHASY, Rudolf, (1980) « *Itinéraires pour l'étude du changement social* ». *La revue de l'Industrie de Sociologie*. Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique.
- ROUSSOPOULOS, Dimitrios I., (1994) « *L'écologie politique* », Les éditions Écosociété, Montréal, Qc, 144 p.
- SACHS, Ignacy (1980) « *Stratégies de l'éco-développement* », Éditions économie et humanismes et les éditions ouvrières, Paris, 140 p.
- SALVADOR, Juan (2011) « *La transition écologique* », ERES « *Sociologie économique* », Toulouse, 288 pages.
- SAVARD, Michel. (1989). « *Pour que demain soit, une région fait le point sur son environnement* ». Éditions JCL Inc., Chicoutimi, 331 p.
- TESSIER, Roger, 1996, « *Sociologie de l'environnement : de l'écologie humaine à l'écosociologie* ». Dans Tessier, Roger, Vaillancourt, J.G., (dir.), « *La recherche sociale en environnement : nouveaux paradigmes* », Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 19-47.
- THEYS, Jacques, 2010, « *Le développement durable vingt ans après : plaidoyer pour une seconde étape* ». Dans Theys, Jacques, du Tertre, Christian, Rauschmayer, Félix, « *Le développement durable, la seconde étape* », Éd. De l'Aube, Paris, p. 25-62
- TOURAINÉ, Alain (1965), « *Sociologie de l'action* », Éditions du Seuil, Paris, 507 pages. Repéré à : (*Les classiques des sciences humaines de l'UQAC*).
- TREMBLAY, Gille, (2015), « *PPP-RDM-LVBF.pdf* » présentation sur le projet Corrivert dans les Séminaires du GRIR, UQAC, Saguenay.

- TREMBLAY, Gille, (2015), Mémoire préparé à l'attention du sommet économique régional de juin 2015. *Mémoire LVBF 2015*. Chicoutimi.
- TREMBLAY, Gille et al. (2014), « *Projet Corrivert phase I* », S.E., Document préparé sous la direction de : Gille Tremblay, M.A. Président C.A. / LVBF, Consultant Aménagement du Territoire & Développement. Saguenay arrondissement Chicoutimi.
- TREMBLAY, Gille et DÉSY, Jean, (2013) « *Projet Corrivert proposition d'aménagement de corridors verts sur les territoires de Saguenay et des municipalités limitrophes à horizon 2020* ». LVBF, Les Verts Boisés du Fjord, Saguenay.
- TREMBLAY, Suzanne, (1998) Dans « *Le développement durable et le développement local et les enjeux de l'implication d'une usine de traitement des sols contaminés aux BPC à Saint-Ambroise* » « *Perspectives du développement durable expériences et études de cas* » Sous la direction de DUFOUR, Jules, UQAC, GRIR, Chicoutimi, p. 206 à 231.
- VAILLANCOURT, Jean-Guy, 2010, « *Une écologie sociale du mouvement vert québécois aujourd'hui* », in Gendron, C., Vaillancourt, J.G., Audet, R., « *Développement durable et responsabilité sociale* », Presses internationales Polytechnique, Montréal, p. 3-11.
- VAILLANCOURT, Jean-Guy, 2003, « *De la sociologie environnementale à l'écologie sociale* ». Dans Gendron Corinne, Vaillancourt Jean-Guy (sous la direction de), « *Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance* », Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 49-64.
- VEILLETTE, Suzanne, (2010), « *Conférence sur les pratiques sociales novatrices* », Visaj UQAC, Chicoutimi, capsule PPP. Repéré à : [http://visaj.ca/documents/SVeillette\\_23 Mars 2010.pdf](http://visaj.ca/documents/SVeillette_23_Mars_2010.pdf)
- VIVIEN, Franck-Dominique (2003) « *Jalons pour une histoire de la notion de développement durable* ». *Mondes en développement*, Nancy, France, Vol. 1, no 121, p. 1-21.
- WEBER, Max (1959) « *Le savant et le politique* », Union générale d'édition librairie Plon, Paris, 185 pages.

## ANNEXE 1

### Le prospectus de présentation du projet



# PROJET CORRIVERT PHASE I

Document préparé par : Gille Tremblay M.A. Président C.A. / LVBF,  
Consultant Aménagement du Territoire & Développement Régional

## LE PROJET CORRIVERT PHASE I : QUOI & OÙ ? L'AMÉNAGEMENT DU PARC LINÉAIRE RIVIÈRE-DU-MOULIN ( SAGUENAY-LATERRIÈRE )

### 1 ) LES SUPERFICIES

En résumé, le projet Corrivert Phase #1 consiste en l'aménagement d'un parc linéaire en bordure de la Rivière-du-Moulin, et ce, en partance du Saguenay (nord) jusqu'à Laterrière (sud) sur une distance d'environ **16,5 kilomètres** au total. Sur **± 640 ha.**, la superficie du futur parc appartenant déjà à la Ville de Saguenay représente **292 ha. ( 46% )**. Le terrain à acquérir totalise quant à lui une superficie de **347 ha.**, soit **54%** de la superficie totale du parc. Comme l'indique le concept d'aménagement figurant à la page #2 du présent document, le futur parc d'une superficie d'environ 640 ha., est essentiellement constitué de trois ( 3 ) pôles distincts d'activité et qui répondent aux besoins spécifiques des secteurs visés, à savoir :

- Le pôle d'activité ( **A** ) qui représente le futur parc urbain prévu pour le secteur de Chicoutimi, totalise **± 346 ha.** ou **54%** de la superficie totale du parc. Le potentiel d'utilisation du parc urbain s'exprime sur quatre ( 4 ) saisons .
- Le pôle d'activité ( **B** ) qui représente le futur parc urbain prévu pour le secteur de Laterrière, totalise **± 76 ha.** ou **12%** de la superficie totale du parc. Le potentiel d'utilisation du parc urbain s'exprime également sur quatre ( 4 ) saisons .
- Le pôle d'activité ( **C** ) la zone de transit entre ( A-B ), soit le circuit d'interprétation axé sur l'agro-tourisme l'éco-mobilité et la zone d'ambiance : **± 217 ha.** ou **34%** de la superficie totale du parc . Le volet éducation et sensibilisation semble prédominant au printemps, en été, ainsi qu'en en automne, mais il pourrait également s'exprimer durant la saison hivernale, le tout dépendant du mode d'appropriation.

### 2 ) LES ÉQUIPEMENTS

En ce qui concerne l'ensemble des équipements à construire à l'intérieur du parc, les travaux de construction envisagés sur le site se résument ainsi : **1 ) 27.4 km.** de piste cyclo-piétonne, **2 ) 1.9 km.** de piste cyclable standard, **3 ) 33 km.** d'accotements asphaltés, **4 ) 3.3 km.** de sentier de randonnée pédestre existant, **5 ) 3.6 km.** de sentier de randonnée pédestre à reprofiler, **6 ) 17.3 km.** de sentier de randonnée pédestre proposé, **7 ) 13.5 km.** de sentier polyvalent existant, et enfin **8 ) 25.4 km.** de sentier de ski de fond. Les travaux connexes c'est-à-dire : le déboisement, le drainage, la structure, l'asphaltage, les plantations, le clôturage, la signalisation, les ponts forestiers ainsi que le carrefour giratoire prévu à l'intersection de la Route #170 et du Rang Ste-Famille, sont également inclus dans le coût total des travaux.

### 3 ) LES COÛTS

#### ▪ Les frais de gestion & imprévus

- Option #1 : Partenariat LVBF / Ville de Saguenay -----	<b>397 412 \$</b>
- Option #2 : Ville de Saguenay -----	<b>817 209 \$</b>

#### ▪ Les coûts des acquisitions foncières

- Option #1 : Partenariat LVBF / Ville de Saguenay -----	<b>480 126 \$</b>
- Option #2 : Ville de Saguenay -----	<b>1 612 888 \$</b>

#### ▪ Les coûts de construction

- Option #1 : Partenariat LVBF / Ville de Saguenay -----	<b>5 197 187 \$</b>
- Option #2 : Ville de Saguenay -----	<b>5 197 187 \$</b>

#### ▪ Coûts total ( administration-acquisition-construction )

- Option #1 : Partenariat LVBF / Ville de Saguenay -----	<b>6 074 725 \$</b>
- Option #2 : Ville de Saguenay -----	<b>7 627 284 \$</b>



**Page #1**

## LES PRINCIPAUX PARTENAIRES VISÉS PAR LE PROJET DE PARC : QUI ?

### 1 ) LA VILLE DE SAGUENAY ( un partenaire incontournable )

### 2 ) LES VERTS BOISÉS DU FJORD ( présentation et mission )



Mentionnons d'entrée de jeu, que l'organisme Les Verts Boisés du Fjord « LVBF » est considéré sur le plan fiscal comme une fiducie foncière, c'est-à-dire un organisme de bienfaisance sans but lucratif (OSBL), détenteur d'une charte enregistrée en 1996 et habilité à recevoir des dons écologiques ( en espace ) et à émettre des reçus de charité ( selon la juste valeur marchande ). Sa mission première consiste à favoriser par des activités concrètes la mise en valeur des paysages, de l'arbre et de la végétation urbaine en général, ainsi que le développement de saines habitudes de vie en milieu urbain. L'organisme est géré par un conseil d'administration composé de 8 membres bénévoles, c'est-à-dire des personnes retraitées et actives provenant de divers horizons professionnels, tels : la géographie, le développement régional, le génie forestier, le génie civil, l'aménagement du territoire, l'horticulture et l'architecture du paysage. Notre organisation intervient sur le territoire de Saguenay et de sa région d'appartenance, par des actions de sensibilisation et d'animation effectuées grâce au bénévolat de ses membres et à des mandats et subventions accordés par la Ville de Saguenay et le CLSC de Chicoutimi, dans les champs de compétences suivants :

- La mise en valeur des boisés urbains ( plantations, aménagement et entretien des réseaux de sentiers pédestres dans les zones boisées de la municipalité );
- L'animation sur une base permanente de groupes de marche et de randonnée pédestre ( pour le développement de saines habitudes de vie );
- L'émission de certificats de reconnaissance pour des arbres considérés comme notables, remarquables ou exceptionnels ;
- Le développement et la mise en œuvre de politiques municipales en matière de foresterie urbaine sur l'ensemble du territoire de Saguenay ;
- La réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité en matière d'économie urbaine et de gestion du territoire.

### 3 ) LE MILIEU AGRICOLE ( les agriculteurs propriétaires )

### 4 ) LES AUTRES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS ( les "rurbains" des rangs Ste-Famille, de l'Église, St-Isidore et St-Herni )

### 5 ) LES USAGERS DU PARC ( par catégorie )

### 6 ) LES POPULATIONS LOCALES DESSERVIES ( des secteurs de Chicoutimi et de Laterrière )

### 7 ) LES MILIEUX ASSOCIATIFS

Enfin dans un deuxième temps et pour les fins de sensibilisation, d'éducation et d'animation du futur parc urbain, on pourrait facilement également envisager la création de partenariats avec divers organismes des milieux touristiques, éducatifs et environnementaux tels que :

- l'Université du Québec à Chicoutimi
- les Cercles de botanique appliquée
- les Cercles de mycologie
- les Cercles d'entomologie
- le Conseil Régional de l'Environnement
- les Cercles de botanique appliquée
- les Cercles de mycologie
- les Cercles d'entomologie



## MISE EN ŒUVRE ET RÉALISATION DE LA PHASE #1 DU PROJET CORRIVERT : COMMENT ?

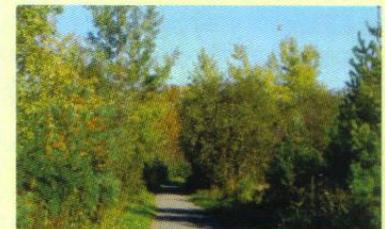


### 1 ) D'ABORD SELON UNE FORMULE DE UN PARTENARIAT « LVBF – VILLE DE SAGUENAY » À NÉGOCIER

- La formule « gagnant - gagnant » actuellement envisagée, constitue une proposition fort intéressante dans la mesure « Les verts boisés du fjord » gère l'ensemble du dossier des acquisitions et de la construction en collaboration étroite et sous la supervision des autorités municipale de Saguenay. À la toute fin du processus, la Ville de Saguenay, si elle le désire, pourra prendre possession des terrains et des équipements et assumer les coûts d'opération et d'entretien du site.
- Le financement du projet serait assuré en grande partie au moyen de subventions accordées par les gouvernements d'Ottawa et de Québec et moyennant une contribution minimale de la Ville de Saguenay.
- La Ville de Saguenay procède aux acquisitions foncières les plus sensibles ainsi qu'aux ouvrages de génie civil et de structure jugés de sa compétence.

### 2 ) ENSUITE SELON DIFFÉRENTS MODES D'APPROPRIATION DU CIRCUIT AGRO-TOURISTIQUE PAR LE MILIEU :

- L'exploitation par les producteurs locaux du nouvel achalandage de proximité généré par le développement des circuits d'agro-tourisme et d'éco-mobilité devrait faciliter l'écoulement des produits issus de la ferme et procurer par la suite de nouveaux revenus d'appoint pour les producteurs agricoles visés.
- Dépendamment du mode d'appropriation envisagé par les producteurs locaux : **a )** hébergement et restauration à la ferme, **b )** vacances à la ferme, **c )** travail à la ferme; la forme que va prendre le nouveau circuit d'agro-tourisme devrait également générer des revenus d'appoint intéressants pour le milieu agricole.
- Dans l'hypothèse où les modes d'appropriation identifiés au point qui précède ne se réalisent pas, il y a fort à parier qu'une infrastructure privée de desserte en biens et services (hébergement, restauration et autres ...), puisse prendre le relais et se greffer ensuite au nouveau circuit comme ce fut le cas pour le dossier de la Vélo-route au Lac-Saint-Jean.



### LA RÉALISATION DU PROJET:

#### QUAND ?

Selon un échéancier prévu sur cinq (5) ans

- 1) PLAN D'AFFAIRE & CONSULTATION - 2015 à 2016 -  
( printemps, été et automne )
- 2) ACQUISITIONS FONCIÈRES : - 2016 à 2018 -
- 3) CONSTRUCTION - 2018 à 2021 -



Page #3

## LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS : POURQUOI ?

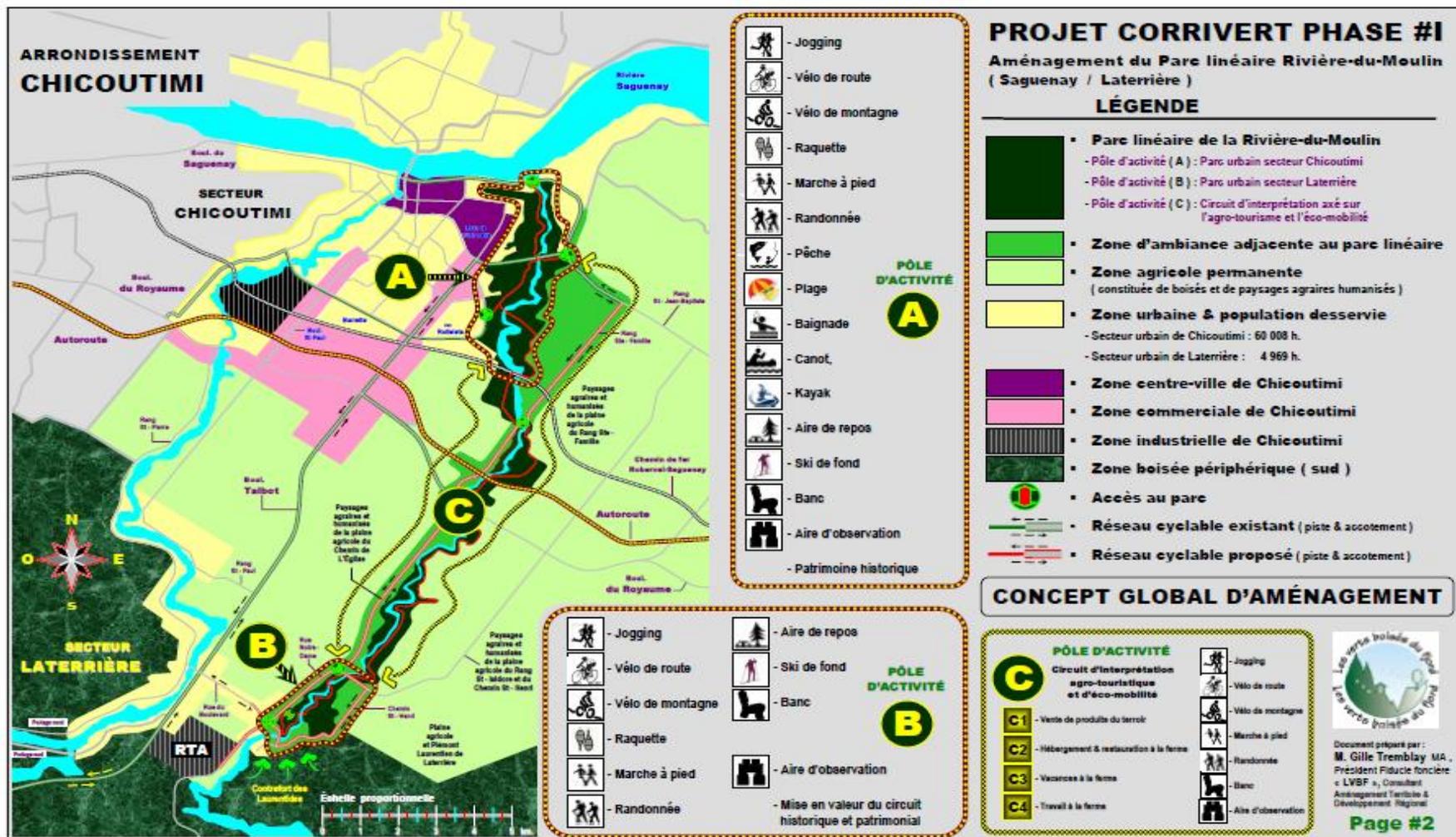
### 1 ) RÉALISER UN PARC LINÉAIRE LE LONG DE LA RIVIÈRE-DU-MOULIN JUSQU'À LATERRIÈRE ?

- Parce que le projet **Corrivert Phase # 1** s'inscrit déjà dans le cadre des grandes orientations générales de développement prévues au Schéma d'aménagement et de développement actuellement en vigueur sur le territoire de la Ville de Saguenay, et ce, notamment au chapitre des sept ( 7 ) grandes zones de patrimoine riverain à mettre en valeur et identifiées dans ce document.
- Parce que selon les économistes Lifran et Oueslati dans la revue « Économie rurale - 2007 », le paysage c'est d'abord un bien économique, soumis comme tous les autres biens et services à la loi de l'offre et de la demande. C'est d'abord un instrument de satisfaction des besoins humains avant tout. L'aménagement du parc linéaire de la rivière du Moulin du Saguenay jusqu'à Laterrière s'inscrit donc parfaitement dans cette logique de satisfaction de l'offre et de la demande. En économie traditionnelle, le projet Corrivert Phase I se définit comme un produit touristique d'appel destiné à satisfaire les besoins de différentes clientèles.
- Parce que nous sommes convaincus que l'offre actuelle pour ce type de produits touristiques sur le territoire de l'arrondissement de Chicoutimi, est largement inférieure à la demande, comparativement aux arrondissements de Jonquière et de La Baie. Selon les dernières statistiques de fréquentation annuelle du Parc urbain de la Rivière-du-Moulin, en 2014 on dénombrait environ 125 000 visiteurs annuellement. Ça fait déjà beaucoup d'usagers n'est-ce pas ? Et on ne parle ici que de clientèles locales de proximité seulement. La clientèle touristique en provenance de l'extérieur de la région, c'est une toute autre histoire.
- Parce que dans le monde actuel ce type de produits récréo-touristiques est déjà **tendance** et s'inscrit dans l'aire du temps. C'est un produit de proximité essentiel qui répond surtout à des besoins impératifs de santé publique et à cet égard, l'activité physique est désormais reconnu comme un besoin de première nécessité.
- Parce que l'aménagement d'un parc linéaire de cette envergure au sein de l'arrondissement de Chicoutimi va certainement contribuer selon nous, à maintenir à moyen et à long terme la valeur des propriétés foncières ainsi que l'assiette fiscale de la municipalité.
- Parce que les secteurs qui feront éventuellement l'objet d'acquisition sont presque essentiellement constitués de zones boisées, à l'exception toutefois de quelques secteurs de la bande riveraine localisés dans la zone de transit ( C ) en bordure ouest de la rivière du Moulin entre les pôles d'activité A et B.
- Parce qu'en définitive les paysages agraires humanisés observés sur le site du futur parc et tout autour de la plaine agricole de Chicoutimi et de Laterrière sont tout simplement à couper le souffle. Une mise en valeur intelligente de ces paysages dans le cadre d'une formule « gagnant - gagnant » pour tout le monde, va ainsi contribuer à la rentabilité des entreprises agricoles ainsi qu'à la satisfaction des besoins des riverains, des usagers et de toute la population en général.

### 2 ) UN PARTENARIAT « LVBF – VILLE DE SAGUENAY » ?

- Parce que LVBF dispose d'une expertise professionnelle, technique et administrative variée et maintenant reconnue lui permettant de résoudre à peu près tous les problèmes de gestions inhérents à ce type de projet de développement.
- Parce que le statut de fiducie foncière habilitée à recevoir des dons écologiques en espace et à émettre des reçus de charité selon la juste valeur marchande, va permettre à LVBF et à la Ville de Saguenay de réaliser des économies importantes à l'étape de l'acquisition des propriétés foncières et ce, dans le cadre d'une formule dite « gagnant-gagnant » pour l'ensemble des parties concernées.
- Parce que l'acquisition des propriétés va s'effectuer en terrain agricole par LVBF et ce, avant que le processus de morcellement cadastrale n'agisse sur l'évolution à la hausse du coût des valeurs foncières, comme c'est normalement le cas lors d'opérations spéculatives en milieu urbanisé.
- Parce que les municipalités disposent déjà de pouvoirs importants de régulation, dont celui de l'expropriation, un pouvoir fort utile à la limite, notamment dans les cas de nécessaires rééquilibrages du marché foncier, lors de négociations sur des acquisitions considérées comme sensibles ou jugées trop difficiles.
- Parce que les capacités d'agir des pouvoirs publics sont souvent taillées en pièces, à la fois par les contraintes d'inertie de système ou inhérentes aux incapacités du marché.

# Carte du prospectus



## ANNEXE 2

### Lettre d'invitations et de convocations



Saguenay, le 2015-05-28

Objet : Invitation à une rencontre citoyenne

À qui de droit,

La présente est pour vous convoquer à une rencontre (groupe de discussion), le mercredi 5 août, 19 h 00, au pavillon d'accueil du Parc Rivière-du-Moulin (1625 des Roitelets), concernant le projet Corrivert phase 1, qui propose une planification, le long de la Rivière-du-Moulin, par l'aménagement d'un parc linéaire au cœur de Saguenay.

Cette rencontre porte sur un projet réalisé par Les Verts Boisés du Fjord (LVBF). L'objectif principal est de mobiliser des acteurs (agriculteurs, résidents, propriétaires fonciers, citoyens...) pour répondre à un questionnement portant sur l'acceptabilité sociale, économique et écologique de la venue d'un parc linéaire traversant l'arrondissement de Chicoutimi, le long de la Rivière-du-Moulin, du Saguenay au Nord jusqu'à Laterrière au Sud. Ce nouvel aménagement demande, à nos yeux, une collaboration et une concertation pour toute la population touchée.

Dans ce projet, nous poursuivons des objectifs exploratoires ayant comme but de planifier une démarche pour la collectivité et fournir un portrait de la préoccupation de tous les personnes et groupes concernés par la modification du milieu de vie de Chicoutimi sur les rives de la Rivière-du-Moulin.

Nous vous présenterons, lors de cette rencontre, la description du projet dans une perspective globale, puisqu'il s'agit d'un projet touchant plusieurs dimensions. Nous vous expliquerons comment nous avons imaginé ce projet, dans quel contexte, les délais prévus de réalisation et avec quelles ressources.

Enfin, nous proposons de tenir un atelier citoyen pour recueillir vos commentaires, avis, suggestions, appréhensions ou autres dans le but de dégager les points de convergences et de divergences pour la poursuite constructive des étapes subséquentes du projet.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à notre invitation.

Pour toutes questions ou demande d'informations complémentaires vous pouvez consulter notre site web à l'adresse suivante URL: [www.lvbf.org](http://www.lvbf.org) ou encore nous joindre par téléphone au (418) 973-4261.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

L'équipe des Verts Boisés

Hans Blackburn, pour M. Gille Tremblay, Président LVBF / H.B.



Saguenay, le 2015-06-16

Objet : Invitation à une rencontre citoyenne

À qui de droit,

La présente est pour vous convoquer à une rencontre (groupe de discussion), le mercredi le 12 août, 19 h 00 au Centre multisport Nazaire-Girard de Laterrière (6197, rue Notre-Dame), concernant le projet Corrivert phase 1, qui propose une planification, le long de la Rivière-du-Moulin, par l'aménagement d'un parc linéaire au cœur de Saguenay.

Cette rencontre porte sur un projet réalisé par Les Verts Boisés du Fjord (LVBF). L'objectif principal est de mobiliser des acteurs (agriculteurs, résidents, propriétaires fonciers, citoyens...) pour répondre à un questionnement portant sur l'acceptabilité sociale, économique et écologique de la venue d'un parc linéaire traversant l'arrondissement de Chicoutimi, le long de la Rivière-du-Moulin, du Saguenay au Nord jusqu'à Laterrière au Sud. Ce nouvel aménagement demande, à nos yeux, une collaboration et une concertation pour toute la population touchée.

Dans ce projet, nous poursuivons des objectifs exploratoires ayant comme but de planifier une démarche pour la collectivité et fournir un portrait de la préoccupation de tous les personnes et groupes concernés par la modification du milieu de vie de Chicoutimi sur les rives de la Rivière-du-Moulin.

Nous vous présenterons, lors de cette rencontre, la description du projet dans une perspective globale, puisqu'il s'agit d'un projet touchant plusieurs dimensions. Nous vous expliquerons comment nous avons imaginé ce projet, dans quel contexte, les délais prévus de réalisation et avec quelles ressources.

Enfin, nous proposons de tenir un atelier citoyen pour recueillir vos commentaires, avis, suggestions, appréhensions ou autres dans le but de dégager les points de convergences et de divergences pour la poursuite constructive des étapes subséquentes du projet.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à notre invitation.

Pour toutes questions ou demande d'informations complémentaires vous pouvez consulter notre site web à l'adresse suivante URL: [www.lvbf.org](http://www.lvbf.org) ou encore nous joindre par téléphone au (418) 973-4261.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !  
L'équipe des Verts Boisés

---

Hans Blackburn pour M. Gille Tremblay, Président LVBF/H.B.

## ANNEXE 3

### Les schémas d'entrevues

#### ORGANISMES :

- LES VERTS BOISÉS DU FJORD
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI : PROGRAMME MEIR

#### OBJET : SCHÉMA D'ENTREVUE PROJET CORRIVERT PHASE #1 : VOLET PROPRIÉTAIRES FONCIERS

---

Date :

Heure : de \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Jour :

Lieu :

---

Bonjour,

Je vous remercie encore une fois de bien vouloir nous consacrer quelques minutes de votre précieux temps. Je m'appelle Hans Blackburn et j'effectue un stage d'études auprès de l'organisme suivant à savoir : la fiducie foncière « **Les verts boisés du Fjord** », et ce dans le cadre des consultations publiques relatives au projet Corrivert Phase #1, au programme de la MEIR / UQAC (Maîtrise en Études et Interventions Régionales de l'UQAC). D'entrée de jeu, mentionnons que « LVBF » est considérée comme un organisme de bienfaisance sans but lucratif (OSBL), détenteur d'une charte enregistré en 1996 et habilité à recevoir des dons écologiques et remettre par la suite des reçus de charité.

Historiquement, pour donner suite à sa participation au *Sommet mondial sur la biodiversité de Montréal en 2010*, l'organisme « *Les Verts Boisés du Fjord* » travaille depuis 2013 à un vaste projet d'aménagement et de mise en valeur de Corridors verts, à partir des sept principales rivières présentes sur le territoire de la Ville de Saguenay ( **c.-à-d. les zones de patrimoine riverain identifiées au schéma d'aménagement en vigueur à Saguenay** ), en y respectant leurs vocations spécifiques. En fait, on peut dire que le projet Corrivert, s'inscrit essentiellement dans le cadre de la création d'un nouveau produit d'appel au plan touristique régional, à savoir : « *Le circuit des rivières et de patrimoine riverain* ». Ce projet qui repose sur une préoccupation de développement durable pourrait s'exprimer en ces termes : protection, mise en valeur et accessibilité des boisés urbains et zones de patrimoine riverain de Saguenay au bénéfice de la population saguenéenne, de l'ensemble de la région et d'ailleurs.

Dans le projet global, une douzaine de secteurs ont été ciblés pour Corrivert. Il s'agit essentiellement de milieux propices ou ayant un potentiel pour; le développement, le réaménagement, ou simplement la protection des boisés urbains encore existants. L'un de ces secteurs, celui de la phase 1, concerne les rives de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi, de la rivière Saguenay au Nord jusqu'à Laterrière au sud (voir carte). La mise sur pied de ce projet aurait des impacts sur les plans sociaux, économiques et écologiques. Vos commentaires seront donc précieux pour mieux comprendre les incidences sur votre milieu de vie.

(Mise en marche du magnétophone)

Avant de passer aux questions, nous voudrions nous assurer que vous avez bien pris connaissance de ce que représente ce projet à l'aide de notre prospectus de présentation. (Faire un bref retour résumé du prospectus déjà transmis ultérieurement).

Dans le contexte qui nous préoccupe, cette action vise essentiellement à soutenir, tout au long de son parcours, l'acceptabilité sociale, économique et écologique de l'arrivée de ce nouveau parc linéaire.

Si vous le voulez bien, nous allons commencer à vous poser des questions par une question générale sur votre perception de ce projet pour une Ville comme celle de Saguenay.

*Comment percevez-vous le développement d'un tel parc pour l'arrondissement de Chicoutimi?*

**A- Nous allons maintenant passer à des questions portant sur l'aspect économique concernant la forme que devrait prendre le projet et les moyens suscités pour assurer des retombées constructives sur cette dimension.**

1. Est-ce que l'insertion d'une vocation récréotouristique dans ce projet vous semble souhaitable?
  - a. Si oui, sous quelle forme pourriez-vous l'envisager?
  - b. Sinon, pourquoi?
  
2. Selon vous, quelles sont les différentes retombées économiques qui pourraient subvenir avec la concrétisation de ce projet?
  - a. Votre position par rapport à ce projet?

3. Est-ce que la tenue d'activités de types loisirs (ex. : cyclistes, marcheurs, touristes), et de plaisance dans ce secteur d'intervention est souhaitable et devrait être ouverte à tous?
  - a. Expliquez-nous votre réponse.
4. Est-ce que l'implantation d'un tel projet pourrait susciter des craintes par rapport à l'empiètement sur votre propriété?
  - a. Oui ou non, si oui lesquelles? (Vos craintes, vos espoirs, vos aspirations...)
  - b. Jouissance des lieux, droits de passage, valeurs des résidences et des terrains riverains, pertes...

**B- Nous allons maintenant poursuivre avec l'aspect écologique concernant le contexte qui permettrait une réalisation et une acceptation dans le respect de l'environnement.**

1. Existe-t-il, si ce parc se concrétise, des ressources à mettre en place pour assurer la protection de l'environnement?
  - a. Vigilance sur la pollution effectuée par les usagers
  - b. Impacts environnementaux sur l'aménagement des sentiers
  - c. Risques d'incendies ou d'accidents
  - d. Détérioration du milieu par un achalandage accrue
  - e. Mécanismes de surveillance...
2. Comment le travail de maintenance et d'entretien devrait-il être assuré, à votre avis?
  - a. La forme (ex. coupe d'arbres, reboisements, plantations...) et
  - b. la fréquence (à tous les ans, tous les trimestres, deux fois par an, de façon permanente) ?
3. Comment voyez-vous la protection environnementale?
  - a. Climat, eau, air, sol, biodiversité...

**C- La prochaine dimension portera sur l'aspect de la gestion du projet concernant la responsabilité vis-à-vis des lieux, et les niveaux administratifs auxquels devraient s'adresser les activités de ce nouveau parc :**

1. Selon vous, quel organisme devrait administrer les activités d'un parc tel que proposé par le projet Corrivert phase 1?

- a. Sur la gestion courante comme (la sécurité, l'entretien, la promotion, l'administration...)  
et
  - b. par qui : corporation citoyenne, administration municipale, provinciale, fédérale, ONGE, groupe environnemental...
2. À votre avis, devrait-il y avoir une table de concertation sur ce parc, et ce, avec tous les organismes et acteurs touchés?
    - a. Expliquez comment cela fonctionnerait.
  3. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans un tel projet?
    - a. Si oui, comment?
  4. Selon vous, quelles seraient les activités qui seraient les plus profitables pour l'ensemble de la population?
    - a. Loisirs, sports, plein air, éducation, tourisme, agrotourisme...
  5. Pensez-vous que le développement de ce projet aura des répercussions sur l'offre récréotouristique?
    - a. Expliquer votre réponse?
  6. Est-ce que des consultations plus larges seraient nécessaires avant de concrétiser ce genre de produit?
    - a. Pourquoi et comment?

**Sur un plan personnel, accepteriez-vous de céder l'usage d'une partie de terrain pour la zone qui touche votre propriété?**

**En guise de conclusion :**

Y a-t-il des éléments sur la conception de ce parc que vous auriez aimé discuter et que nous n'avons pas abordés avec notre questionnaire?

Merci énormément de nous avoir accordé de votre temps

**ORGANISMES :**

- **LES VERTS BOISÉS DU FJORD**
- **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI : PROGRAMME MEIR**

**OBJET : SCHÉMA D'ENTREVUE PROJET CORRIVERT PHASE #1 : VOLET DES AGRICULTEURS**

---

Date :

Heure : de \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Jour :

Lieu :

---

Bonjour,

Je vous remercie encore une fois de bien vouloir nous consacrer quelques minutes de votre précieux temps. Je m'appelle Hans Blackburn et j'effectue un stage d'études auprès de l'organisme suivant à savoir : la fiducie foncière « **Les verts boisés du Fjord** », et ce dans le cadre des consultations publiques relatives au projet Corrivert Phase #1, au programme de la MEIR / UQAC (Maîtrise en Études et Interventions Régionales de l'UQAC). D'entrée de jeu, mentionnons que « LVBF » est considérée comme un organisme de bienfaisance sans but lucratif (OSBL), détenteur d'une charte enregistré en 1996 et habilité à recevoir des dons écologiques et remettre par la suite des reçus de charité.

Historiquement, pour donner suite à sa participation au *Sommet mondial sur la biodiversité de Montréal en 2010*, l'organisme « *Les Verts Boisés du Fjord* » travaille depuis 2013 à un vaste projet d'aménagement et de mise en valeur de Corridors verts, à partir des sept principales rivières présentes sur le territoire de la Ville de Saguenay ( **c.-à-d. les zones de patrimoine riverain identifiées au schéma d'aménagement en vigueur à Saguenay** ), en y respectant leurs vocations spécifiques. En fait, on peut dire que le projet Corrivert, s'inscrit essentiellement dans le cadre de la création d'un nouveau produit d'appel au plan touristique régional, à savoir : « *Le circuit des rivières et de patrimoine riverain* ». Ce projet qui repose sur une préoccupation de développement durable pourrait s'exprimer en ces termes : protection, mise en valeur et accessibilité des boisés urbains et zones de patrimoine riverain de Saguenay au bénéfice de la population saguenéenne, de l'ensemble de la région et d'ailleurs.

Dans le projet global, une douzaine de secteurs ont été ciblés pour Corrivert. Il s'agit essentiellement de milieux propices ou ayant un potentiel pour; le développement, le réaménagement, ou simplement la protection des boisés urbains encore existants. L'un de

ces secteurs, celui de la phase 1, concerne les rives de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi, de la rivière Saguenay au Nord jusqu'à Laterrière au sud (voir carte). La mise sur pied de ce projet aurait des impacts sur les plans sociaux, économiques et écologiques. Vos commentaires seront donc précieux pour mieux comprendre les incidences sur votre milieu de vie.

(Mise en marche du magnétophone)

Avant de passer aux questions, nous voudrions nous assurer que vous avez bien pris connaissance de ce que représente ce projet à l'aide de notre prospectus de présentation. (Faire un bref retour résumé du prospectus déjà transmis ultérieurement).

Dans le contexte qui nous préoccupe, cette action vise essentiellement à soutenir, tout au long de son parcours, l'acceptabilité sociale, économique et écologique de l'arrivée de ce nouveau parc linéaire.

Si vous le voulez bien, nous allons commencer à vous poser des questions par une question générale sur votre perception de ce projet pour une Ville comme celle de Saguenay.

*Comment percevez-vous le développement d'un tel parc pour l'arrondissement de Chicoutimi?*

**A- Nous allons maintenant passer à des questions portant sur l'aspect économique concernant la forme que devrait prendre le projet et les moyens suscités pour assurer des retombées constructives sur cette dimension.**

1. Est-ce que l'insertion d'une vocation agrotouristique dans ce projet vous semble souhaitable?
  - a. Si oui, sous quelle forme pourriez-vous l'envisager?
  - b. Sinon, pourquoi?
2. Selon vous, quelles sont les retombées économiques, qui pourraient subvenir avec la concrétisation de ce projet?
  - a. Votre position par rapport à ce projet?
3. Est-ce que la tenue d'activités de types loisirs (ex. travail à la ferme), de plaisances, de gîtes, dans ce secteur d'intervention, est souhaitable et devrait être ouverte à tous?
  - a. Expliquer votre réponse.

4. Est-ce que l'implantation d'un tel projet pourrait susciter des craintes par rapport à l'empiètement sur votre propriété?
  - a. Oui ou non, si oui lesquelles?
  - b. Vos craintes, vos espoirs, vos aspirations...

**B- Nous allons maintenant poursuivre avec l'aspect écologique concernant le contexte qui permettrait une réalisation et une acceptation dans le respect de l'environnement.**

1. Existe-t-il, si ce parc se concrétise, des ressources à mettre en place pour assurer la protection de l'environnement?
  - a. Vigilance sur la pollution effectuée par les usagers
  - b. Impacts environnementaux sur l'aménagement des sentiers
  - c. Risques d'incendies ou d'accidents
  - d. Détérioration du milieu par un achalandage accrue
  - e. Mécanismes de surveillance...
2. Comment le travail de maintenance et d'entretien devrait être assuré à votre avis?
  - a. La forme (ex. coupe d'arbres, reboisements, plantations...) et
  - b. la fréquence (à tous les ans, tous les trimestres, deux fois par an, de façon permanente) ?
3. De façon générale, êtes-vous en faveur de la protection environnementale?
  - a. Climat, eau, air, sol, biodiversité...
4. Comment voyez-vous la protection environnementale?
  - a. Climat, eau, air, sol, biodiversité...

**C- La prochaine dimension portera sur l'aspect social concernant la responsabilité vis-à-vis des lieux, et les niveaux administratifs auxquels devraient s'adresser les activités de ce nouveau parc :**

- A- Selon vous, quel organisme devrait administrer les activités d'un parc tel que proposé par le projet Corrivert phase 1?
- a. Sur la gestion courante comme (la sécurité, l'entretien, la promotion, l'administration...) et
  - b. par qui : corporation citoyenne, administration municipale, provinciale, fédérale, ONGE, UPA, groupe environnemental...

2. À votre avis, devrait-il y avoir une table de concertation sur ce parc, et ce, avec tous les organismes et acteurs touchés ?
  - a. Expliquez comment cela fonctionnerait.
3. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans un tel projet?
  - a. Si oui, comment?
4. Selon vous, quelles seraient les activités qui seraient les plus profitables pour l'ensemble de la population?
  - a. Loisirs, sports, plein air, éducation, tourisme, agrotourisme...
5. Croyez-vous que le développement du projet aura une répercussion sur l'offre récréotouristique et agrotouristique pour Saguenay?
  - a. Expliquer votre réponse?
6. Est-ce que des consultations plus larges seraient nécessaires avant de concrétiser ce genre de produit?
  - a. Pourquoi et comment?

**Sur un plan personnel, accepteriez-vous de céder l'usage d'une partie de terrain pour la zone qui touche votre propriété ?**

**En guise de conclusion :**

Y a-t-il des éléments, sur la conception de ce parc linéaire, que vous auriez aimé nous expliquer et que nous n'avons pas abordé avec notre questionnaire?

Merci énormément de nous avoir accordé de votre temps.

**ORGANISMES :**

- **LES VERTS BOISÉS DU FJORD**
- **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI : PROGRAMME MEIR**

**OBJET : SCHÉMA D'ENTREVUE PROJET CORRIVERT PHASE #1 : VOLET  
ADMINISTRATION MUNICIPALE**

-----

Date :

Heure : de \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Jour :

Lieu :

---

Bonjour,

Je vous remercie encore une fois de bien vouloir nous consacrer quelques minutes de votre précieux temps. Je m'appelle Hans Blackburn et j'effectue un stage d'études auprès de l'organisme suivant à savoir : la fiducie foncière « **Les verts boisés du Fjord** », et ce dans le cadre des consultations publiques relatives au projet Corrivert Phase #1, au programme de la MEIR / UQAC (Maîtrise en Études et Interventions Régionales de l'UQAC). D'entrée de jeu, mentionnons que « LVBF » est considérée comme un organisme de bienfaisance sans but lucratif (OSBL), détenteur d'une charte enregistré en 1996 et habilité à recevoir des dons écologiques et remettre par la suite des reçus de charité.

Historiquement, pour donner suite à sa participation au *Sommet mondial sur la biodiversité de Montréal en 2010*, l'organisme « *Les Verts Boisés du Fjord* » travaille depuis 2013 à un vaste projet d'aménagement et de mise en valeur de Corridors verts, à partir des sept principales rivières présentes sur le territoire de la Ville de Saguenay ( **c.-à-d. les zones de patrimoine riverain identifiées au schéma d'aménagement en vigueur à Saguenay** ), en y respectant leurs vocations spécifiques. En fait, on peut dire que le projet Corrivert, s'inscrit essentiellement dans le cadre de la création d'un nouveau produit d'appel au plan touristique régional, à savoir : « *Le circuit des rivières et de patrimoine riverain* ». Ce projet qui repose sur une préoccupation de développement durable pourrait s'exprimer en ces termes : protection, mise en valeur et accessibilité des boisés urbains et zones de patrimoine riverain de Saguenay au bénéfice de la population saguenéenne, de l'ensemble de la région et d'ailleurs.

Dans le projet global, une douzaine de secteurs ont été ciblés pour Corrivert. Il s'agit essentiellement de milieux propices ou ayant un potentiel pour; le développement, le réaménagement, ou simplement la protection des boisés urbains encore existants. L'un de

ces secteurs, celui de la phase 1, concerne les rives de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi, de la rivière Saguenay au Nord jusqu'à Laterrière au sud (voir carte). La mise sur pied de ce projet aurait des impacts sur les plans sociaux, économiques et écologiques. Vos commentaires seront donc précieux pour mieux comprendre les incidences sur votre milieu de vie.

(Mise en marche du magnétophone)

Avant de passer aux questions, nous voudrions nous assurer que vous avez bien pris connaissance de ce que représente ce projet à l'aide de notre prospectus de présentation. (Faire un bref retour résumé du prospectus déjà transmis ultérieurement).

Dans le contexte qui nous préoccupe, cette action vise essentiellement à soutenir, tout au long de son parcours, l'acceptabilité sociale, économique et écologique de l'arrivée de ce nouveau parc linéaire.

Si vous le voulez bien, nous allons commencer à vous poser des questions par une question générale sur votre perception de ce projet pour une Ville comme celle de Saguenay.

*Comment percevez-vous le développement d'un tel parc pour l'arrondissement de Chicoutimi?*

**A- Nous allons maintenant passer à des questions portant sur l'aspect économique concernant la forme que devrait prendre le projet et les moyens suscités pour assurer des retombées constructives sur cette dimension.**

1. Est-ce que l'insertion d'une vocation agrotouristique et récréotouristique dans ce projet vous semble souhaitable?
  - a. Si oui, sous quelle forme pourriez-vous l'envisager?
  - b. Sinon, pourquoi?
2. Selon vous, quelles sont les différentes retombées économiques, qui pourraient subvenir avec la concrétisation de ce projet?
  - a. Votre position par rapport à ce projet?
3. Est-ce que la tenue d'activités de types loisirs (ex. travail à la ferme), cycliste, de plaisances, de gîtes, dans ce secteur d'intervention, est souhaitable et devrait être ouverte à tous?
  - a. Expliquer votre réponse.
4. Est-ce que l'implantation d'un tel projet pourrait susciter des craintes par rapport à l'empiètement ou la valorisation dévalorisation des propriétés?

- a. Oui ou non, si oui lesquelles?
- b. Vos craintes, vos espoirs, vos aspirations, pertes de terrains ...

**B- Nous allons maintenant poursuivre avec l'aspect écologique concernant le contexte qui permettrait une réalisation et une acceptation dans le respect de l'environnement.**

1. Existe-t-il, si ce parc se concrétise, des ressources à mettre en place pour assurer la protection de l'environnement?
  - a. Vigilance sur la pollution effectuée par les usagers
  - b. Impacts environnementaux sur l'aménagement des sentiers
  - c. Risques d'incendies ou d'accidents
  - d. Détérioration du milieu par un achalandage accrue
  - e. Mécanismes de surveillance...
2. Comment le travail de maintenance et d'entretien devrait être assuré à votre avis?
  - a. La forme (ex. coupe d'arbres, reboisements, plantations...) et
  - b. la fréquence (à tous les ans, tous les trimestres, deux fois par an, de façon permanente) ?
3. Comment voyez-vous la protection environnementale?
  - a. Climat, eau, air, sol, biodiversité...

**C- La prochaine dimension portera sur l'aspect social concernant la responsabilité vis-à-vis des lieux, et les niveaux administratifs auxquels devraient s'adresser les activités de ce nouveau parc :**

1. Selon vous, quels organismes devraient administrer les activités de ce genre de parc ?
  - a. Sur la gestion courante comme (la sécurité, l'entretien, la promotion, l'administration...) et
  - b. par qui : corporation citoyenne, administration municipale, provinciale, fédérale, organisme habilité, UPA, ONGE, groupe environnemental...
2. À votre avis, devrait-il y avoir une table de concertation sur ce parc, et ce, avec tous les organismes et acteurs touchés ?
  - a. Expliquez comment cela fonctionnerait.
3. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans un tel projet?
  - a. Si oui, comment?

4. Selon vous, quelles seraient les activités qui seraient les plus profitables pour l'ensemble de la population?
  - a. Loisirs, sports, plein air, éducation, tourisme, agrotourisme...
5. Pensez-vous que le développement de ce projet aura des répercussions sur l'offre récréotouristique?
  - a. Expliquer votre réponse?
6. Est-ce que des consultations plus larges seraient nécessaires avant de concrétiser ce genre de produit?
  - a. Pourquoi et comment?

**Sur un plan personnel, accepteriez-vous de travailler sur ce secteur qui touche des propriétés ?**

**En guise de conclusion :**

Y a-t-il des éléments, sur la conception de ce parc linéaire, que vous auriez aimé discuter et que nous n'avons pas abordé avec notre questionnaire?

Merci énormément de nous avoir accordé de votre temps.

ANNEXE 4

Liste des invités pour les groupes de discussion

**Liste des invités au groupe de discussion du projet Corrivert phase I  
Rencontre du 5 août 19 h 00 au parc RDM de Chicoutimi au 1625 des Roitelets (418-698-3235)**

<b>Organismes</b>	<b>Tél.</b>
Mycologues	612-1058
Rivage	973-4321
Les Randonneurs	548-0903
Ski de fond et raquetteur	678-9068
Ass. Chasse et pêche sag.	549-7182
Ambassadeur en vélo	695-4676
Éco-Kartier	498-5579
Groupe Nature animée	698-3896

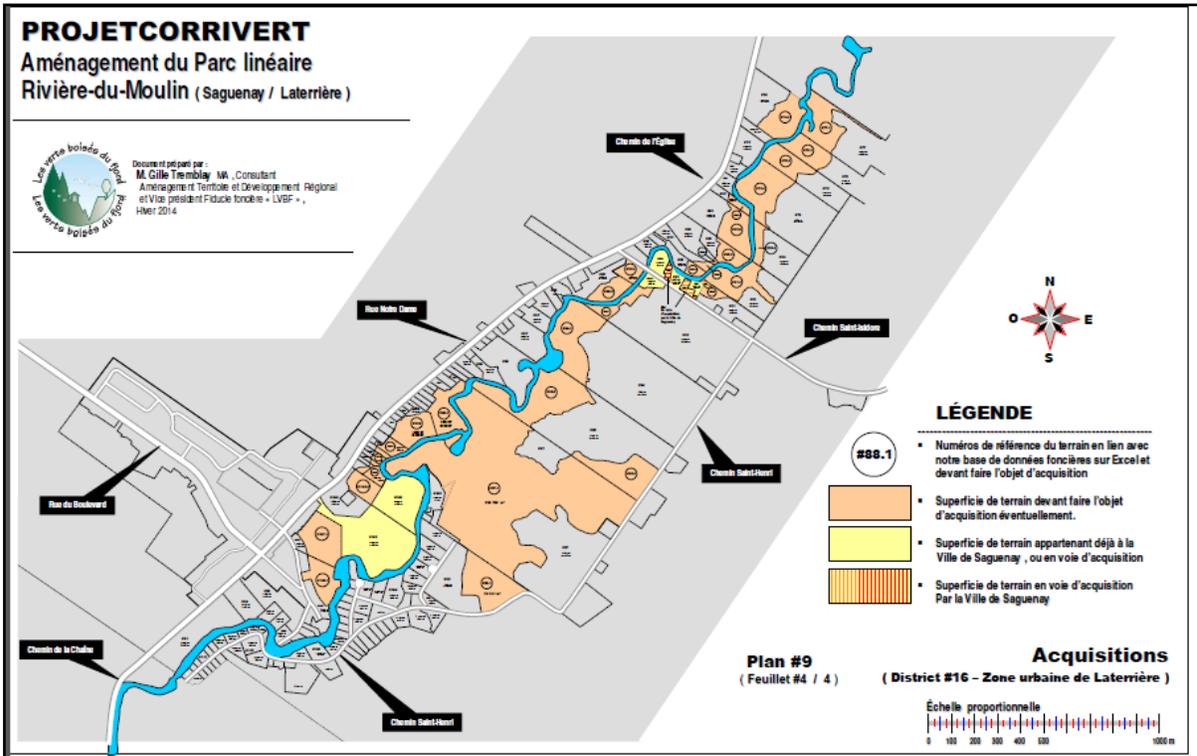
<b>Organismes</b>	<b>Tél.</b>
Corporation du PRDM	698-3235
Comité loisirs des oiseaux	698-3235
Conseillère municipale	698-3355
Ornithologues	545-5011
Entomologistes	549-9707
LVBF	543-3106

**Rencontre du 12 août 19 h 00 au centre Nazaire-Girard de Laterrière au 6197 rue Notre Dame (418-678-7999)**

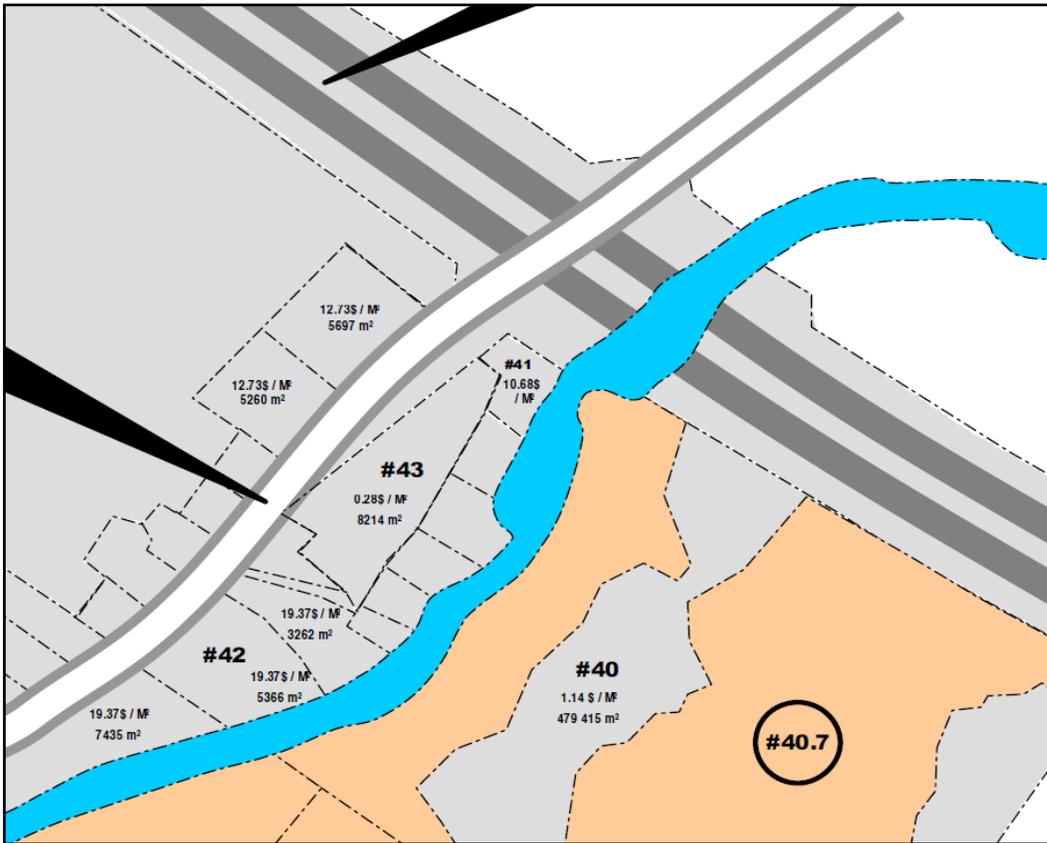
<b>Organismes</b>	<b>Tél.</b>
Centre Multisports	678-7999
OBV	973-4321
Corporation de bénévoles	678-7999
Ambassadeurs en vélo	696-4676
Ornitho.\régie de la santé	549-3827
Biologiste entomologiste	545-5011
Cadet	678-3151
Âges d'Or	549-3032
Fermière de lat.	678-9727

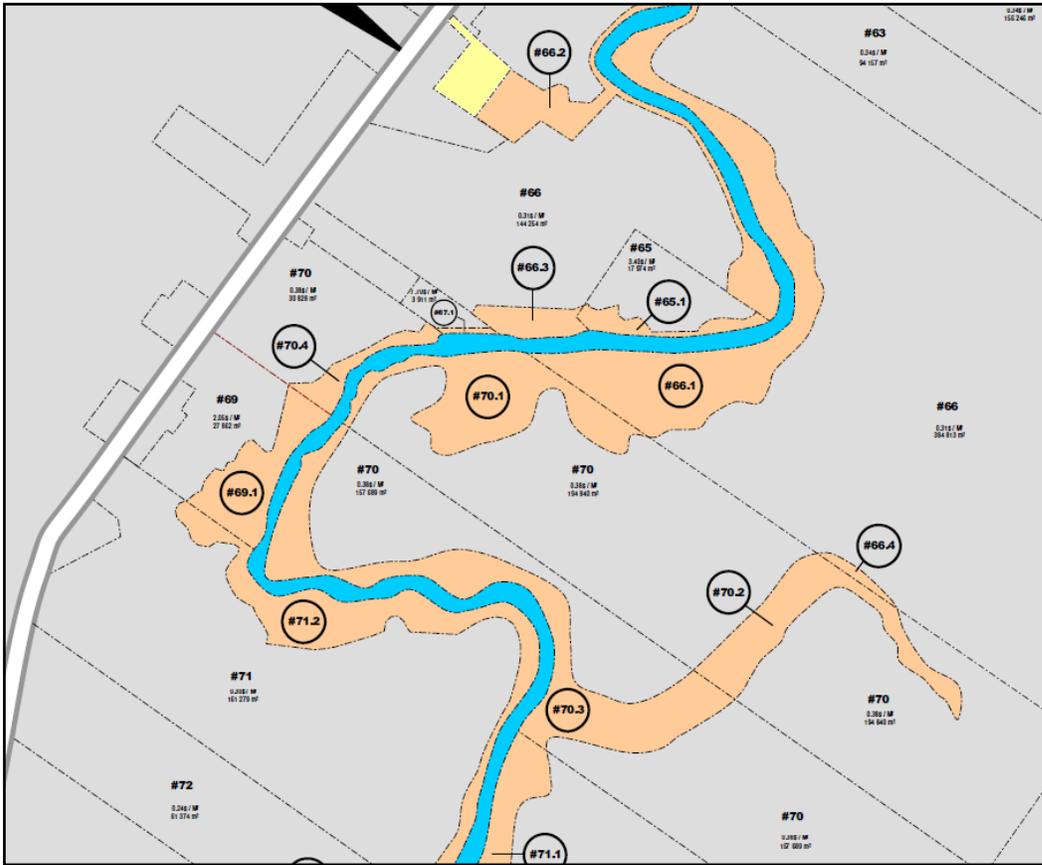
<b>Organismes</b>	<b>Tél.</b>
Club octogone	678-2846
Club optimiste	678-2846
Maison des jeunes	678-9079
Lac Pouce	678-2455
Conseiller mun. Lat.	678-1418
Chevalier de Colomb	678-9424
Conseiller mun. Chic.	698-3355
LVBF	543-3106

ANNEXE 5  
Cartes et cadastres









## **FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION**

- 1. TITRE DU PROJET : Projet Corrivert phase 1**
- 2. RESPONSABLE(S) DU PROJET : Hans Blackburn**
- 3. PRÉAMBULE**

Nous sollicitons votre participation à un projet de consultation publique pour la réalisation d'un parc linéaire pour Chicoutimi. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable du projet ou aux autres membres du personnel affecté au projet de recherche et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

### **4. NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE**

#### **4.1 Description du projet :**

Cette rencontre porte sur un projet réalisé par les Verts Boisés du Fjord. L'objectif principal est de mobiliser des acteurs ( agriculteurs, résidents, propriétaires fonciers, citoyens, organismes...) pour répondre à un questionnaire portant sur l'acceptabilité sociale, économique et écologique de la venue d'un parc linéaire traversant l'arrondissement de Chicoutimi, le long de la Rivière-du-Moulin, du Saguenay au Nord jusqu'à Laterrière au Sud. Cette transformation demande, à nos yeux, une collaboration et une concertation pour toute la population touchée.

#### **4.2 Objectif(s) spécifique(s) :**

Consultation citoyenne pour recueillir vos commentaires, avis, suggestions, appréhensions ou autres dans le but de dégager les points de convergences et de divergences pour la poursuite constructive des étapes subséquentes du projet.

#### **4.1 Déroulement**

Rencontre d'une durée de 2h environ avec présentation du projet et la tenue d'un groupe de discussion.

### **5. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES**

Le contenu des rencontres sera enregistré pour faciliter la prise de notes par la suite, le contenu sera effacé. Le nom des participants ne sera jamais écrit lors de la retranscription.

### **6. PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT**

Votre participation est libre et volontaire, en tout temps, vous pouvez quitter la rencontre ou refuser de répondre à certaines questions.

#### **1. PERSONNES-RESSOURCES**

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet aux coordonnées suivantes :  
Hans Blackburn étudiant à l'UQAC programme MEIR et stagiaire pour Les Verts Boisés du Fjord.

Tél. :(418) 669-2130 (maison) et (418) 973-4261 (bureau)

#### **2. CONSENTEMENT du participant**

*J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision.*

*Je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.*

---

*Nom et signature du participant*

*Date*

**Signature et engagement du chercheur responsable du projet**

*Je certifie que j'ai expliqué au participant les termes du formulaire, qu'il a répondu à ses questions et qu'il lui a clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice.*

*Je m'engage à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au sujet de recherche.*

---

*Nom et signature*

*Date*

ANNEXE 7a

Présentation « PowerPoint » pour les groupes de discussion

## PROJET CORRIVERT PHASE I



Document préparé par : Gille Tremblay M..A.. Président C.A.// LVBF,  
Consultant Aménagement du Territoire & Développement Régional

Adaptation pour la présentation faite par Hans Blackburn stagiaire  
UQAC/MEIR



# Horaire de la rencontre

## Mise en situation

A- Historique du projet:

B- Les responsables

C- Description du projet

\*Quoi et où ?

\*Avec qui ?

\*Comment et quand ?

\*Pourquoi ?

D- Des questions sur le projet

E- Notre objectif avec cette consultation

F- Questionnaire pour l'animation de la rencontre

G- Conclusion et mot de la fin

H- Références

## Mise en situation

Cette rencontre porte sur un projet réalisé pour les Verts Boisés du Fjord. L'objectif principal est de mobiliser des acteurs (agriculteurs, résidents, propriétaires fonciers, citoyens...) pour répondre à une question portant sur l'acceptabilité sociale, économique et écologique de la venue d'un parc Linéaire traversant l'arrondissement de Chicoutimi, le long de la Rivière du Moulin, du Saguenay au Nord jusqu'à Latterière au Sud. Cette transformation demande, à nos yeux, une collaboration et une concertation pour toute la population touchée.

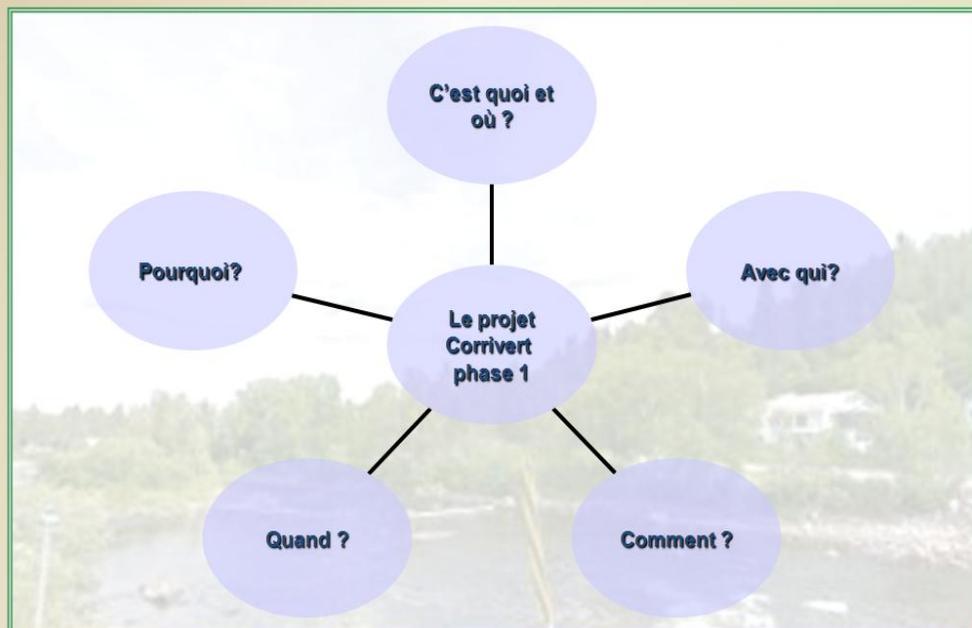
Dans ce projet, nous poursuivons des objectifs exploratoires ayant comme but d'articuler une démarche qui est d'utilité pour notre collectivité et fournir un portrait de la préoccupation de tous les acteurs invités et concernés par la modification du milieu de vie de Chicoutimi sur les rives de la Rivière du Moulin.

Nous vous présenterons, dans cette rencontre, les responsables et la description du projet dans une perspective globale, puisqu'il s'agit d'un projet touchant plusieurs visions. Nous vous expliquerons comment nous avons imaginé ce projet, dans quel contexte, les délais prévus de réalisation et avec quelles ressources.

Enfin, nous proposons de tenir un atelier citoyen pour recueillir vos commentaires, avis, suggestions, appréhensions ou autres dans le but de dégager les points de convergences et de divergences pour la poursuite constructive des étapes subséquentes du projet.

## Historique du projet :

### TITRE: PROJET CORRIVERT PHASE I



## Les responsables

Deux partenaires sont impliqués dans cette activité de consultation pour le projet :

L'organisme Les Verts Boisés du Fjord (LVBF)



et

L'Université du Québec à Chicoutimi ,avec le programme de maîtrise en études et interventions régionales (MEIR)

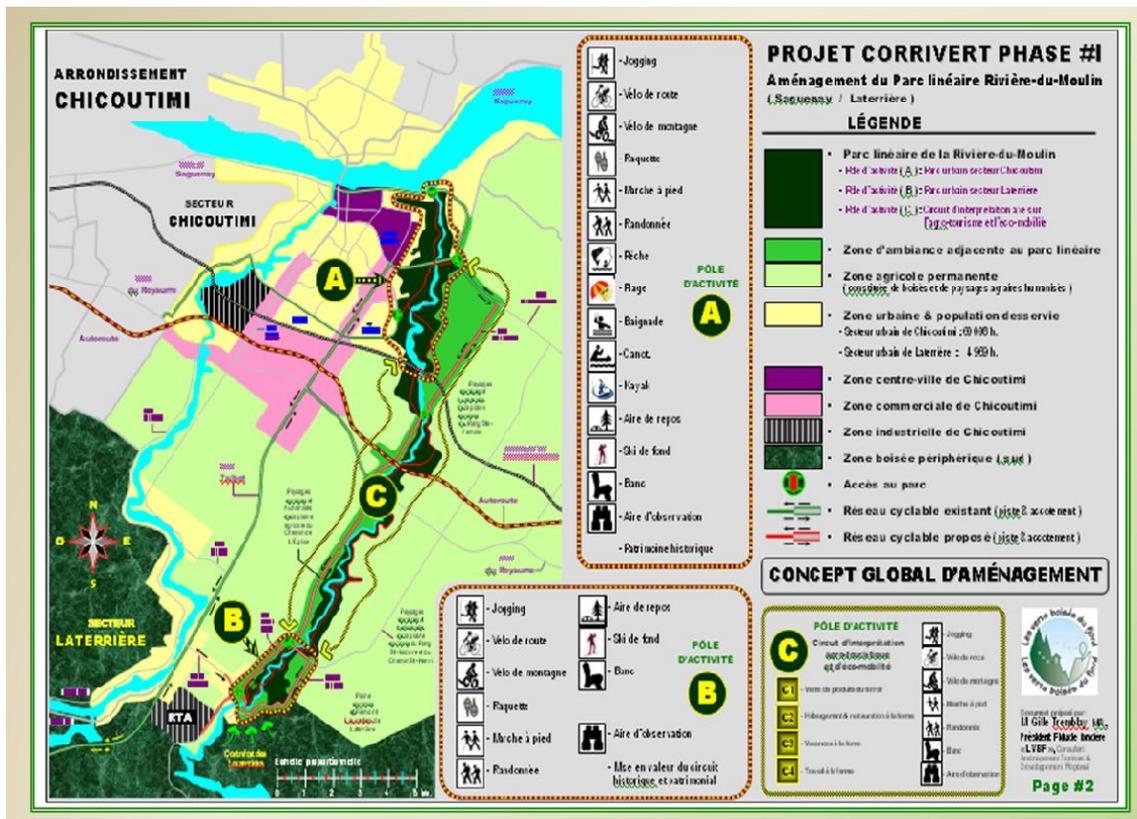
The logo for the Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) consists of the letters "UQAC" in a bold, green, sans-serif font, centered within a white rectangular box.

## Description du projet QUOI & OÙ ?

### L'AMÉNAGEMENT DU PARC LINÉAIRE RIVIÈRE-DU-MOULIN (SAGUENAY-LATERRIÈRE)

- 1 )LES SUPERFICIES
- 2 )LES ÉQUIPEMENTS
- 3 )LES COÛTS





## Avec QUI ?

### LES PRINCIPAUX PARTENAIRES VISÉS PAR LE PROJET DE PARC :

- 1) LA VILLE DE SAGUENAY ( un partenaire incontournable )
- 2) LES VERTS BOISÉS DU FJORD ( présentation et mission )
- 3) LE MILIEU AGRICOLE ( les agriculteurs propriétaires )
- 4) LES AUTRES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS ( les "rurbains" des rangs Ste-Famille, de l'Église, St-Isidore et St-Herni )
- 5) LES USAGERS DU PARC ( par catégorie )
- 6) LES POPULATIONS LOCALES DESSERVIES ( des secteurs de Chicoutimi et de Laterrière )
- 7) LES MILIEUX ASSOCIATIFS

## COMMENT ? ET QUAND ?

MISE EN ŒUVRE ET RÉALISATION DE LA PHASE #1 DU PROJET CORRIVERT :

- 1) D'ABORD SELON UNE FORMULE D'UN PARTENARIAT « LVBF – VILLE DE SAGUENAY » À NÉGOCIER
- 2) ENSUITE SELON DIFFÉRENTS MODE D'APPROPRIATION DU CIRCUIT AGRO-TOURISTIQUE PAR LE MILIEU :

LA RÉALISATION DU PROJET:

Selon un échéancier prévu sur cinq (5) ans



## POURQUOI ?

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS :

- 1) RÉALISER UN PARC LINÉAIRE LE LONG DE LA RIVIÈRE-DU-MOULIN JUSQU'À LATERRIÈRE ?
- 2) UN PARTENARIAT « LVBF – VILLE DE SAGUENAY » ?

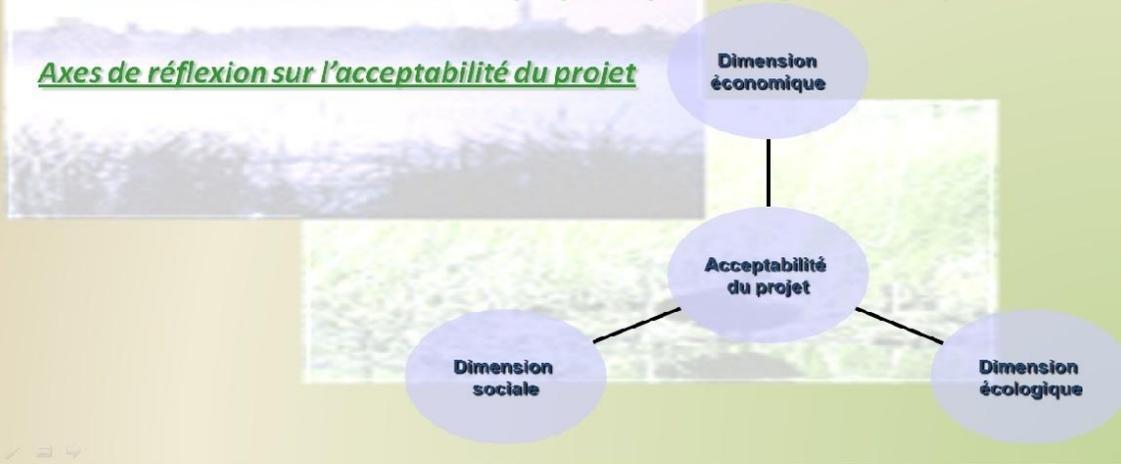


## DES QUESTIONS SUR LE PROJET

### Questions globales

- ❖ Quelles sont vos préoccupations en ce qui a trait à la mise en place de ce projet?
- ❖ Quelles sont les éléments à considérer et envisageables, pour qu'une transformation du milieu de vie proposée par ce projet soit acceptable?

### Axes de réflexion sur l'acceptabilité du projet



## Notre objectif avec cette activité

Explorer des pistes de réflexion , dans le domaine du développement récréotouristique et/ou agrotouristique, en ce qui a trait à l'acceptation d'un projet de parc linéaire au cœur de Chicoutimi.

Cette activité est principalement entendue dans une vision globale et exploratoire en vue de développer les étapes subséquentes ultérieurement avec les avis de tous ceux concernés par cette proposition de modification du territoire.

## Questionnaire pour l'animation de la rencontre

Projet Corrivert phase # 1

*Q.G. De façon générale, comment percevez-vous le développement d'un tel parc pour le secteur Laterrière et l'arrondissement de Chicoutimi?*

### Volet économique:

1. Retombées économiques,
2. Vocation agrotouristique et récréotouristique
3. Le cyclisme, la plaisance, le travail à la ferme, etc
4. Des répercussions sur l'offre récréotouristique dans le secteur de Laterrière

## Questionnaire pour l'animation de la rencontre (suite)

### Volet écologique

1. La protection environnementale sur le site du projet
2. Vigilance sur la pollution effectuée par les usagers
  - Impacts environnementaux sur l'aménagement des sentiers
  - Risques d'incendies ou d'accidents
  - Détérioration du milieu par un achalandage accrue
  - Mécanismes de surveillance...etc.
3. Le travail de maintenance et d'entretien
  - La forme
  - La fréquence
4. Commentaires concernant la protection de l'environnement sur le site du projet

## Questionnaire pour l'animation de la rencontre (suite)

### Volet social

1. Les activités qui seraient les plus profitables
  2. Des craintes par rapport à l'empiètement ou la valorisation, dévalorisation des propriétés
  3. Une table de concertation sur ce parc
  4. Organismes qui devraient administrer (qui et quoi)
  5. Vous impliquer dans un tel projet
  6. Des consultations plus larges
  7. Vos craintes, vos espoirs et vos aspirations par rapport à ce projet?
- Q.R.** En terminant, est-ce qu'il y a des éléments, sur la conception de ce parc linéaire, que vous auriez aimé discuter et que nous n'avons pas abordé dans cette rencontre ?

## Conclusion

**Mot de la fin  
réservé aux organisateurs avec les remerciements**

## H- Références

### Méthodologie

GAUTHIER, Bernard (sous la direction de ), (2003) « *Recherche sociale : de la problématique à la cueillette des données* », 4<sup>ième</sup> édition Presse de l'Université du Québec, Ste-Foy, (Québec), 2003, 607 p.

REZSOHASY, Rudolf. (1980) *Itinéraires pour l'étude du changement sociale*. La revue de l'industrie de Sociologie, Ed. de l'Université Libre de Bruxelles, 1980

### Documentations

GILBERT, Élise, (2015) Rapport de stage en géographie avec Les Verts Boisés du Fjord et l'UQAC, S.É., Chicoutimi, mai 2015

TREMBLAY, Gille, (2015) Prospectus projet Corrivert Phase 1, S.É., Les Verts Boisés du Ford, Chicoutimi, mai 2015

TREMBLAY, Gille et al. (2014), « *Projet Corrivert phase I* », S.E., Document préparé sous la direction de : Gille Tremblay, M.A. Président C.A. / LVBF, Consultant Aménagement du Territoire & Développement. Saguenay arrondissement Chicoutimi, QC.

TREMBLAY, Gille et DÉSAY, Jean, (2013) « *Projet Corrivert proposition d'aménagement de corridors verts sur les territoires de Saquenay et des municipalités limitrophes à horizon 2020* » (LVBF), Les Verts Boisés du Fjord, Avril 2013

TREMBLAY, Gille, (2015), "*PPP-RDM-LVBF.pdf*" présentation sur le projet Corrivert dans le cadre des conférences du GRIRR, UQAC, mars 2015

### Site WEB

Les Verts Boisés du Fjord, site web de l'organisme

URL : [www.lvbf.org](http://www.lvbf.org) Consulté en ligne (mai 2015)

## **Canevas pour l'animation des groupes de discussion**

Question générale:

*Comment percevez-vous le développement d'un tel parc pour l'arrondissement de Chicoutimi?*

### ***Volet économique:***

1. Est-ce que l'insertion d'une vocation agrotouristique et/ou récréotouristique, dans ce projet, est souhaitable?
  - a. Sous quelle forme pourriez-vous l'envisager?
2. Selon vous, quelles sont les différentes retombées économiques, qui pourraient subvenir avec la concrétisation de ce projet
3. Est-ce que la tenue d'activités de types loisirs (ex. travail à la ferme), cycliste, de plaisances, de gîtes, dans ce secteur d'intervention, est souhaitable et devrait être ouverte à tous?
4. Est-ce que l'implantation d'un tel projet pourrait susciter des craintes par rapport à l'empiètement ou la valorisation dévalorisation des propriétés?  
Vos craintes, vos espoirs, vos aspirations ...

### ***Volet écologique***

1. Existe-t-il des ressources à mettre en place pour assurer la protection de l'environnement?
  - Vigilance sur la pollution effectuée par les usagers
  - Impacts environnementaux sur l'aménagement des sentiers
  - Risques d'incendies ou d'accidents
  - Détérioration du milieu par un achalandage accrue
  - Mécanismes de surveillance...
2. Comment le travail de maintenance et d'entretien devrait être assuré à votre avis?
  - La forme (ex. coupe d'arbres, reboisements, plantations...)  
et
  - la fréquence (à tous les ans, tous les trimestres, deux fois par an, de façon permanente) ?
3. Comment voyez-vous la protection environnementale?

### ***Volet social***

1. Selon vous, quels organismes devraient administrer les activités de ce genre de parc ?
  - a. Sur la gestion courante comme (la sécurité, l'entretien, la promotion, l'administration...) et par qui : corporation citoyenne, administration municipale, provinciale, fédérale, organisme habilité, UPA, ONGE, groupe environnemental...
2. À votre avis, devrait-il y avoir une table de concertation sur ce parc, et ce, avec tous les organismes et acteurs touchés ?
3. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans un tel projet?
4. Selon vous, quelles seraient les activités qui seraient les plus profitables pour l'ensemble de la population?
5. Pensez-vous que le développement de ce projet aura des répercussions sur l'offre récréotouristique?
6. Est-ce que des consultations plus larges seraient nécessaires avant de concrétiser ce genre de produit?

### ***Implication personnelle***

Sur un plan personnel, accepteriez-vous de travailler sur ce secteur qui touche des propriétés ?

### ***Conclusion***

Y a-t-il des éléments, sur la conception de ce parc linéaire, que vous auriez aimé discuter et que nous n'avons pas abordé avec notre questionnaire?

Merci énormément de nous avoir accordé de votre temps.

## ANNEXE 7b

### L'activité d'amorce pour les groupes de discussion

#### **Activité d'amorce**

Le monde qui nous supporte dans l'espace raconte une histoire dans le temps et nous en sommes les principaux personnages....

Comment utiliser celui que nous partageons dans notre vivre ensemble?

---

#### **Quelques auteurs célèbres y ont déjà pensé<sup>37</sup> :**

Une nouvelle manière de penser est nécessaire si l'humanité veut survivre. **Albert Einstein**

Être conscient que demain existera et que je peux avoir une influence sur lui est le propre de l'homme. **Albert Jacquard**

Dans la vie, il y a deux catégories d'individus: ceux qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent pourquoi. Ceux qui imaginent le monde tel qu'il devrait être et se disent: pourquoi pas? **George-Bernard Shaw**

Il faut distinguer, \_\_\_\_\_, le prévisible, le probable et l'incertain, en tenant compte que très souvent l'inattendu arrive. **Edgar Morin**

C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas. **Victor Hugo**

Agir dès maintenant, c'est l'urgence. **Hubert Reeves**

Va prendre tes leçons dans la Nature. **Léonard de Vinci**

Le temps du monde fini commence. **Paul Valéry**

Qu'en dites-vous ?

---

<sup>37</sup> Ces citations sont extraites d'un rapport d'un groupe de travail sur l'éducation au développement durable, produit en France en 2008. Une adaptation en a été par Hans Blackburn en juillet 2015. URL : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2008/27/0/Strategie\\_pour\\_1\\_EDD\\_23270.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2008/27/0/Strategie_pour_1_EDD_23270.pdf)

